

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les mésaventures de Noriega, « réfugié chez le pape », ne doivent pas nous distraire des maux de l'Amérique centrale. L'éditorial de Jean-Claude Leclerc.

Page 6

Idées

1989 aura été l'année du siècle en Europe de l'Est. Une analyse de François Brousseau.

Page 7



BYE BYE 89

Les trois réseaux de télévision présentent des émissions fantaisistes dimanche soir pour marquer l'arrivée de la nouvelle année et dire adieu à l'ancienne. Ci-haut, Patrice L'Ecuyer, Suzanne Champagne, Dominique Michel et Yves Jacques qui salueront 1989 à Radio-Canada.

Page 16

Dubcek revient au pouvoir

Alexandre Dubcek est élu à la présidence de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, 21 ans après avoir été écarté du pouvoir.

Page 5

Le sort de Noriega aux mains du Pape

La Maison-Blanche reconnaît que le sort du général Manuel Antonio Noriega est dans les mains du Vatican. L'ambassadeur de Cuba au Panama a été brièvement détenu par des soldats américains.

Page 5



Airbus s'élève plus haut

Le consortium Airbus-Industrie a doublé ses commandes en 1989, les portant à 1339 appareils vendus à 87 compagnies en six ans.

Page 9

Les taux d'intérêt suivis de près

Tous les yeux seront rivés sur l'évolution des taux d'intérêt l'an prochain au Canada, car la direction qu'ils prendront sera déterminante pour l'économie.

Page 9

Ottawa ne se fiera plus aux provinces

Pour l'évaluation écologique de tout projet touchant la compétence fédérale

Louis-Gilles Francoeur

OTTAWA n'entend plus céder aux provinces le soin d'évaluer les impacts environnementaux des projets, publics ou privés, dont certains aspects relèvent des compétences fédérales.

C'est ce que révèle un mémoire confidentiel préparé cet automne par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, pour expliquer à ses collègues le sens et la portée de son futur projet de loi sur

l'évaluation des impacts environnementaux et la création d'une Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE). Ce document, en voie de révision, contient néanmoins l'essentiel des décisions que le gouvernement fédéral devra prendre d'ici le printemps avant de déposer son projet de loi aux Communes tel que promis dans le dernier discours du Trône.

A l'exemple de provinces comme le Québec et l'Ontario, Ottawa entend d'abord rendre obligatoire l'évaluation environnementale de tous les projets relevant de son champ de

compétence constitutionnelle. C'est dans le domaine des projets qui touchent à la fois aux compétences fédérales et provinciales qu'on découpe une nouvelle stratégie fédérale.

En vue d'éviter l'examen en double des mêmes projets, Ottawa se donnera dans la loi des pouvoirs qui vont lui conférer une « solide base de négociation » pour conclure des ententes « d'harmonisation ». Mais ces ententes devront obéir à un nouveau principe: Ottawa ne déléguera plus du tout aux provinces son pouvoir d'examen lorsque son argent, ses organismes ou ses compétences sont

en cause.

Il y a quelques années, par exemple, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait évalué, seul, les impacts environnementaux de la reconstruction de l'évacuateur de crues d'Hydro-Québec sur la Rivière-des-Prairies. Même si Ottawa devait, en dernier lieu, émettre le permis pour autoriser la présence d'un « obstacle » au passage des poissons, il avait laissé au Québec le soin d'évaluer les impacts de ce projet sur la faune aquatique, y compris sur les aloses, des poissons de mer qui viennent frayer

en eau douce.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, levait récemment une partie du voile sur la nouvelle stratégie fédérale en exigeant la co-présidence et une gestion conjointe de l'évaluation environnementale de la Phase II de la Baie James. Jusque-là, Ottawa acceptait d'avoir son représentant à une commission provinciale si le projet relevait « principalement » du Québec. Et le Québec se satisfaisait d'un siège aux commissions fédérales chargées d'évaluer des projets rele-

Voir page 8: Ottawa



Des habitants de Timisoara, en Roumanie, achètent des saucisses dans un magasin qui pour la première fois depuis des décennies regorgeait de nourriture hier. Entre-temps on découvrait l'horreur du régime Ceausescu par les tunnels secrets de Bucarest, les fichiers policiers, les orphelins de l'État et autres vestiges de la tyrannie du conducator.

PHOTO AP

La Roumanie met au jour l'horreur de l'ancien régime

d'après Reuter, AFP et AP

BUCAREST -- Alors que les Roumains se ravitaillaient dans les magasins très bien approvisionnés et que le gouvernement se donnait de nouveaux ministres, la population découvre l'ampleur de la répression du régime Ceausescu.

Deux avions apportant de l'aide à la Roumanie se sont écrasés à quelques minutes d'intervalle seulement hier soir dans ce pays. Les autorités soupçonnent des sabotages de la Sécurité, a annoncé la télévision israélienne.

Un avion charter roumain en mission humanitaire s'est écrasé à une soixantaine de kilomètres de Bucarest en début de soirée, tuant son unique passager, le photographe britannique indépendant Ian Perry, en reportage pour l'hebdomadaire *Sunday Times*, ainsi apparemment que les six membres de l'équipage.

L'ultimatum adressé aux derniers

Autres informations Page 4

partisans de Nicolae Ceausescu de déposer les armes sous peine d'exécution a expiré hier après-midi à Bucarest.

Mais des diplomates évoquaient le risque de voir les francs-tireurs terroriser le pays pendant des années en optant pour le crime organisé.

L'agence nationale Agerpress a annoncé l'arrestation par l'armée de trois autres membres de la famille de Ceausescu. A Vienne, la police autrichienne a fait état de l'apparent suicide de son frère Marin, découvert pendu dans la cave de la mission commerciale roumaine.

De l'avis des diplomates occidentaux, il faudra longtemps pour éliminer les membres de la police secrète, artisans de la sanglante con-

Voir page 8: La Roumanie

La liste des lobbyistes officiels compte 2500 noms

Anciens ministres, adjoints, associés et proches des partis seraient cependant 10 000 à Ottawa

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

TROIS MOIS après sa création, le registre officiel des lobbyistes du gouvernement du Canada compte moins de 2500 noms mais il y en aurait en réalité plus de 10 000.

Depuis le 30 septembre dernier, en effet, toute personne qui fait, moyennant des honoraires, du lobbying auprès du gouvernement fédéral, est

tenu de s'inscrire au registre mais il n'existe aucun relevé du nombre exact de lobbyistes professionnels au Canada. Surtout que la loi qui régit l'enregistrement des lobbyistes définit ainsi le lobbying: l'acte de communiquer avec un haut-fonctionnaire ou un politicien pour fins d'influencer une politique, une loi, un règlement, une subvention ou un contrat.

Ce sont des anciens associés du cabinet du premier ministre Brian Mulroney, des proches du parti conser-

vateur fédéral et d'ex-ministres de l'époque Trudeau qui dominent la liste actuelle. À titre d'exemple, Fred Doucet, l'ancien chef de cabinet du premier ministre Mulroney, monopolise, avec son frère Gerry, deux pages complètes du nouveau registre. Frank Moores, ancien premier ministre conservateur de Terre-Neuve, les suit de près. Il compte plus de 30 clients à son nom dont la pharmacie Upjohn, la Saint-Johns Shipbuilding grande ga-

gnante à la loterie des frégates, et Iron Ore, l'ancienne compagnie de son ami Brian Mulroney.

Harry Near, directeur de campagne du parti conservateur en 1988, a inscrit 14 clients dont plusieurs dans le secteur pétro-chimique: Polysar et Foothills Pipelines sont de ceux-là.

Bill Neville qui a dirigé le cabinet de Joe Clark avant de faire partie de l'organisation électorale de Brian Mulroney se retrouve avec 17 clients

à son nom dont le lobby du tabac, l'Institut Mérieux, nouveau propriétaire des laboratoires Connaught, et American Express.

Pierre Fortier, anciennement directeur du parti conservateur représenté entre autres dans la capitale fédérale des intérêts américains comme American Airlines, AT&T et Imperial Oil.

Les négociateurs canadiens du traité de libre-échange avec les

Voir page 8: La liste

Le Québec passe à la coupe de blanc

Ronée Rowan

D'ICI trois ans, sur dix bouteilles de vin vendues en épicerie, sept seront des vins blancs, ce qui représentera 70 % du marché.

« Renversement total des goûts », conclut Pierre Diquélou, directeur adjoint de la mise en marché à la Société des alcools du Québec (SAQ).

On a de plus en plus tendance à servir du vin blanc rafraîchi à l'heure de l'apéritif et l'on n'hésite pas à boire du vin blanc quand on en a envie, même pour accompagner un plat de viande passant outre aux coutumes. Le consommateur recherche des vins légers, fruités, à faible teneur d'alcool.

On observe depuis cinq ans déjà une croissance constante des ventes de vins blancs. Alors qu'en 1984, ces ventes représentaient 48 % des ventes totales de vins (tranquilles, fortifiés et effervescents), elles comptaient en 1988 pour 63 % du volume des ventes de vins de la Société des alcools, précise M. Diquélou. Ce chif-

fre devrait se situer aux environs de 68 % en 1989.

La France domine toujours la liste des vins importés occupant 62 % de ce marché en 1989; suit l'Italie avec 14 %; l'Espagne, 9 %; l'Allemagne, 4 %. Derrière, mais avec une forte croissance, arrivent les vins chiliens, australiens et américains. Ce sont des vins de qualité à des prix raisonnables, remarque M. Diquélou.

De même, les vins hauts de gamme gagnent en popularité. La vente de vins d'appellation d'origine contrôlée a doublé au cours de la dernière décennie.

« Dans les années 1980, le consommateur québécois a essayé des vins, il s'est amusé: il avait les moyens de le faire. C'était un marché de découvertes, constate le porte-parole de la SAQ. Dans les années qui viennent, le consommateur sera un peu moins aventureux dans ses achats, un peu plus conservateur. Il reviendra à des valeurs dont il est sûr. »

Autre percée intéressante dans le domaine des vins: le vinier ou format quatre litres qui a connu au cours des dernières années une

croissance presque phénoménale. En 1984, on a vendu 44 000 hectolitres en format quatre litres: en 1988, ce chiffre a atteint les 160 000 hectolitres, ce qui représente 28 % de la part du marché en succursales.

« Reconnu pour son économie, le vinier est un succès parce qu'il répond à un besoin, explique M. Diquélou. Non seulement le produit lui-même est-il bon, l'emballage est beau. Le vinier a gagné, à New York, un premier prix d'excellence pour son design. Alors qu'autrefois on cachait sa cruche de vin, aujourd'hui, on n'a pas honte d'avoir un vinier sur son comptoir. »

Des efforts de distribution et de marketing ont aussi contribué à faire connaître le produit. « Cette croissance est d'autant plus intéressante que l'on est parti de rien », note le directeur adjoint de la mise en marché.

Si, de façon générale, les ventes de vins n'ont cessé d'augmenter (y compris celles des vins rouges, mais à un rythme moins accéléré que les vins blancs), en revanche, les ventes de

Voir page 8: Le Québec



Les Québécois passent au vin blanc.

L'ANNÉE POLITIQUE AU QUÉBEC 1988-1989

Ce livre s'adresse à tous ceux et celles qu'intéresse la politique québécoise. Personnes politiques, fonctionnaires, journalistes, leaders d'opinion et étudiants y trouveront des analyses concises et documentées de l'actualité et des tendances qui ont caractérisé l'année écoulée.

QUÉBEC/AMÉRIQUE - LE DEVOIR

VIENT DE PARAÎTRE - 316 PAGES - 59,95\$



Plusieurs changements en vigueur le 1er janvier

OTTAWA (PC) — À l'aube de la nouvelle décennie, les gouvernements provinciaux et fédéral nous préparent une ribambelle de changements. Voici la liste des nouveautés auxquelles les Canadiens doivent s'attendre pour le 1er janvier:

Au palier fédéral

- La taxe d'accise sur l'essence augmente d'un cent le litre.
- L'actuelle taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction et l'équipement employé en construction passe de 8 à 9 %.
- L'allocation familiale augmente de 59 cents par mois dans la plupart des provinces.
- Le coût du timbre pour le courrier de première classe passe de 38 à 39 cents.

- Fermiers, pêcheurs, bûcherons et mineurs ont droit, pour une autre année encore, à un crédit sur la taxe de vente fédérale d'une valeur de 3,5 cents le litre pour les fermiers et trois cents le litre pour les autres travailleurs du secteur primaire.

- Le gouvernement fédéral taxe le détergent à lessive au niveau de la vente en gros plutôt qu'au niveau du manufacturier, une astuce qui lui permet de récolter 10 millions \$ supplémentaires.

- Ottawa assouplit ses règlements sur la fréquence à laquelle les compagnies de taille moyenne doivent expédier les impôts déduits des chèques de leurs employés au gouvernement.

- Les compagnies devront payer leurs impôts avec plus de célérité en 1990. Par le passé, le gouvernement fédéral considérait que les impôts des sociétés étaient payés s'ils étaient postés par courrier de première classe en date du jour de l'échéance, même si dans les faits, l'argent n'entrait dans les coffres du gouvernement que plusieurs jours plus tard.

- Les entreprises qui déduisent en moyenne plus de 15 000 \$ par mois d'impôts des chèques de paye de leurs employés devront faire parvenir ces sommes au gouvernement fédéral jusqu'à quatre fois par mois en 1990, selon le nombre de jours de paye

que comptera le mois. En 1989, la fréquence était de deux fois par mois.

- Et à compter du 6 janvier, par suite d'une impasse législative entre le Sénat et le gouvernement fédéral, les travailleurs de tout le pays devront avoir travaillé 14 semaines pour être admissibles au programme d'assurance-chômage.

- Ces dernières années, le nombre de semaines requis variait de 10 à 14, selon le taux de chômage régional. Le projet de loi à l'examen prévoit également une échelle variable, mais il ne pourra devenir loi qu'après avoir été adopté par la Chambre haute.

Au Québec

- Le Québec emboîte le pas aux neuf autres provinces et rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité pour les passagers du siège arrière des voitures. Les amendes seront les mêmes que pour les passagers qui ne l'auront pas bouclée à l'avant: entre 45 \$ et 80 \$. Les détenteurs de permis de conduire qui ne seront pas dûment attachés se verront aussi attribuer deux points de démérite.

En Ontario

- Les employeurs prennent à leur charge le paiement des cotisations au régime d'assurance-maladie.

- L'impôt sur le revenu des particuliers grimpe de 52 à 53 pour cent de l'impôt fédéral de base payable, une modification qui rapportera 228 millions \$ à la province.

- Le coût de l'essence augmente d'un cent le litre et celui du propane, de deux cents le litre.

- Un nouveau montant de 125 millions est perçu sur les édifices et terrains de stationnement de la région de Toronto.

Dans les provinces atlantiques

- Une loi de la Nouvelle-Écosse assure une meilleure protection des victimes de crimes, y compris une protection contre la publicité dans certaines circonstances.

- Les automobilistes du Nouveau-Brunswick renouvellent leurs plaques d'immatriculation le mois de leur anniversaire, plutôt qu'à la fin de mars.

Moins populaires, les conservateurs estiment s'en tirer à bon compte

La résistance à leurs mesures fut plus faible que prévu en 1989

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral a fermé ses livres politiques pour 1989, sa marge de popularité considérablement grugée par une première année de mandat passée à enclencher des mesures d'autant plus difficiles à vendre que rien dans son discours électoral ne les avaient laissés présager.

En janvier dernier, les conservateurs semblaient avoir toutes les cartes en main: un gouvernement tout neuf, réélu quelques semaines plus tôt pour un deuxième mandat avec une confortable majorité; un projet constitutionnel susceptible de sortir le Québec de la marge de la Constitution; un traité historique de libre-échange avec les États-Unis dûment ratifié.

12 mois plus tard, le parti conservateur a retrouvé la troisième place en popularité auprès des Canadiens, et cela derrière deux partis d'opposition dirigés par des chefs en instance de départ.

Son grand projet du lac Meech a évité de justesse le déraillement, et seulement au prix d'être relégué sur une voie de garage.

Et il a terminé l'année en évitant de dresser le bilan de l'an I du libre-échange avec les États-Unis (voir *texte ci-contre*).

Pourtant, le gouvernement conservateur boucle 1989 avec un certain optimisme et beaucoup de soulagement de s'en être tiré, somme toute, à bon compte.

Soulagement, parce que, les mesures qu'il a enclenchées n'ont pas soulevé de résistance extraordinaire. Et cela même si le gouvernement a littéralement réorienté les programmes sociaux canadiens.

Mi-avril: le gouvernement amorce une réforme en profondeur de l'assurance-chômage. Le régime est privatisé: Ottawa retire sa mise. Il sera complètement à la charge des employeurs et de leurs employés.

À la fin du même mois, c'est le budget: une série de mesures d'austérité, y compris le maintien des surtaxes pour les Canadiens mieux nan-

tis.

Du même coup, Ottawa prend des mesures pour que les programmes sociaux les plus coûteux n'aient plus d'universel que le nom. Les pensions de vieillesse, et les allocations familiales des couches supérieures de la classe moyenne, seront complètement récupérées par le truchement des impôts.

En août, c'est le dévoilement de la TPS. Annoncée comme neutre, et promise sous forme intégrée avec celles des provinces, la taxe sur les produits et services est finalement fixée à 9 % et Ottawa va faire cavalier seul pour la percevoir à compter de janvier 1991.

À la fin de l'automne, devant l'opposition de 86 % des Canadiens, de l'ensemble des provinces qui refusent toujours de collaborer et du monde des affaires qui la juge trop élevée, Ottawa rectifie le tir à 7 %, sa cible réelle, concluent plusieurs experts.

Si tout cela se passe sans grande levée de boucliers, c'est beaucoup à cause de trois événements, deux prévisibles et un complètement forfait.

La fuite sans précédent du budget, 24 heures avant son dévoilement, va coûter à Michael Wilson sa réputation de ministre des Finances sans reproche, mais elle va également avoir des conséquences presque providentielles pour le gouvernement.

Pendant la période cruciale qui suit immédiatement le dépôt du budget, elle éclipsa le débat sur ses mesures d'austérité.

Et au moment où Ottawa dépose son budget explosif, John Turner démissionne. Ed Broadbent l'a fait avant lui, en mars. Les deux partis d'opposition sont en voie de se chercher un chef.

Dans le cas du NPD, l'opinion publique aura pendant des mois le spectacle du grand vide laissé derrière lui par Ed Broadbent. Le choix d'Audrey McLaughlin, première femme à diriger un grand parti fédéral, sera présenté comme le moindre mal.

Pour les libéraux, le départ de John Turner donne le signal d'un règlement de comptes constitutionnels avec, ironiquement, le dénouement



PHOTO PC

Brian Mulroney a fait adopter plusieurs mesures impopulaires cette année.

fixé pour la fin juin, le jour même de l'échéance de l'Accord du Lac Meech.

Le sort dudit accord pourrait d'ailleurs être en suspens jusqu'à l'extrême limite. Loin de s'améliorer, les perspectives de ratification du lac Meech sont moins concluantes que jamais au terme de 1989.

L'élection à Terre-Neuve, au printemps, d'un gouvernement libéral opposé aux fondements mêmes de l'accord a ajouté une pièce plus difficile à contourner que toutes les autres sur l'échiquier constitutionnel.

La situation minoritaire du gouvernement du Manitoba où les trois partis ont signifié qu'ils veulent écrire le projet permet encore moins de voir la lumière au bout du tunnel.

Début novembre, à l'issue d'une rencontre à 11 peu concluante, Ottawa et les provinces conviennent de

mettre le Lac Meech sur la glace, peut-être jusqu'au printemps, et en tout cas jusqu'à ce que des événements laissent présager un dégel politique.

Et comme si Ottawa ne s'était pas mis assez de pain sur la planche, les événements vont lui en rajouter.

L'été 1989 fournit aux Canadiens le spectacle de Jean-Guy Tremblay qui interdit, avec l'appui des tribunaux, un avortement à Chantal Daigle; avortement qu'elle obtient tout de même... avec la bénédiction, par après, d'une Cour Suprême unanime.

À la faveur d'une opinion publique ébranlée, Ottawa entend de légiférer en matière d'avortement et réussit à obtenir l'accord de principe des Communes pour un projet de loi qui recriminalise l'avortement tout en stipulant qu'un médecin peut le pratiquer s'il est d'avis que la santé, dans son sens le plus large, de sa patiente est en cause.

Une bonne partie de ces événements, le premier ministre Brian Mulroney les a suivis de l'étranger.

En 1989, Brian Mulroney a pris les habitudes de voyage de Pierre Trudeau: presque une vingtaine de villes étrangères visitées en 12 mois; il se trouvait en Union Soviétique au moment où s'écroulait le mur de Berlin.

Pour un temps, c'est comme si le premier ministre multipliait les occasions de donner à la politique extérieure du Canada un visage distinct de celui des États-Unis.

Mais, premier chef de gouvernement du continent à se rendre dans l'Europe de l'Est, en mouvement, Brian Mulroney rentre au Canada en refusant de déclarer, avant George Bush, la fin de la Guerre Froide.

Après avoir procuré au Canada sa carte de membre de l'Organisation des États Américains, le premier ministre se dit contre l'usage de la force mais dit comprendre l'opération des États-Unis au Panama contre un « bandit » comme Noriega.

Avec ces deux gestes, le Canada et les États-Unis finissent 1989 de la même façon qu'ils l'avaient commencée: sur la même longueur d'ondes en matière de politique extérieure.

Le Parlement jeunesse interdit les armes semi-automatiques

QUÉBEC (PC) — Un autre geste symbolique mais représentatif de l'horreur qu'éprouvent les jeunes du Québec envers la tuerie de la Polytechnique a été posé hier à l'Assemblée nationale.

Le Parlement jeunesse - ce groupe de 80 étudiants qui se réunit chaque année à l'Assemblée nationale pour une simulation de la vie parlementaire - a voté presque à l'unanimité en faveur d'un projet qui interdit à toutes fins utiles les armes semi-automatiques.

Le projet de loi, déposé par Carl Phaneuf, un étudiant en sciences politiques, interdit l'achat, la vente, la possession et l'utilisation des armes semi-automatiques.

Un seul député s'y est opposé. M. Denis Baby, étudiant en administration, estime que le projet de loi ne règle pas vraiment le problème de la violence.

Mais les 79 autres députés ont vu dans ce projet de loi une « façon de s'attaquer au phénomène des crimes de masse » a expliqué l'auteur du projet de loi, M. Phaneuf. « On ne peut pas empêcher une personne de tirer sur une autre, mais on peut empêcher qu'il en tue 14. Va-t-il falloir attendre une tuerie de 200 personnes pour légiférer? », se demande-t-il.

La tuerie à Polytechnique a fortement marqué les étudiants qui participent au Parlement jeunesse, disait hier celui qui a été choisi Premier ministre, M. Denis Simard, étudiant à la maîtrise en histoire.

Le Parlement jeunesse existe depuis 40 ans. Au début, cette institution était composée majoritairement d'anglophones. Depuis 1980, il attire surtout des étudiants d'université et

de cégep francophones. Seulement 35 pour cent des participants sont des femmes. « Nous avons de la difficulté à attirer des femmes », déplore M. Simard.

Le Parlement jeunesse a vu défiler des vedettes de la politique: Brian Mulroney, Robert Bourassa, Jean Doré.

Il est l'occasion pour les jeunes qui ont une aptitude ou un intérêt pour l'exercice de la politique de se familiariser avec le fonctionnement du Parlement québécois.

Il est aussi l'occasion de voter des lois qui, à cause de leur caractère audacieux ou controversé, auraient peu de chances d'être adoptées par les « vrais politiciens ».

Cette année, les étudiants ont adopté un projet de loi interdisant le droit de grève dans le secteur public. Les députés du Parlement jeunesse estiment que le droit de grève dans les établissements publics va à l'encontre du droit à la santé et du droit à la dignité, dans le cas des services hospitaliers, et du droit à l'éducation, dans le domaine de l'enseignement.

Hier, un autre projet de loi assez controversé sur l'immigration a été déposé par un étudiant en droit, M. Samuel Trudeau. Le projet de loi de M. Trudeau vise à créer des structures d'intégration pour les immigrants du Québec.

Mais certaines dispositions qu'il contient furent jugées racistes et inconstitutionnelles par l'opposition.

Le Parlement jeunesse terminera ses travaux aujourd'hui. Les députés débattront du projet de loi sur l'immigration et d'un projet de loi visant à privatiser Hydro-Québec.

Les partisans du libre-échange ont peu de raisons de se réjouir un an plus tard

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

L'ACCORD de libre-échange entre le Canada et les États-Unis devait être l'affaire du siècle ou la bêtise du siècle. Cette entente devait sauver le Canada ou le perdre. Il y a un an, le débat passionné autour de cette question prenait fin. Un an plus tard, la passion n'y est plus et les résultats se font attendre.

22 décembre 1988. Le nouveau premier ministre du Canada, Brian Mulroney, triomphant, se levait aux Communes pour vanter la clairvoyance des Canadiens d'avoir réélu un gouvernement qui proposait un accord commercial sans précédent avec les États-Unis et qui allait entrer en vigueur le 1er janvier 1989. Moment historique, discours à l'avenant. John Turner venait de perdre le combat politique de sa vie et de démissionner. Ed Broadbent venait d'être sévèrement critiqué par les grandes centrales canadiennes pour n'avoir pas su défendre correctement le point de vue des opposants au libre-échange.

22 décembre 1989. La Chambre des Communes ne siège pas. Le gouvernement conservateur est en déroute dans les sondages d'opinion publique, loin derrière le Parti libéral qui n'en finit plus de se chercher un chef et même derrière le NPD qui vient d'élire une inconnue à sa tête.

En cette fin de première année

d'un nouveau mandat et au milieu d'un débat éprouvant sur une taxe impopulaire, le gouvernement a besoin de « bonnes nouvelles ». Brian Mulroney ne prononcera pourtant pas de discours vantant le mérite du libre-échange avec les Américains. Les conservateurs ont décidé de ne pas faire, publiquement du moins, de bilan de la première année de l'entente historique de libre-échange avec les États-Unis.

Les grands alliés de Brian Mulroney sont également d'accord. « On se refuse à faire quelque bilan que ce soit », d'affirmer le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour. « Il est encore trop tôt ». Il faudra, selon lui, attendre de trois à cinq ans avant de pouvoir effectuer sérieusement ce bilan, et encore là, dans certains secteurs seulement. Personne n'a jamais prétendu, de dire le président du CPQ, que les effets du libre-échange se feraient sentir dès « demain matin ».

L'entente sur le libre-échange devait, selon ses partisans, assurer l'accès au vaste marché des États-Unis. Malgré cela, les Américains ont quand même mis en branle toute une série de mesures protectionnistes visant des produits canadiens. La liste des exportations canadiennes frappées de droits compensateurs ou d'autres mesures restrictives s'allonge toujours un an après l'entrée en vigueur de l'entente. Parmi ces produits, notons le homard, le porc, la crème glacée et le yogourt, l'acier, le sucre, les framboises.

Pour se prémunir contre ces mesures, l'accord créait un mécanisme de règlements des conflits commerciaux entre les deux pays. Ce tribunal commercial d'arbitrage n'a cependant jugé qu'un seul différend au cours de sa première année. Il s'agit des mesures canadiennes de conservation du saumon et du hareng sur la côte ouest que contestaient les États-Unis. Dans son jugement, le tribunal a reconnu la validité de la plainte américaine. Alors que le Canada exigeait que tout le poisson pêché en eaux canadiennes soit déchargé au pays avant son exportation, le tribunal a réduit à 80 % cette proportion. Mais ni le Canada, ni les États-Unis n'ont accepté cette décision et c'est toujours l'impasse. Après un an, le tribunal n'aura rien réglé. Le Canada vient par ailleurs de saisir d'un deuxième dossier, celui du différend sur le homard de l'Atlantique.

Pour le Québec, l'accès au marché américain, particulièrement pour l'énergie, constituait un des principaux gains. L'accord prévoit que l'exportation d'électricité se fera à toutes fins utiles suivant la loi de l'offre et de la demande, affirmait le premier ministre Bourassa en octobre 1987. Une perception que Brian Mulroney avait largement entretenue au cours de la campagne électorale de 1988. « Le Québec a conclu récemment des ventes de 40 milliards \$ aux États de New York et de la Nouvelle-Angleterre, déclarait-il en novembre 1988, des ventes qui seront assurées par l'accord de libre-échange ». Le nouvel accord canado-américain ne devait cependant pas empêcher la Maine Public Utilities Commission d'annuler en 1989 un contrat d'électricité de 5,3 milliards \$ entre Hydro-Québec et la Central Maine Power Company. Des assurances non garanties.

« L'accord sur le libre-échange va créer 250 000 emplois au cours des dix prochaines années », a souvent répété le premier ministre Mulroney. Mais les chiffres de 1989 ne nous donnent aucune indication d'une hausse d'emplois due au libre-échange. Au contraire, il s'est créé moins d'emplois au Canada en 1989 que l'an dernier. Le Congrès du Travail du Canada affirme même que l'entente avec les Américains est

responsable de 75 000 mises à pied survenues cette année.

La situation a été particulièrement difficile au Québec. Selon les statistiques du CTC, la province aurait perdu à elle seule près de 6 000 emplois à cause du libre-échange, particulièrement dans les secteurs de la transformation alimentaire, du textile et vêtement, des produits électriques et électroniques et de la métallurgie. Le Québec a d'ailleurs connu une très mauvaise année au chapitre de la création d'emplois. « Dans les douze mois se terminant en octobre 1989, estime Peter Backus, économiste à la CSN, il ne s'est créé que 14 000 emplois au Québec. Dans les douze mois se terminant en octobre 1988, donc avant le libre-échange, il s'est créé 71 000 emplois. »

Au Conseil du Patronat du Québec, même si on n'a pas fait le bilan des emplois gagnés ou perdus à cause du libre-échange, on conteste les chiffres du CTC. « Tout n'est pas imputable au libre-échange comme le prétendent les syndicats », affirme Ghislain Dufour pour qui « il y a trop de facteurs qui interviennent » lors de fermetures d'usines ou de mises à pied pour que cela soit si simple. Le président de l'Association des manufacturiers, Laurent Thibault, estime même que « les fermetures d'établissements manufacturiers en 1989 ont suivi le même scénario que les années précédentes à la mise en oeuvre du libre-échange ».

Les critiques de l'accord du libre-échange risquent, au cours des prochains mois, d'avoir un regain de vie si la tendance récente de la balance commerciale se poursuit. Statistiques Canada annonçait il y a quelques jours qu'en octobre, pour la première fois depuis 13 ans, la balance commerciale dans le secteur manufacturier canadien accusait un déficit. Et l'organisme fédéral prévoyait du même coup que cela risquait de se répéter pour quelque temps encore.

M. Dufour estime pour sa part que la hausse du dollar canadien par rapport à la devise américaine est beaucoup plus responsable de certaines de nos difficultés économiques que ne l'est l'accord sur le libre-échange. Une analyse du CPQ des avantages comparatifs dans certains secteurs entre le Québec et les États-Unis démontre qu'en décembre 1987, le Québec détenait un avantage dans 16 secteurs sur 19. À cause de la hausse du dollar canadien, estime le CPQ, le Québec n'avait l'avantage que dans huit secteurs en décembre 1988. Et même si les chiffres pour 1989 ne sont pas encore connus, Ghislain Dufour ne serait pas étonné si cette tendance s'était poursuivie au cours de cette année.

Alors que les opposants au libre-échange accumulent les preuves des problèmes engendrés par l'entente avec les États-Unis, les partisans du libre-échange ont peu de raisons de se réjouir et le gouvernement n'aide en rien leur cause en refusant de faire sérieusement le point sur cette entente historique un an après son entrée en vigueur.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 29 DÉCEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIÉL MF
PRÉSENTE À 22:00

- Concerto pour harpe et orchestre (Boieldieu)
- Concerto pour guitare et orchestre (Carulli/Lagoya)
- Variations sur une chanson catalane op. 25 (Duarte)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Extraits de la première prod. de la musique de table (Telemann)
- Sinfonias pour cordes RV 132 et 131 (Vivaldi)
- Suites 1 et 2 de Carmen (Bizet)
- Concerto pour flûte no. 2 en ré (Devienne)
- 3ème entracte de Rosamunde (Schubert)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89-12-27			
		GAGNANTS	LOTS
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		6/6	4 457 897,90 \$
		5/6 +	9 76 881,60 \$
		5/6	252 2 099,70 \$
		4/6	15 004 67,80 \$
		3/6	269 891 10,00 \$
7 26 28 34 38 47		VENTES TOTALES: 15 042 476,00\$	
No complémentaire: 18		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$ PROCHAIN TIRAGE: 89-12-30	
Tirage du: 89-12-27			
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage			
PROCHAIN TIRAGE: 89-12-29			
2 3 4 5 9		15 25 27 29 32	
33 34 36 46 48		50 53 56 64 65	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Tél.: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

GÉRALD LAROSE ET LA DÉCENNIE 80

« Les droits individuels ont pris le dessus sur les droits collectifs »

Isabelle Paré

SI LES ANNÉES 80 ont vu naître la nouvelle génération du patronat « social », dans le secteur public la décennie aura été à l'enseigne du mépris du gouvernement envers ses salariés.

À l'aube d'une nouvelle décennie, c'est le bilan qu'a tracé hier M. Gérald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui craint que l'arrivée de la charte des droits ne porte préjudice au droits collectifs que défend le mouvement syndical.

À ce titre, M. Larose affirme que le recul le plus important encaissé par les syndicats au cours de la décennie aura été le jugement récent rendu par la Cour suprême interprétant de façon restrictive l'article 45 du Code du travail prévoyant le transfert des droits et obligations d'un employeur envers ses employés. Article à l'origine de la grande ba-

taille syndicale menée durant quatre ans au Manoir Richelieu pour la réintégration de 306 travailleurs.

« Avec la venue de la Charte des droits, les droits individuels ont pris le dessus sur les droits collectifs. On tente de nous neutraliser par la voie juridique, ce qui va nuire au développement d'une idéologie collective », soutient le chef syndical.

M. Larose croit d'ailleurs que l'année 89 a été marquée par le mépris du gouvernement envers ces travailleurs, la loi « rétrograde » 160 et le conflit du Manoir Richelieu en étant les exemples les plus flagrants. « Le secteur public fait face pour la deuxième fois au cours des années 80 à un comportement et une attitude immonde du gouvernement québécois », renchérit M. Larose, faisant référence aux coupures de 1982.

Au niveau syndical, les plus importantes avancées auront été réalisées du côté des droits parentaux et des droits des femmes. Selon M. Larose, le mouvement syndical a bien accompli sa « job », marquant des points notamment en matière d'é-

quité salariale, de retrait préventif et de garderies. « On est moins tonitruant et moins frappe-à-barres qu'avant mais tout aussi efficace », estime le président de la CSN.

Pour ce qui est des années à venir, Gérald Larose craint la récession économique mais espère personnellement qu'elles amèneront les Québécois à opter pour la souveraineté. Même si la CSN n'a jamais promu l'idée d'indépendance, elle s'est par contre toujours dit en faveur de l'autonomie des peuples, précise-t-il. « Quand on regarde ce qui se passe dans les pays de l'Est, il y a une volonté claire de veiller à son propre destin et de posséder ses propres instruments partout dans le monde. Je ne vois pas pourquoi le Québec échapperait à ce mouvement », a soutenu M. Larose.

Par ailleurs, le président de la CSN s'est réjoui de l'intérêt porté pour certaines grandes questions tels l'emploi et l'environnement par les « nouveaux patrons ». Pour M. Larose, « les Dutil, Marcoux, la Cham-

bre de commerce et l'Association des manufacturiers, pour n'en nommer que quelques-uns, se démarquent des Dufour et compagnie du Conseil du patronat du Québec, qui nous ont habitués davantage à des approches réactionnaires ».

Selon le président de la CSN, la décennie 90 posera cinq grands défis au mouvement syndical :

- le développement économique du Québec dans la perspective du libre-échange,
- la répartition des richesses et la protection sociale à la suite de l'inflation que générera la TPS,
- la protection de l'environnement,
- la dénatalité et le vieillissement et la perte de vitesse des droits collectifs.

Ce qui obligera les syndicats à élargir le domaine de leurs négociations. « Nous ne pouvons rester rivés au seul champ de la convention collective. Nous devons composer avec les grandes préoccupations de l'heure et nous ouvrir à d'autres domaines ».

Un hôpital jette quotidiennement à l'égout du formaldéhyde

TORONTO (PC) — L'Hôpital général de Toronto va continuer de jeter aux égouts municipaux ses résidus de formaldéhyde tant que les autorités compétentes ne lui auront pas formellement demandé de mettre fin à cette pratique, a déclaré un porte-parole de l'institution.

« Nos façons de procéder n'ont pas changé », a précisé Mme Linda Huestis.

Dans la législation provinciale, le formaldéhyde est catalogué comme déchet industriel dangereux. Le formaldéhyde est un agent de conservation de tissus utilisé pour les autopsies et dans les laboratoires d'histologie de l'hôpital. Des vapeurs toxiques se dégagent du produit, si bien que le personnel hospitalier doit porter des masques avec filtre au charbon avant de le manipuler.

L'Hôpital général de Toronto déverse chaque jour quelque 50 litres de formaldéhyde dans les égouts de la ville.

Les autorités de l'hôpital ont reçu un avis verbal la semaine dernière selon lequel le formaldéhyde était une substance dangereuse dont on devait se débarrasser en suivant une procédure spéciale.

Un porte-parole de la municipalité, M. Bob Pickett, a annoncé que l'hôpital recevrait un avis écrit dès la semaine prochaine.

M. Pickett a ajouté qu'il avait le sentiment que l'hôpital avait cessé les déversements de formaldéhyde lorsque l'histoire a éclaté au grand jour, la semaine dernière.

Mais Mme Huestis a fermement déclaré que cette pratique continuait tant et aussi longtemps « que nous n'aurons pas vu la lettre » et « que nous n'aurons pas clarifié l'état de la législation en la matière ».

L'hôpital se dit prêt à modifier sa façon de procéder et à se « plier » à tout ce que le ministère de l'Environnement lui imposera.

EN BREF...

Des femmes remarquables

Pour 1990, un collectif de neuf femmes a produit la 15e édition d'un calendrier qui a pour thème les femmes remarquables qui ont marqué l'histoire du Canada. Les Canadiennes qui apparaissent dans les pages du Calendrier des femmes 1990 ne sont pas toutes connues, ou n'occupent pas nécessairement des fonctions prestigieuses. Mais toutes ont quelque chose d'extraordinaire à leur actif, explique l'une des membres du Collectif du calendrier des femmes de Saskatoon, Dianne Brydon. Par exemple, l'une d'elles est une victime d'inceste qui a réussi à surmonter son propre traumatisme pour se consacrer à l'aide aux autres victimes d'agressions sexuelles. S'y trouvent encore la première femme médecin du Canada, la docteure James Miranda Barry, qui a dû pratiquer déguisée en homme, les « Grand-mères en colère », un groupe de militantes écologistes de Colombie-Britannique, la fondatrice de l'Orchestre de chambre de Montréal Wanda Kaluzny, la seule journaliste du Canada présente lors de l'invasion allemande de la France, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, une jeune femme de Regina, Gladys Arnold, etc... L'idée derrière ce calendrier est d'amener tous les Canadiens à prendre conscience du grand nombre de femmes talentueuses et débrouillardes que compte le Canada, et des choses merveilleuses que ces femmes ont accomplies.

Perte « culturelle » indemnisée

Le décès de leur mère francophone d'origine québécoise vaudra une indemnité de 79 000 \$ pour « perte culturelle » à trois enfants résidant en Colombie-Britannique a décidé le juge Ross Lander de la Cour suprême de Colombie-Britannique. Le magistrat a accordé 412 292 \$ aux enfants et au mari de Sylvie Jantz, décédée dans un accident de la route. Mme Jantz était une mère très aimante, a souligné le juge. Francophone, elle avait déménagé à Williams Lake à l'adolescence, avec ses parents. « Le fait qu'elle était extrêmement soucieuse d'élever ses enfants dans un environnement bilingue a entraîné une perte culturelle significative pour ses enfants », a-t-il conclu. En 1986, la Cour d'appel de Colombie-Britannique avait accordé 20 000 \$, le montant habituel octroyé à des enfants pour perte des soins et conseils à la suite de la mort d'un de leurs parents. Mais le juge Lander a accordé 25 000 \$ à l'aîné des enfants Jantz, et 27 000 \$ à chacun des deux cadets. La famille recevra 240 982 \$ pour la perte des services ménagers de la mère, 75 610 \$ pour la perte de ses revenus potentiels de serveuse à temps partiel et pour d'autres dommages spéciaux.

3000 \$ pour un litre d'huile usée

Un litre d'huile usée déversée dans la rivière St. Clair a coûté 3000 \$ à une compagnie de navigation de Montréal, hier. La société Enerchem Transport a été condamnée en Cour provinciale après avoir plaidé coupable à l'accusation de n'avoir pas pris les précautions requises pour empêcher le déversement du 5 mai au quai de la Shell Oil, près de Corunna, au sud de Sarnia, en Ontario. Les accusations ont été portées en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada, parce qu'un accident beaucoup plus grave aurait pu se produire pendant le trajet. L'arrestation de l'huile usée, a indiqué un porte-parole de la Garde côtière.

Astérix et Obélix au cirque !

Depuis mardi, plus de 10 000 personnes par jour vont voir tourbillonner les 37 manèges du Grand cirque d'hiver dressés dans l'aire de jeu du stade Olympique et leurs invités de marque, les personnages d'Astérix et d'Obélix. Ces irréductibles Gaulois, qui ont fait la grande traversée pour fêter chez nous leurs 30 ans d'existence, seront les dieux du stade jusqu'au 3 janvier et donneront trois spectacles par jour dans le grand chapiteau en compagnie de jongleurs, de tigres, de lions (faute de sangliers), d'équilibristes, de magiciens et de funambules. Par Toutatis, ils sont fous ces Gaulois !

PHOTO JACQUES NADEAU



L'ACFAS veut être plus visible et crédible

Entre autres, elle resserrera ses exigences scientifiques

Jean-Pierre Proulx

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (l'ACFAS) vient de revoir sa mission: elle continue d'être un lieu privilégié de débats scientifiques mais elle resserre singulièrement ses exigences. Surtout, elle entend dorénavant intervenir explicitement dans les grands débats de notre société pour mieux les éclairer.

« Elle va donc mettre à contribution son extraordinaire bassin d'expertise pour favoriser une meilleure compréhension des problèmes de portée et d'intérêt majeur auxquels est confrontée notre société et participer, du coup, à l'élucidation de leur dimension technique, politique, culturelle et sociale ».

C'est ainsi que son président, le professeur Camille Limoges de l'U-QAM, décrit le virage que vient de prendre l'ACFAS.

Dès l'automne 1990, on verra ainsi l'ACFAS organiser des grands colloques publics pour explorer, dans toute leur complexité, un certain nombre de problèmes.

« Non pas pour vendre une position, précise M. Limoges. On ne pourrait pas le faire. Nos membres ne sont pas plus unanimes que les autres sur ces problèmes qui divisent la

société. Mais on peut contribuer à les éclairer de manière moins unidimensionnelle, en contribuant à des approches un peu moins simplistes que celles auxquelles on a généralement droit ».

Pour l'heure, aucun thème particulier n'a été arrêté. À titre d'exemple, M. Limoges évoque l'examen de la question démographique au Québec. Il ne s'agit pas, explique-t-il, que d'un problème démographique. Elle touche l'immigration et l'intégration des immigrants, mais aussi le vieillissement de la population, les transformations culturelles, la vie économique, l'éducation.

Préparés par des experts, ces grands colloques ne leur seront toutefois pas réservés. Ils seront au contraire largement ouverts au public. On veillera donc en même temps aux qualités de communicateurs de ces mêmes experts.

M. Limoges constate, incidemment, que l'ACFAS n'a pas fait tous les efforts nécessaires pour assurer sa visibilité. Elle s'en est tenue à ses congrès. « Ce n'est pas une question d'image, insiste-t-il. Si l'on veut jouer un rôle d'éveilleur, il nous faudra changer notre stratégie de communication ». Un comité est d'ailleurs à l'oeuvre à ce propos.

Autre virage important: l'ACFAS a déjà commencé à resserrer ses exigences scientifiques en imposant un contrôle généralisé de qualité des

projets de communication scientifique à son prochain congrès de mai prochain à l'Université Laval. Dorénavant, comme cela se fait pour tous les grands congrès, les participants devront, sans exception, soumettre leur projet de communication à un comité de pairs qui en feront l'évaluation préalable.

« Le congrès de l'ACFAS, convient M. Limoges, n'est pas du plus haut niveau. Bon nombre de chercheurs ne venaient plus au congrès parce qu'ils avaient le sentiment, pas tout à fait injustifié, que dans beaucoup de domaines, ce n'était pas sérieux. Cette décision correspond à des requêtes très nombreuses et persistantes au cours des ans ».

Le problème, poursuit-il, avait atteint une telle acuité qu'en certains domaines des universités ne reconnaissaient plus la valeur des com-

munications. « Il y avait donc là un redressement tout à fait nécessaire. Nous n'avions plus le choix. On risquait une perte de crédibilité ».

Toutefois, l'ACFAS n'innove pas entièrement. La formule de contrôle de qualité a été expérimentée avec succès au congrès de cette année dans six de ses quelque 60 sections.

Autre dimension importante du virage de l'ACFAS. Elle entend élargir sa base. Elle est déjà forte de 6900 membres recrutés pour l'essentiel au moment des congrès annuels. Une quarantaine de sociétés scientifiques y sont étroitement associées. Elle a un budget de 1,1 million \$.

On va donc s'adresser davantage aux étudiants qui comptent pour 40 % des membres. Mais on va tenter aussi de recruter des scientifiques oeuvrant dans les milieux gouvernementaux et dans l'entreprise.



PROGRAMME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)

Le programme

- est conçu dans une optique interdisciplinaire;
- se donne à temps complet et à temps partiel;
- mène à l'obtention d'un Diplôme d'études supérieures en développement international et coopération.

Conditions d'admission

- baccalauréat universitaire (avec spécialisation) ou l'équivalent;
- expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine;
- connaissance pratique des deux langues officielles est souhaitable.

On peut obtenir une brochure et un formulaire de demande d'admission en s'adressant à:



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

L'adjointe scolaire
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DE COOPÉRATION
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5 Tél.: (613)564-4910

choix
accueil
emballages-cadeau

LIBRAIRIE HERMÈS

1120, av. Laurier ouest
Outremont, Montréal H2V 2L4
tél.: 274-3669

De 9h à 23h30 • 362 jours par année.
Venez regarder avec nous
APOSTROPHES
le dimanche à 15h et à 20h

Claire Lamarche reçoit une vingtaine de parents qui en parlent avec humour.

UTOPIQUE, LA FAMILLE RECONSTITUÉE?

Droit de parole

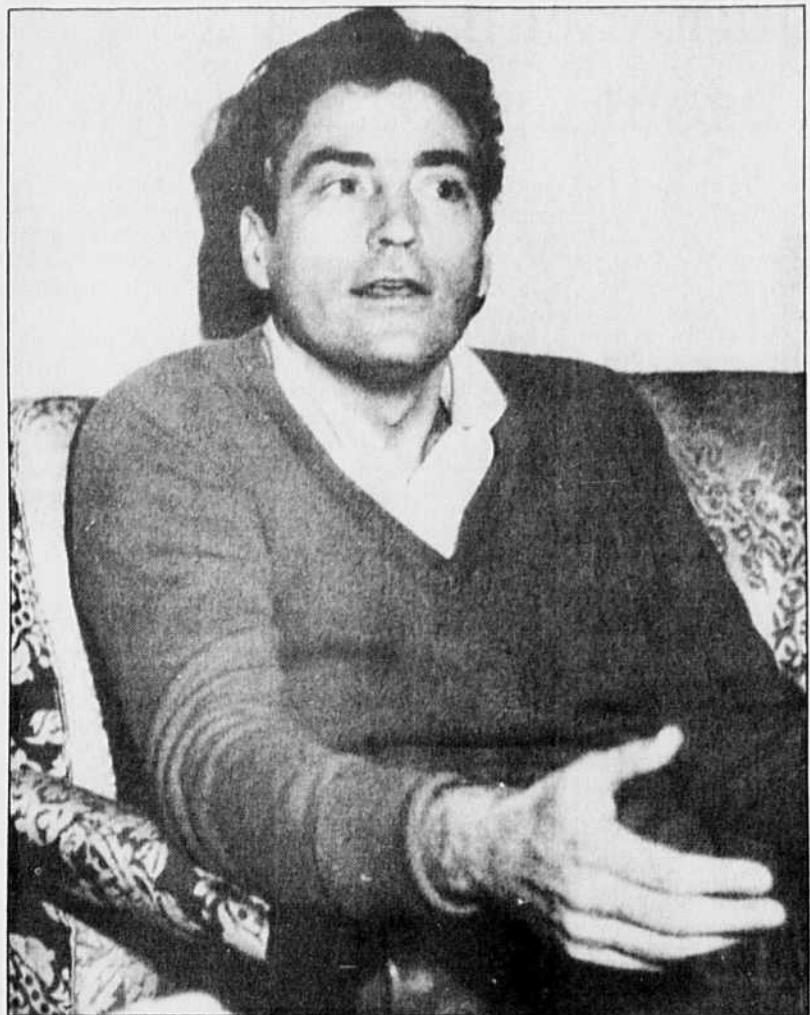
Avec Claire Lamarche
Réalisation: Jan van der Heyden

Ce soir à 20h

Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Le premier ministre roumain, Petre Roman, s'est entretenu avec des journalistes hier dans son bureau.

Roumanie

Sept ministres sont nommés

d'après Reuter et AFP

BUCAREST — Le Front de salut national (FSN) au pouvoir à Bucarest a nommé hier sept nouveaux ministres, dont un critique d'art dissident très populaire qui prend le portefeuille de la Culture.

Le FSN a annoncé à la télévision la nomination au poste de ministre de l'Économie nationale de Mădălina Stănculescu, qui aura la lourde tâche de relancer une économie en ruines.

Ces nouvelles nominations portent à neuf le nombre de ministres mis en place par le Front, qui a pris le pouvoir après la chute de Nicolae Ceaușescu il y a une semaine.

Andrei Pleșu, un des dissidents les plus célèbres du pays sous Ceaușescu, a été choisi pour le ministère de la Culture.

Stefan Nicolae a été nommé au super-ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Industrie, alors que Simion Hancu prend en charge le Secteur hydraulique, l'Environnement et les Forêts.

Dans les milieux diplomatiques, on a aussitôt souligné qu'une nouvelle direction économique et politique avait été ainsi donnée au pays.

Dans sa proclamation télévisée, le FSN a par ailleurs annoncé qu'il portait son effectif de 42 à 145 membres. Il a ajouté que le premier ministre

Petre Roman aurait la possibilité de proposer de nouvelles nominations au sein de son gouvernement, mais que celles-ci devront être approuvées par le Front.

Il a souligné en outre que toutes ces mesures n'avaient qu'un caractère provisoire et qu'elles prendraient fin avec la tenue d'élections libres, prévues en principe pour le mois d'avril.

M. Roman a affirmé hier qu'il n'hésiterait pas à quitter le pouvoir si une force politique cherchait à récupérer le mouvement révolutionnaire lancé par la jeunesse du pays.

« Le jour où ce mouvement sera récupéré par une force politique, ou par quelqu'un, moi je n'y suis plus. C'est clair », a-t-il dit lors d'une interview à la chaîne de télévision française Antenne 2.

« Ce mouvement révolutionnaire a été l'œuvre de jeunes. J'étais parmi eux. 80 % des jeunes à Bucarest, dans la nuit du 21 au 22 (...) et surtout dans l'après-midi du 22, au moins 80 %, étaient des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans », a-t-il affirmé.

Roman a ajouté qu'il n'y avait eu « aucune organisation » et qu'il s'agissait d'un mouvement spontané.

« Donc, c'est leur révolution », a-t-il dit.

Il a expliqué qu'il avait été poussé à la tête du soulèvement et amené à

la tribune un quart d'heure à peine après le départ de Nicolae Ceaușescu en hélicoptère, « parce que quelqu'un a dit c'est un prof d'université ».

Le FSN s'est doté d'un bureau exécutif de onze membres sous la présidence de Ion Iliescu.

Dans ses premières décisions par décrets, le conseil a limogé plusieurs officiers supérieurs et écarté le général Stefan Guse de ses fonctions de chef de l'état-major des armées. En sens inverse, le FSN a décidé de remettre en activité plusieurs anciens généraux actuellement à la retraite. Parmi ceux-ci, le général Baiteanu, ancien directeur des transports publics de Bucarest.

Au deuxième jour d'une réunion non stop au siège du ministère des Affaires étrangères à Bucarest, les membres du FSN ont adopté une série de décrets à travers lesquels ils ont simultanément changé le nom du pays et de la milice, nommé un gouvernement et annulé dans leur ensemble les structures anciennes du pouvoir d'Etat de l'ancien régime du dictateur Nicolae Ceaușescu.

Quant au drapeau national, il garde ses couleurs : bleu, jaune, rouge vertical, mais perd l'effigie qui était en son centre et qui représentait un épais symbole de presque un demi-siècle de communisme.

Cuba
400 artistes demandent une élection à Castro

PARIS (AFP) — Une pétition signée par plus de 400 personnalités européennes et latino-américaines a été adressée, hier, à M. Fidel Castro, chef de l'Etat cubain, pour lui « réclamer le droit pour le peuple cubain de décider, par oui ou par non, de son maintien au pouvoir ».

Les signataires demandent « qu'à la lumière des changements intervenus dans les pays de l'Est, le peuple cubain puisse décider à son tour de son avenir politique », rappelant « la démocratisation en cours dans les pays d'Europe de l'Est et l'insurrection du peuple roumain qui a coûté tant de vies ».

L'appel, transmis à la presse hier, est signé par plus de 400 intellectuels, politiques et artistes européens et latino-américains, notamment le prix Nobel de littérature Camilo José Cela (Espagne), Eugène Ionesco, Federico Fellini, Yves Montand, Valerio Piacoso et Mario Vargas Llosa.

Un appel similaire, signé dans plusieurs capitales, dont Madrid, Washington et Paris, avait déjà été adressé il y a un an à M. Fidel Castro, qui avait répondu que « le référendum avait eu lieu il y a 30 ans à l'occasion de la victoire castriste ».



Deux évêques se retirent

ZURICH (Reuter) — Deux évêques qui s'en étaient pris au pasteur dissident Laszlo Tokes, dont l'arrestation a déclenché le mouvement insurrectionnel roumain il y a dix jours à Timisoara, ont renoncé à leurs fonctions ou quitté le pays, a rapporté hier l'Eglise évangélique suisse.

Selon des sources roumaines citées par l'Eglise, l'évêque Gyula Nagy, qui avait révoqué le pasteur, a démissionné. L'évêque Laszlo Papp, qui l'avait accusé de subversion, a disparu de son domicile d'Oradea,

d'où il a sans doute gagné la Hongrie.

Selon l'Eglise, la Securitate avait interrogé et torturé Tokes avant de le transférer au village de Mineu (nord-est du pays). Mais elle a démenti les informations selon lesquelles le pasteur avait eu un bras cassé et que sa femme enceinte avait subi une fausse couche.

Tokes, qui était notamment accusé d'avoir « dénigré la Roumanie à l'étranger », a été réintégré par l'Eglise réformée et fait partie du Front de salut national (FSN) aujourd'hui au pouvoir à Bucarest.

Des Roumains manifestent à Ottawa

OTTAWA (AFP) — Quelques deux cents membres de la communauté d'origine roumaine au Canada ont manifesté hier devant l'ambassade de Roumanie à Ottawa pour réclamer « le départ des communistes du pouvoir et l'instauration d'une vraie démocratie en Roumanie ».

Les manifestants qui répondaient à l'appel de l'Union mondiale des roumains libres, entendent « démasquer l'imposture » des nouveaux dirigeants roumains qui « ne représentent personne sinon les intérêts des communistes qui essaient de s'ap-

proprier la révolution anti-communiste de tout un peuple ».

Les manifestants, qui ont été contenus derrière des barrières placées devant l'ambassade roumaine, un édifice de trois étages aux murs jaunes maculés par des inscriptions hostiles au régime Ceaușescu, ont réclamé aussi que la structure communiste, notamment le réseau de diplomates roumains, d'agents officiels ou secrets soit démantelée.

Dès la chute de Nicolae Ceaușescu, l'ambassadeur roumain à Ottawa, M. Emilian Rodeanu, avait dé-

noncé le régime du dictateur et annoncé son ralliement au nouveau pouvoir.

Mais la majeure partie de la communauté roumaine canadienne ne lui fait pas confiance. « S'il est vraiment sincère, qu'il accepte de fournir à la police canadienne les documents concernant la communauté canadienne qui sont gardés à l'ambassade », a indiqué à l'AFP un manifestant, M. Constantin Sadalouche.

L'ambassadeur a nié l'existence de tels documents lors d'une interview à Radio-Canada.

AVIS PUBLICS

AVIS par les présentes donné que la société 98082 CANADA L.T.E.E. constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral par lettres patentes émises le 4 juin 1980, demeurera au directeur la permission d'obtenir sa dissolution.

Montreal, ce 24 novembre 1989.
FAUTEUX, BRUNO,
BUSSIERE, LEWARDEN, c.a.

SOURCE COMMUNICATION ET PROMOTION INC.

Prené avis que la compagnie « SOURCE COMMUNICATION ET PROMOTION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montreal, le 15 novembre 1989.

Les procureurs de la compagnie
AHERN, LALONDE, NUSS, DRYMER

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VISA-Visa Fashions Inc./Les Modes Vis-A-Vis Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Entreprises Andrew Fabian Limitée/Andrew Fabian Enterprises Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422730.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
DANIEL MICHEL HABIB (HABIB) PRENEZ AVIS QUE DANIEL MICHEL HABIB (HABIB), domicilié au 10587 des Laurentides, à Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil, afin de changer son nom en celui de DANIEL MICHEL CARRIERE, DAME, PAQUET, avocat, 2356 est, Jean Talon, H2E 1V9.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bien Coudre Machines A Coudre Et Equipement Ltee/So-Rite Sewing Machines & Supplies Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Entreprises Andrew Fabian Limitée/Andrew Fabian Enterprises Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422731.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Imports Imports Inc./Imports Imports Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989 sous le numéro 422732.

Ce 18ème jour de décembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mars 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BOUTIQUE ELLEME INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 4ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422516.

La 22ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 166376 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 422517.

La 21ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Terrasse Marlboro Inc.
Prené avis que la compagnie Terrasse Marlboro Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

Laval, ce 18 décembre 1989.
Par son secrétaire-trésorier
Bernard Fabre.

AVIS
LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ÉTAT CIVIL

Prené avis que JOSEPH ACACE, opticien, résident et étant domicilié au 5592 est, rue Bélanger à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JEAN ALLARD.

Montreal, ce 18 décembre 1989.
Me Pierre Tremblay, Avocat,
Procureur du requérant.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-00380-891. DOMON LIMITEE, PARTIE DEMANDERESSE. VS. JEAN-LOUIS BOILEAU, PARTIE DÉFENDRESSE. -AVIS LEGAL. -AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 9 janvier 1990 à 10h00 au 407 des Marais, 1000 Joliette, 328 Joliette ce 20 décembre 1989.

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
dans l'affaire de la faillite de
MICHEL GIRON, Directeur des ventes, résident au 278 De Naves, St-Eustache, Québec J9P 4X6

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession de ses biens le 6 décembre 1989, et que la première assemblée des créanciers a eu lieu le 19 décembre 1989 à 15h30 p.m. au bureau du Sûreté, Complexe Guy-Favreau, 200 René-Lévesque Ouest, Bas. 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.

MAX B. DRUKER, C.A.
Druker & Associés Inc.
4333 Ste-Catherine O.,
suite 420, Montréal,
Québec, H3Z 1P9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-05-014-089-898

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ERIC VANASSE.

Partie Demanderesse
c.
AUBERGE MONT-ROLLAND INC. et
SEAN O'DONNELL et
KEITH MCGREGOR.

Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RAMON NICOLAS RODRIGUEZ de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1^{er} étage, Notre-Dame à Montréal, suite 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de KEITH MCGREGOR.

Lieu: Montréal
Date: 12 décembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-04-00368-891

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MOHABBAT ALI KHAN.

Partie Demanderesse
vs.
ANITA QUAISAR.

Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Madame Anita Quaisar de comparaitre au greffe de cette Cour au 100 St-Antoine Est, à Montréal, en salle 1100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la demande en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de Madame Anita Quaisar et une copie de la présente Requête pour Mesures Provisaires qui sera présentée pour adjudication dans la salle 217.1 du Tribunal du district, le 29 janvier 1990 à 9h30.

Lieu: Montréal
Date: 14 décembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
ME JEAN SAULNIER, Avocat
7190 St-Denis
Montréal, (Qc).

CANADA
PRO

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Nouvelle constitution

BERLIN-EST (Reuter) — Le Nouveau Forum, mouvement d'opposition est-allemand, a demandé hier l'élaboration d'une nouvelle constitution consacrant la séparation des pouvoirs de l'État et la mise en place d'une économie mixte en RDA. Dans son programme politique et un projet de statuts, le mouvement contestataire se définit comme « une tribune politique pour tous les citoyens qui ne font pas confiance aux partis existants pour mettre en œuvre une démocratisation en profondeur et orientée par la base ». Un groupe parlementaire est actuellement en train de mettre au point des amendements à la constitution est-allemande, qui supprimeront notamment le rôle dirigeant du Parti communiste (SED-PDS) et garantiront les droits civiques. Le mouvement se prononce pour une confédération entre la RFA et la RDA, sans aller jusqu'à demander la réunification des deux Allemagnes.

Marchais ignorait

PARIS (Reuter) — Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a répliqué à nouveau hier aux critiques sur ses relations passées avec Nicolae Ceausescu en invoquant son ignorance du côté abominable de son régime. « Nous avons condamné le régime en vigueur en Roumanie, qui n'a rien à voir avec le socialisme, et il est vrai que nous savions qu'il avait de graves défauts. Mais un régime aussi abominable que celui que nous découvrons aujourd'hui, non, nous ne savions pas », a-t-il dit sur la chaîne de télévision Antenne 2. « Ce que je regrette, c'est de ne pas avoir eu une connaissance suffisante de l'ampleur de la catastrophe que connaît aujourd'hui la Roumanie. Je vous fait observer que la dernière fois que je suis allé en Roumanie, c'était en 1984 et je n'y suis jamais retourné depuis », a-t-il affirmé. Il a insisté sur le fait qu'aucun gouvernement français, aussi bien de droite que de gauche, n'avait émis officiellement « la moindre protestation sur ce qui se passait en Roumanie ».

Multipartisme

MOSCOU (AFP) — Le Soviet suprême (parlement) de Lettonie a modifié hier sa constitution en introduisant la possibilité de multipartisme dans cette république balte, a annoncé l'agence TASS. L'article 6 de la constitution de la Lettonie, qui comme dans la constitution soviétique, attribue un rôle dirigeant au Parti communiste dans la société, a été modifié, a précisé l'agence officielle soviétique. Selon la nouvelle rédaction de cet article, « les citoyens lettons peuvent s'unir au sein d'un parti ou d'une autre organisation publique, à condition que ces organisations n'appellent pas au renversement par la force de l'ordre social établi », a ajouté TASS. Le Parlement lituanien avait aboli le mois dernier l'article 6 de sa constitution. Le Parti communiste de cette autre république balte s'était ensuite proclamé indépendant vis-à-vis de Moscou, adoptant des statuts et un programme distincts de ceux du Parti communiste soviétique.

Kim Il Sung confiant

TOKYO (Reuter) — Le leader nord-coréen Kim Il-Sung est confiant dans l'avenir du socialisme en dépit des événements qui bouleversent les pays d'Europe de l'Est. Selon un parlementaire japonais, Hideyoshi Hirose, qui l'a rencontré la semaine dernière, le numéro un de Pyongyang a souligné devant lui l'incontestable supériorité, selon lui, du socialisme sur le capitalisme. Kim, 77 ans, semble en bonne forme et jouit d'un excellent appétit, a précisé l'homme politique japonais.

Syrie toujours hostile

JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a estimé hier soir que la reprise des relations diplomatiques entre le Caire et Damas n'annonçait aucune diminution de l'hostilité de la Syrie envers Israël, a rapporté la télévision israélienne. « Il est vrai que la Syrie semble s'être résignée à l'accord de paix israélo-égyptien. Mais elle n'en poursuit pas moins ses préparatifs de guerre contre Israël », a déclaré le numéro du parti Likoud (droite nationaliste) qui s'adressait à une assemblée de militants de son parti à Tel-Aviv. C'est la première prise de position publique du premier ministre israélien sur la reprise mercredi des relations diplomatiques entre la Syrie et l'Égypte, après une rupture de 12 ans consécutive à la visite à Jérusalem en 1977 de l'ancien président égyptien Anouar Sadate.



Alexandre Dubcek, au centre, est devenu hier président du Parlement tchécoslovaque.

Dubcek est élu président du Parlement tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — La « révolution de velours » qui secoue la Tchécoslovaquie depuis le 17 novembre s'est poursuivie hier, avec l'élection sans heurt à la présidence de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque de la figure-symbole du Printemps de Prague, Alexander Dubcek.

Après 20 ans d'oubli officiel, M. Dubcek a retrouvé ce poste qu'il avait occupé pendant quelques mois avant sa disgrâce totale, en 1969.

Le compromis politique conclu vendredi dernier entre les principales forces politiques du pays, qui prévoyait l'élection à la présidence de l'Assemblée du communiste réformateur slovaque Alexander Dubcek — exclu du PCT en 1970 —, et celle aujourd'hui à la présidence de la république du dramaturge tchèque Vaclav Havel, a été jusqu'ici respecté à la lettre.

M. Dubcek a été élu à l'unanimité, moins une abstention. Auparavant, 23 nouveaux députés, presque tous représentants du mouvement démocratique tchèque Forum civique et de son équivalent slovaque du Public contre la violence — dont M. Dubcek lui-même — avaient été cooptés à la quasi-unanimité, par des députés élus pour leur part très majoritairement lors de la normalisation consécutive à l'effacement libéralisation de 1968.

« Mon retour à ce poste, que j'avais dû quitter il y a 20 ans, témoigne d'une certaine continuité entre l'année 68 et les événements d'aujourd'hui », a déclaré M. Dubcek dans un discours d'une dizaine de minutes, brièvement applaudi par les députés, immédiatement après son élection.

Cette dernière représente « une satisfaction morale pour des centaines de milliers d'acteurs du Printemps de Prague », a-t-il estimé. Celui qui fut le premier secrétaire du PCT tchécoslovaque en 1968-69 faisait ainsi allusion aux quelque 500 000 membres du PCT exclus comme lui de ce parti lors de la normalisation qui avait suivi l'écrasement militaire de ce mouvement par l'URSS et quatre autres pays du Pacte de Varsovie.

« Nous devons tout faire pour que jamais ne se reproduise l'abus du pouvoir par un petit groupe de dirigeants », a poursuivi la figure-symbole du Printemps de Prague.

Les premières élections libres depuis 1946 en Tchécoslovaquie, prévues dans six mois environ, constitueront la base pour le développement démocratique futur du pays », a-t-il ajouté. « L'automne 89 a développé de manière inégale l'héritage du Printemps 68 et inspiré nos peuples (tchèque et slovaque) pour de nouveaux actes créateurs », a conclu

M. Dubcek.

Aux termes d'un accord conclu vendredi dernier entre les principales forces politiques du pays, y compris le PCT, M. Dubcek, âgé de 68 ans, un communiste réformateur slovaque aujourd'hui sans-parti brigait seul ce poste, le dramaturge tchèque Vaclav Havel restant le seul candidat en lice pour la présidence de la république, où il devrait être élu aujourd'hui par les députés.

Outre M. Dubcek, les nouveaux députés cooptés hier sont pour la plupart membres des mouvements démocratiques tchèque et slovaque. On note parmi eux les noms de plusieurs des signataires les plus actifs de la Charte 77 pour la défense des droits de l'homme — MM. Vaclav Benda, Venek Silhan, Jaroslav Sabata, Tomas Hradilek, Ladislav Lis —, ainsi que le chanteur-compositeur populaire Michael Kocab.

Ces nouveaux députés remplacent d'anciens hauts responsables communistes qui avaient démissionné, parmi lesquels l'ex-secrétaire général du PCT Milos Jakes, les anciens responsables de l'idéologie Vasil Bilak et Jan Fojtik, l'ex-chef du parti pour la ville de Prague Miroslav Stepan, l'ancien premier ministre Lubomir Strougal et l'ancien président de l'Assemblée fédérale Alois Indra.

Mille personnes se réunissent à Jérusalem pour parler de paix

JÉRUSALEM (AFP) — Un millier de Palestiniens, d'Israéliens et de pacifistes européens membres d'organisations non-gouvernementales (ONG) ont participé, hier après-midi, à un premier meeting à Jérusalem-Est dans le cadre des manifestations « 1990 — L'Année de la paix », a-t-on constaté sur place.

« Comme en Europe, il faut briser le mur entre nos deux peuples », a déclaré le président de l'Association des journalistes palestiniens, Radwan Abou Ayash, lors de la réunion, tenue au théâtre al-Hakawati de Jérusalem-Est.

« Le temps est venu pour les Israéliens d'accepter les Palestiniens comme un partenaire à part entière, ce qui implique de négocier avec l'OLP », a-t-il ajouté.

Un représentant du mouvement israélien La Paix maintenant, Tsali Rechef, s'est prononcé, de son côté, pour la création d'un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël, estimant qu'il était de l'intérêt même de la société israélienne de mettre fin au plus vite à l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Un second meeting doit se tenir hier soir dans un hôtel de Jérusalem-Ouest, avec la participation de M. Fayçal Hussein, directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est, une personnalité politique de pre-

mier plan dans les territoires occupés, proche de l'OLP.

Les manifestations « 1990 — L'année de la paix » doivent culminer demain après-midi avec la formation d'une chaîne humaine le long des murailles de la Vieille Ville de Jérusalem.

Cette manifestation a été autorisée par la police. Toutefois, des barrières ont été établies dès hier soir dans les faubourgs de Jérusalem-Est. Selon des sources palestiniennes et israéliennes informées, ces barrières ont pour but de décourager les habitants de Cisjordanie occupée de se rendre à Jérusalem-Est (annexée) pour participer aux manifestations.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

Voeux du jour de l'an

Tous ceux et celles qui désirent rencontrer le **CARDINAL PAUL GRÉGOIRE** pour échanger avec lui des vœux pourront le faire le **1er janvier** en se rendant, entre 15h00 et 16h30, à sa résidence au 1071 rue de la Cathédrale. L'Archevêque sera heureux de les recevoir personnellement.

A tous, cordiale bienvenue.

Pour informations, appelez au 866-1661.

La Chine prend ses distances vis-à-vis de Gorbatchev

PÉKIN (AFP) — La Chine a pris ouvertement ses distances, hier, pour la première fois, vis-à-vis de Mikhaïl Gorbatchev, dont la diplomatie appelle aux yeux de Pékin une « étude prudente », tandis qu'un document interne du PC chinois accuse le chef du Kremlin d'être à l'origine de la disparition du socialisme en Europe de l'Est.

« La nouvelle pensée diplomatique de M. Gorbatchev est née alors que la situation internationale connaît des transformations majeures d'ampleur mondiale. Elle appelle une étude prudente et sérieuse », a déclaré hier le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, M. Jin Guihua, lors d'un point de presse hebdomadaire.

M. Jin a souhaité en outre que l'amitié qui présidait aux relations entre la Chine et le régime de M. Ceausescu « ne soit pas affectée » par le renversement du dictateur, qui avait apporté un soutien sans faille à l'écrasement en juin par l'armée chinoise du Printemps de Pékin.

Pékin a reconnu mardi le Conseil de salut national au pouvoir à Bucarest.

L'inquiétude des responsables du PC chinois, qui n'ont plus pour alliés que Cuba et la Corée du Nord, s'est manifestée dans un document interne mis récemment en circulation par le Comité du Parti communiste de Pékin, a-t-on appris de sources chinoises informées.

Selon ces sources, ce document désigne M. Gorbatchev comme le responsable de la disparition du socialisme en Europe de l'Est et du désordre qui y règne.

Jusqu'à présent, la direction chinoise s'est retranchée derrière la non-ingérence dans les affaires intérieures de ces pays et à évité tout commentaire sur leur évolution politique.

« La Chine veut la stabilité sociale et le développement économique pour ces pays », a déclaré hier le porte-parole, avant de souligner que selon les principes du mouvement communiste international, il appartient à chaque PC de définir sa propre voie, « intégrant les bases de la

théorie marxiste » aux conditions nationales.

Paradoxalement, si l'excès de réformes entreprises par M. Gorbatchev a conduit à la disparition du socialisme en Europe de l'Est, le document interne du PC estime que la chute de M. Ceausescu est due notamment à son opposition à toute réforme, ont indiqué ces sources chinoises.

Le document souligne également que la Chine doit s'en tenir à deux axes : la fidélité au socialisme et celle aux réformes lancées au début de la décennie par Deng Xiaoping, ont-elles ajouté.

« Nous avons entièrement confiance dans le socialisme », a souligné pour sa part le porte-parole, qui s'est déclaré convaincu que ce système « vaincra au bout du compte les difficultés qu'il rencontre dans son développement ».

Hier, la première délégation du PC soviétique à venir en Chine depuis la répression des manifestations de Tian An Men devait rencontrer le nouveau chef du PC chinois, Jiang Zemin, a-t-on indiqué de source soviétique.

Le sommet de Pékin à la mi-mai entre MM. Gorbatchev et Deng Xiaoping, tenu à quatre jours de la proclamation de la loi martiale dans la capitale chinoise, avait marqué l'aboutissement de sept années d'efforts de normalisation entre les deux géants communistes.

Depuis, le cours ultra-orthodoxe de la direction chinoise et la chute des dirigeants communistes est-européens a mené Pékin à un isolement international.

Hier, toute la presse chinoise rapportait les récents propos du premier ministre Li Peng selon qui le recours à l'armée en juin était correct.

Ses propos faisaient suite à une réunion, dimanche dernier, du Politburo chinois, convoquée d'urgence pour examiner la situation en Roumanie, et au cours duquel, selon des sources chinoises informées, l'usage de la force en cas de renouveau de l'agitation populaire en Chine a été confirmé.

Espagne

Deux gardes civils tués

GIJON (AFP) — Deux gardes civils (gendarmes) ont été tués par balles dans un attentat commis hier en milieu de journée à Gijon (Asturies, nord de l'Espagne), a-t-on appris auprès de la Garde Civile qui voit dans le Groupe de résistance anti-fasciste du premier Octobre (GRAPO, extrême-gauche) l'auteur probable de l'attentat.

Deux jeunes hommes ont pénétré dans le bâtiment de la perception des impôts de Gijon et se sont dirigés vers les deux gardes civils — en faction à l'accueil, au rez-de-chaussée du bâtiment — et ont aussitôt tiré sur eux plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur. L'un des deux policiers a été achevé alors qu'il était à terre et dépouillé de son arme réglementaire, a-t-on précisé de même source.

Les agresseurs ont ensuite pris la fuite à pied en compagnie d'une jeune femme qui les attendait à l'extérieur du bâtiment et se sont mêlés à la foule.

Par ailleurs, à Barcelone, des inconnus ont tiré mercredi matin contre un policier au moment où celui-ci pénétrait dans l'immeuble qu'il habite. Le policier n'a pas été atteint lors de cette agression dont les auteurs sont inconnus.



BRASAL PRÉSENTE

HOPPS BRÄU

Une Vraie Bière de Style Allemand!

HOPPS BRAU est la première bière allemande authentique à être brassée et vieillie au Québec.

HOPPS BRAU est une bière de première qualité, filtrée à froid, non pasteurisée et qui contient 4,5% d'alcool/vol.

HOPPS BRAU est brassée selon les règles strictes du Reinheitsgebot de 1516, une loi traditionnelle bavaroise qui régit la pureté et l'excellence de la bière.

HOPPS BRAU ne contient ni additifs, ni agents de conservation.

Joyeuses Fêtes

BRASAL - BRASSERIE ALLEMANDE.

Mtl 514-365-5050 Québec 418-877-5050

Garavou vous dit:

ATTENTION!

CSST

TRAVIATA Collection

RW

RAYMOND WEIL

GENEVE

LE TEMPS CRÉATEUR

BIJOUTERIE le roy

7139, rue St-Hubert 277-3127

Le gendarme nord-américain

La crise de Panama va empoisonner l'Amérique centrale

APRÈS avoir fait perdre la face au président des États-Unis en échappant à une force d'invasion de 20 000 soldats, l'insaisissable Manuel Noriega a ajouté une autre complication à l'invasion du Panama en trouvant refuge à l'ambassade du Vatican. Les mésaventures de ce triste héros, hier mercenaire de Washington et aujourd'hui bouc-émissaire de la Maison Blanche, ne sauraient pourtant nous distraire des graves problèmes qui se posent plus que jamais, non seulement dans ce petit pays, mais dans le reste de l'Amérique centrale.

Les États-Unis auront même réussi à aggraver la situation, comme l'atteste l'escalade contre l'ambassade cubaine à Panama. Les autorités du « Commandement sud » continuent de proclamer que leur opération « Juste cause » a été un succès et que leurs activités sont presque achevées. Mais le bilan n'est pas aussi rose qu'on veut bien l'afficher pour satisfaire l'insatiable orgueil national des États-Unis.

Les combats auront finalement fait parmi la population civile quelques centaines de morts et nombre de blessés. Des milliers de personnes sont devenues des « réfugiés » dans leur propre pays et dépendent pour leur survie quotidienne des rations distribuées par l'armée. Le pillage a cessé, certes, et l'ordre public revient lentement, sous surveillance militaire. Mais on estime à près d'un milliard de dollars les dommages aux commerces qui ne seront pas remboursés par les assurances, les pertes étant attribuables à un « fait de guerre ».

En réalité, tout le pays, déjà disloqué par le boycott américain, est à reconstruire. Et il sera d'autant plus difficile de le faire que le Panama n'a pas d'authentique gouvernement. Les violences du général Noriega lors des élections ne font pas de ses adversaires des dirigeants plus démocrates ou plus libres. Le président « élu » montre des talents de docilité, de confusion et d'incompétence qui donnent raison aux Panaméens de voir en lui une marionnette des États-Unis.

C'est dire qu'il sera plus difficile qu'on le pense de régler le problème « diplomatique » du général Noriega, et que même l'ancien dictateur parti, la crise panaméenne va continuer.

À juste titre, le Vatican a refusé de violer le droit international. En encerclant la nonciature, l'armée américaine n'aura fait qu'ajouter au mépris dans lequel Washington tient les petits pays et les institutions qui n'ont pas la force de leur

côté. L'ultimatum au pape est d'autant plus grotesque qu'il y a encore peu de mois la Maison Blanche offrait à ce « dangereux trafiquant » sa liberté contre un exil volontaire !

La contradiction continue quand M. Guillermo Endara dit à Jean-Paul II que le fugitif peut encore causer des pertes de vies humaines au Panama, alors que les vrais patrons du pays, MM. George Bush et « Dick » Cheney, le secrétaire à la Défense, se targuent que l'ex-dictateur « n'est plus un facteur » et que « son règne est fini ». Comble de l'ironie, le Vatican est prêt à remettre Noriega au Panama, mais le président Endara veut le livrer à Washington, malgré que la constitution du petit pays interdise d'en extraditer un citoyen !

Sous cette tragi-comédie se cache un développement politique autrement plus grave. L'intervention des États-Unis ne fait pas que satisfaire des besoins de politique intérieure de l'administration Bush. Elle prépare l'opinion publique à d'autres interventions militaires. Cuba et le Nicaragua ont beau avoir développé, non sans motif du reste, une forte paranoïa, ils dénoncent à bon droit ce genre d'intervention.

Sous prétexte de lutte contre la drogue, en effet, la CIA s'est fait donner un budget supplémentaire de subversion. Et l'armée américaine elle-même pourra, sans l'aval du Congrès, frapper à l'étranger contre les trafiquants de narcotiques. Quelle meilleure « cause » trouver pour renouer avec la politique de la canonnière, et ramener l'Amérique latine à l'ordre nord-américain ?

Ce ne sera pas le moindre paradoxe de voir les États-Unis, principal marché mondial de la drogue, se faire le champion international de la vertu, alors qu'en donnant l'asile politique à un Noriega, La Havane, Managua ou n'importe quel autre gouvernement paraîtrait complice du désormais célèbre « cartel de Medellín ».

La drogue n'aurait pas donné autant de pouvoir à des Noriega s'ils n'avaient longtemps joui de la protection des États-Unis. La drogue n'aurait pas non plus pris une telle importance dans l'économie de la Colombie et d'autres pays dominés par le narco-dollar si la politique nord-américaine n'y avait longtemps entretenu sous-développement et dictatures.

Or, toutes ces « vies » au sud du Rio Grande ne valent pourtant pas moins que les autres.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les dix ans de la CSST

Les raisins du paritarisme sont toujours verts

DIX ANS après son adoption par l'Assemblée nationale, la Loi sur la santé et la sécurité du travail continue d'alimenter un débat passionné aussi bien entre les « partenaires sociaux » que dans l'enceinte du Salon bleu.

Cette loi (à ne pas confondre avec la Loi sur les accidents et les maladies professionnelles, adoptée cinq ans plus tard et modifiant le régime d'indemnisation) avait pour objet de remplacer la quinquagénnaire Commission des accidents du travail par un organisme paritaire dont l'administration serait confiée à un nombre égal de représentants des associations patronales et syndicales. La nouvelle commission, dirigée par un président-directeur général siégeant au conseil d'administration, intégrerait les fonctions d'indemnisation et d'inspection, en même temps qu'elle recevrait le mandat de soutenir, également sur une base paritaire, les activités de prévention des accidents et de promotion de la santé en milieu de travail.

Avec un tel cumul, l'Assemblée nationale créait un « monstre », la CSST : ogre pour les petits poutets, vampire pour les autres...

Un horizon toujours reculé

Dès le départ, la question s'est posée : si la CSST a pour mission de prévenir les accidents, quand verra-on les premiers effets de cette ambitieuse réforme ? La réponse allait de soi. Ce serait plus tard, bien sûr, dans cinq ans, dans dix ans, peut-être davantage...

Depuis lors, l'horizon du Grand Soir où prévention des accidents et promotion de la santé entraîneront une baisse perceptible du nombre des « lésions » semble reculer. Moins de 150 000 lésions en 1979, un peu plus de 200 000 en 1988. Voilà un premier sujet de controverse. Les uns diront que les accidents, jadis, étaient sous-déclarés, et que les nouvelles règles ont simplement mis au jour ce qu'on avait tendance à dissimuler. Que non, répliquent les autres, c'est que la définition de « lésion professionnelle » a été abusivement élargie de telle sorte qu'elle déborde le champ traditionnellement réservé à ce type d'assurance sociale.

Autre sujet de débat : les coûts. Astronomiques, croît-on généralement, et en progression constante. Cela paraît indéniable si l'on s'en tient, par exemple, aux coûts de l'indemnisation qui, en dollars courants, ont plus que doublé depuis dix ans. En dollars constants, l'écart est moins spectaculaire. On note même une légère baisse depuis trois ans (après le choc initial de la réforme des modalités d'indemnisation). N'empêche que le taux moyen de cotisation est passé de 1,89 % en 1980 à 2,75 % en 1988 (et ramené à 2,50 % en 1990).

Ces hausses n'ont pas empêché la CSST de déclarer des déficits substantiels jusqu'en 1988 où elle a enregistré son premier surplus depuis 1980. Une des conséquences de cette sous-budgétisation (d'ailleurs bénite par l'Assemblée nationale) aura été d'entraîner une chute abrupte du taux de capitalisation du régime, qui est passé de 78,3 % en 1980 à un creux de 50,1 % en 1986, alourdissant ainsi les charges sociales des entreprises de demain.

Pour juger de la situation financière du régime, les comparaisons interprovinciales sont assez décevantes : tout se ressemble, mais rien n'est tout à fait pareil, notamment la protection offerte (qui est totale au Québec). C'est une mince consolation de constater que le taux de cotisation est beaucoup plus élevé en Ontario (3,12 % en 1988) où plusieurs secteurs d'activité économique ne participent pas au financement du régime, et que ce taux devrait continuer de connaître une augmen-

tation rapide étant donné une capitalisation notablement insuffisante. Bref, un exemple à ne pas suivre.

Si la pression sur les coûts du régime québécois a paru diminuer ces deux dernières années, des décisions récentes risquent de provoquer une nouvelle flambée. De quel ordre ? On le verra mieux dans deux ou trois ans. Parmi ces décisions, il y a celle du conseil d'administration de la CSST (au grand désespoir de Mme Monique Jérôme-Forget) de ne plus soumettre le diagnostic du médecin traitant à une contre-expertise médicale. Il ne serait pas étonnant que cette seule mesure entraîne une hausse d'une bonne centaine de millions. Une autre centaine de millions pourraient s'ajouter aux dépenses de la CSST à la suite de la décision prise par l'Assemblée nationale de porter de 42 743 \$ à 125 000 \$ (d'ici janvier 1992) l'indemnité forfaitaire pour séquences permanentes du régime d'assurance-automobile. Il ne fait aucun doute que la CSST devra réviser ses barèmes et offrir aux accidentés du travail une indemnité comparable.

Aussi peut-on penser que le répit accordé aux bailleurs de fonds du régime — grâce à un taux réduit de 2,75 % à 2,50 %, et sans déficit sur papier — sera de courte durée. C'est en prévision de tels événements que Mme Jérôme-Forget aurait souhaité prévoir un troisième surplus en 1990. Elle n'a pas réussi à convaincre ses « partenaires ». Faut-il y voir un des motifs de sa décision d'écourter son mandat à la tête de la CSST ? Car, aussi bien chez les représentants patronaux que syndicaux, s'agissant de l'indemnisation des accidents du travail, le mot « surplus » est un mot obscène. Cachez-moi ce surplus qu'on ne saurait voir... Surplus, qu'est-ce à dire ? Qu'on aurait trop pressuré les employeurs cotisants ? Ou qu'on aurait fait des économies sur le dos (ou le bras ou la jambe) des accidentés ? Dans l'un et l'autre cas, la chose serait « politiquement » insupportable. Le paritarisme, c'est aussi cela.

Donc, forcément, le mode de financement du régime et ses conséquences économiques sur les entreprises préoccupent surtout les employeurs. De l'autre côté, les accidentés, leurs porte-parole syndicaux ou associatifs et, par ricochet, les membres de l'Assemblée nationale dont, au premier chef, le ministre responsable s'inquiètent davantage de la qualité des décisions prises par la CSST et de la lenteur du cheminement des dossiers à travers l'appareil administratif et quasi judiciaire.

Réformer les bureaux de révision

Les délais excessifs dans le traitement de quelques dizaines de milliers de dossiers seront à l'ordre du jour des prochains mois. Bien que les partenaires ne puissent le reconnaître ouvertement (sous peine d'être traduits devant leurs commettants respectifs, ou même devant le tribunal de l'opinion pour crime de lèse-paritarisme), les bureaux de révision des décisions de la CSST sont devenus un goulot d'étranglement qui confine à l'absurde. Ils doivent être remplacés.

C'est une décision qu'il appartiendra au ministre du Travail, M. Yves Séguin, de soumettre au gouvernement le plus tôt possible. Inévitablement, il y aura un tollé — plus ou moins élevé à l'échelle des décibels. Mais ce ne sera que de la frime. Le ministre aurait tort de se laisser intimider pour si peu.

— JEAN FRANCOEUR

L'AIDE AMÉRICAINE À LA COLOMBIE !



REPRISE

LETTRES AU DEVOIR

Pas de confusion

M. MICHEL Bédard écrivait le 13 décembre afin de faire part de ses réactions face au choix de l'orme d'Amérique comme emblème arborescent du Québec.

L'Association forestière québécoise a mené, en 1985 et 1986, une consultation auprès du public et réalisé, en 1987, un sondage auprès de divers groupes et associations reliés au monde forestier. Le 30 octobre 1987, son conseil recommandait au ministre délégué aux Forêts, par ordre de préférence, une des espèces suivantes : l'épinette noire, l'orme d'Amérique, le bouleau blanc.

L'épinette noire a été pressentie par Terre-Neuve. L'orme d'Amérique a donc été reconnu comme l'espèce à privilégier. Cette espèce se retrouve sur l'ensemble du territoire habité du Québec, malgré les ravages causés par la maladie hollandaise, un champignon microscopique véhiculé par un insecte.

En choisissant l'orme, le gouvernement indique clairement son intention de lui accorder une importance particulière. Mon collègue, le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, est à élaborer une politique pour sauvegarder cette espèce en voie de disparition.

L'érable à sucre n'a pas été retenue, étant donné que l'emblème officiel du Canada est déjà la feuille d'érable. Il y aurait eu risque de confusion.

— LIZA FRULLA-HÉBERT
ministre des Communications
Québec, le 21 décembre.

La police discrète

QUAND IL s'agit de se faire du capital politique, il y a des occasions en or. Le cher « conducteur » était certainement populaire lorsqu'il achetait nos réacteurs nucléaires mais, comme il n'avait plus un seul supporter au Canada, sinon au monde, il fallait s'empreser de le voter aux géomies.

Soignant sa réputation de grand démocrate, notre premier ministre n'y a pas manqué.

Quel âne ce Ceausescu ! Comment sa police pouvait-elle rester secrète alors qu'elle enlevait les ongles des gens ? À moins qu'elle en ait eu assez d'user les siens à creuser des tunnels sous Bucarest ? Non mais, vraiment ! qu'est-ce que c'est que ces histoires de vampires ? Que cette Securitate n'est-elle venue se mettre sur la même longueur d'onde que notre police discrète !

Notre Service canadien du renseignement de sécurité ne commet jamais de telles bévues. Bonnes nouvelles, pas de nouvelles, nos médias n'en parlent pas. Les Canadiens ignorent jusqu'à son existence. N'empêche que, en 1988-89, au moment où 50 000 Montréalais n'ont pas un toit sur la tête, ce petit « service discret » a coûté, selon le ministère des Finances, la rondelette somme de 180 \$ millions.

Et le Système fédéral de contrôle de la société canadienne, ça existe toujours ? Et ça coûte combien ? Et la GRC ? Et les services secrets de l'armée ? Et les escouades spéciales des polices provinciales et municipales ? Et la pléthore d'informateurs ?

Quel dommage qu'on ne puisse exporter un aussi beau système de sécurité ! Je suis sûr que, avec un peu de publicité, même Ceausescu aurait flairé l'aubaine. Évidemment, il aurait aussi fallu qu'il en ait les moyens : la technologie moderne revient passablement plus cher que les bonnes vieilles paires de pinces.

Et nous, M. Mulroney, en avons-nous vraiment les moyens ? Car, assez bizarrement, il semble que plus un pays s'appauvrit, plus il les trouve. Sous le couvert d'une lutte contre la drogue, le Canada n'est-il pas en train de s'engager sur une pente dangereuse ?

— GILLES PELLETIER
Montréal, le 28 décembre.

Système à refaire

ON N'EST plus à l'ère des bagarres générales dans le circuit Ziegler. La terreur des Flyers de Philadelphie est révolue. Il y a encore malheureusement des batailles imputables à un système de jeu défectueux.

Chaque équipe possède son fier-à-bras. Il évolue quand le jeu devient violent et on l'incite à s'attaquer à qui cherche noise à une vedette ou à un petit joueur.

La Ligue nationale et les magnats des clubs sont conscients du problème mais hésitent à passer aux actes. Les règlements ne sont pas assez sévères.

La presse sportive tente de changer les mentalités par des écrits sagaces, dénonciateurs et clairvoyants. On connaît son influence auprès des amateurs du hockey professionnel majeur.

Malheureusement, des fans encouragent toujours la violence. On n'a qu'à les voir chahuter leur favori. Car, dans leur propre ville, les batailleurs sont populaires.

Les autorités de la Ligue et des équipes doivent faire un examen de conscience. Les combats n'ont pas leur place dans un sport où le beau jeu devrait primer.

Les jeunes joueurs du hockey mineur n'ont pas un bel exemple. Ils sont influençables et peuvent pratiquer un jeu semblable.

Violence et combats ne sont pas de belles images pour notre sport national !

— YVES PRÉFONTAINE
Sherbrooke, le 19 décembre.

Bienfaits oubliés du communisme

L'ÉGALITARISME, cette valeur communiste, jouera bientôt contre les ex-communistes eux-mêmes. Les médias nous apprennent que l'URSS, en 1988, ne comptait que 409 sidatiques. Que voilà un bilan positif ! La même année, les États-Unis à eux seuls dénombraient 110 333 cas. Vu sous l'angle statistique, le communisme fut au moins un rempart efficace contre le fléau.

Avec le vent de libéralisation occidentale qui souffle sur les pays de l'Est, ces populations jusqu'ici protégées par le rideau de fer ne doivent-elles pas craindre le pire ?

La levée du rideau de fer entraînera une hausse significative de l'industrialisation, donc pollution accrue, destruction plus rapide de la planète.

Comment évitera-t-on l'effet de serre grandissant et catastrophique quand chaque famille russe, polonaise ou chinoise, à l'exemple des capitalistes, disposera devant sa porte d'une ou deux autos, ce symbole de la liberté ?

Dans une perspective de survie

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prérez de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

globale, le passage du communisme au capitalisme n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux à souhaiter aux gens de l'Est... et à nous. Mais tous, capitalistes comme ex-communistes, seront enfin sur le même pied face au péril du sida et de la pollution.

— RODRIGUE LAROSE
Sherbrooke, le 12 décembre.

Humble valet

Lettre à M. Brian Mulroney

BIEN QUE vous vous présentiez à l'extérieur des Amériques comme un fier défenseur des droits humains (Afrique du Sud et autres), vous vous mettez soudainement à approuver une invasion de 20 000 soldats pour contrer l'assassinat d'un officier américain.

Si vous justifiez une telle réaction, qui à vos yeux ne semble pas disproportionnée, j'espère que vous seriez également d'accord avec une invasion américaine au Salvador si jamais le gouvernement en place y était renversé et qu'un officier américain y était tué. Ou au Nicaragua Sandiniste, dans le même cas...

Si vous justifiez une telle réaction américaine, la liste des interventions du même genre qui pourraient être faites pour des motifs équivalents risque d'être longue.

Évidemment, l'intervention armée des États-Unis dans un pays d'Amérique Latine pour un mort et quelques menaces, ne saurait être condamnée... Après tout, ils sont les rois et vous, qui nous représentez, leur humble valet.

Qui, à l'avenir, prendra au sérieux M. Mulroney dans sa défense des droits humains ?

— ANDRÉ DUFOUR, m.d.
et 16 personnes de la Clinique communautaire de Pointe-St-Charles

Montréal, le 21 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5736

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Plus dur que le mur de Berlin

Nous consacrons plus d'argent à nos animaux qu'au tiers-monde

GUY LAFLEUR

Directeur des programmes à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

SI ON garde les yeux tournés vers le nord de la planète, 1989 se termine sur une note d'espoir. Bien plus vite qu'on ne l'avait prévu, les populations des pays de l'Est ont « grignoté » le mur Est-Ouest. L'ère de la guerre froide semble devoir basculer définitivement dans le passé.

Les risques de conflits planétaires et nucléaires s'estompent. N'entrons-nous pas, avec les développements de la dernière année, dans une phase de coopération où nos pays pourront enfin s'attaquer ensemble aux grands défis actuels : environnement planétaire menacé, difficultés économiques qui confrontent les sociétés de l'Est certes, mais les nôtres également, inégalités entre pays industrialisés (Nord) et ceux du tiers-monde (Sud) ?

Les énormes investissements consacrés depuis 40 ans à la course aux armements et aux guerres ne pourront-ils pas désormais servir la coopération entre les peuples ?

Si au Nord, le ciel se dégage, au Sud, les nuages persistent... En Éthiopie, la famine menace à nouveau : cas spectaculaire qui ne doit pas nous faire oublier qu'ailleurs, sur cette planète, 800 millions de personnes au moins sont mal nourries et que, selon l'expression imagée de René Dumont, « d'ici 15 ans, dans le monde, un enfant sur deux naîtra dans un bidonville ».

Les inégalités s'accroissent entre « riches » et « pauvres ». En 1967, l'écart de revenu moyen entre le Nord et le Sud était de 2 360 \$. En 1980, il passait à 10 000 \$ puis à 14 000 \$ en 1988. « Le tiers-monde est écrasé par une dette énorme, aggravée par des taux d'intérêt élevés... ses denrées et ses matières brutes n'offrant qu'un rendement dérisoire... les ressources des pays industrialisés (en direction du tiers-monde) étant à ce point minimes qu'en réalité, le courant va dans l'autre direction, des pauvres aux riches, au rythme d'environ 20 \$ milliards par année » (Marcel Massé, président de l'Agence canadienne de développement international — ACDI).

Le plus désolant et le plus grave



toutefois, en 1989, c'est l'attitude d'indifférence ou même de fermeture qu'on a vu s'accroître chez les gouvernements des pays industrialisés à l'égard des problèmes du Sud. Ce qui justifie le reproche formulé en juillet dernier par le président de la Commission européenne, Jacques Delors : « Les trois quarts de l'humanité sont spectateurs de la croissance. Nos démocraties sont rongées par la myopie et ne voient pas l'abîme qui se creuse ».

Se fermer au tiers-monde ?

Réunis à Paris, en juillet, les chefs des sept grands pays industrialisés d'Occident ont rejeté l'appel lancé en faveur de la tenue annuelle de discussions Nord-Sud. L'appel émanait de dirigeants de l'Égypte, du Sénégal, de l'Inde et du Venezuela. Il a été appuyé par le président Mitterrand, soutenu tièdement par le Canada. Les autres l'ont rejeté.

Aucun allègement significatif n'a été apporté au fardeau de la dette extérieure des pays du tiers-monde. Les banques de nos pays continuent à être remboursées et les peuples du Sud se serrent la ceinture à cette fin. Au Venezuela, en mars, la population est descendue dans la rue exprimer son refus du programme économique adopté

par son gouvernement pour assurer le paiement de la dette. Il y a eu répression, quelques centaines de morts, des milliers de blessés et de détenus...

Malgré les invitations du plan Brady, les grandes banques occidentales effectuent de moins en moins de prêts au tiers-monde. Résultat : de moins en moins d'argent pour le développement.

Les pays du tiers-monde sont à peu près exclus des discussions en cours au GATT sur les tarifs commerciaux, notamment dans le domaine de l'agriculture. Tout semble indiquer que l'agriculture du Sud va continuer à faire les frais de la guerre commerciale entre les États-Unis et l'Europe des 12 dans le domaine agricole.

Le Traité de libre-échange en Amérique du Nord, le Marché unique de 92 en Europe vont, semble-t-il, rendre plus difficile l'accès à ces marchés pour les pays du Sud. Au moment où la Banque mondiale convie donc ces derniers à développer leurs exportations (pour rembourser la dette...), les pays du Nord se développent en forteresses protectionnistes.

Enfin, l'aide publique au développement (APD) plafonne dans nos pays. En 1989, le Canada a réduit son aide au tiers-monde de 400 \$ millions (passée de 2,8 \$ milliards

en 1988 à 2,4 \$ milliards en 1989). Les États-Unis consacrent à l'aide moins qu'en 1977 ! Dans les prochaines années, les pays occidentaux verront croître leur Produit national brut de 2,5 % par année, mais n'accroîtront leur aide que de 2 %.

Autre coup dur pour les pays du Sud : il est possible qu'une partie de l'APD sera prochainement affectée... aux pays de l'Est. Bien sûr, on doit se réjouir de voir se développer la coopération ou même le soutien à la reconstruction économique de l'Est. Mais, cette coopération ne doit pas être financée par un prélèvement sur nos contributions aux pays du Sud, autrement plus dans la dèche que ceux de l'Est !

Un leadership courageux

Loin d'exercer un leadership éclairé en matière de rapports Nord-Sud, nos dirigeants se mettent à la traîne d'une opinion publique souvent peu informée des problèmes du tiers-monde. Loin de sensibiliser nos concitoyens et concitoyennes à l'impact que les problèmes du Sud ont sur l'avenir de la planète, sur notre propre économie et notre environnement, nos gouvernements se dirigent droit vers une coopération à la fois moins généreuse et plus soumise aux con-

trôles et programmes dictés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Ils multiplient les déclarations « éplorées » et « catastrophées » sur l'état du tiers-monde... pendant que, d'autre part, ils réduisent les budgets d'aide et n'accroissent pas ceux de l'éducation du public canadien au tiers-monde. Pourtant, même « endettés », nos pays ne jouissent-ils pas d'un niveau de vie 20 fois supérieur à celui du tiers-monde ? Les Canadiens consacrent plus d'argent per capita à leurs animaux domestiques... [108 \$ (1986)] qu'à l'aide au tiers-monde [100 \$ (1986)].

À vrai dire, le plus grave des réductions budgétaires à l'APD, ce sont moins les quelques millions en moins destinés au tiers-monde, que le message suggéré par ces réductions : celui d'un repli des pays riches sur eux-mêmes ; celui d'une démission de nos gouvernements face aux problèmes Nord-Sud, face au futur de l'humanité... « De nouvelles réductions dans le programme d'aide... marqueraient une abdication des engagements du Canada envers les nations du tiers-monde », déclarait en novembre le Conseil d'administration du réputé Institut Nord-Sud à Ottawa.

Convertir les dépenses militaires

Au seuil de la dernière décennie du siècle, le gouvernement canadien doit plutôt envoyer un message d'espoir aux peuples du Sud. Accroître l'aide au développement, c'est à cet égard se donner les moyens de jouer un rôle dans la solution de problèmes planétaires : c'est s'attaquer au mal-développement qui génère, dans les pays du tiers-monde, la famine, les guerres, les dictatures et les pollutions de toutes sortes. C'est favoriser la paix, la protection de l'environnement, la justice sociale et la démocratie.

Alors, qu'attend le gouvernement canadien pour faire un effort d'imagination... et y convier la population canadienne, en faveur du tiers-monde et de réductions budgétaires qui ne soient pas transférées aux plus « démunis » de ce monde ? Par exemple, les « économies », favorisées par la détente Est-Ouest, ne pourraient-elles pas être transférées aux pays du Sud, les dépenses militaires converties en fonds pour le développement ?

La magie des nombres



Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

L'AURA fallu dix ans à la Pologne pour réussir sa libération, dix mois à la Hongrie, dix semaines aux Allemands, dix jours à la Tchécoslovaquie et seulement dix heures aux Roumains. Et on dira ensuite que l'Histoire n'aime pas les choses bien faites.

Rarement un sous-continent n'aura fait preuve d'un tel mouvement d'ensemble. Il faut dire qu'ils en avaient quelque peu l'habitude. Pendant des années, tout ce beau monde a appris à marcher au pas lors des interminables parades du Premier mai. Ce n'étaient en fait que des répétitions générales.

Quel bel exemple de ce que les sociologues nomment les effets pervers ! Le père Lénine a dû se retourner dans son mausolée.

Il suffit de se promener en Europe — peu importe où — pour sentir cet air de fierté qui unit tous les Européens devant les événements des derniers mois. (Et pendant ce temps, les Américains font rire d'eux avec leur invasion d'opérette dans ce pays-bidon qu'est le Panama.) Ils ne vous le diront pas aussi directement, mais ils ont maintenant la conviction d'avoir le vent en poupe.

J'ai même entendu un universitaire très sérieux argumenter que la situation ressemblait à s'y méprendre aux dernières années du millénaire précédent alors qu'après les années noires de la mort de l'Empire romain, l'Europe s'appropriait à se lancer dans l'extraordinaire aventure d'une révolution agricole qui, quelques années plus tard, allait nous donner la Renaissance.

Il suffit de quelques jours pour découvrir que le Canada n'est plus qu'une cécille de l'Histoire en marche. Pendant tout le mois de décembre, seulement deux nouvelles canadiennes ont trouvé place parmi les actualités européennes : la tuerie de l'École polytechnique et le déficit de la balance commerciale.

Dans le premier cas, on s'est contenté de faire ressortir le caractère typiquement nord-américain de ce genre nouveau de crime. Dans le deuxième cas, on a surtout insisté sur la curieuse déchéance économique d'un pays qui apparemment a choisi la mauvaise solution en s'associant aux États-Unis.

Dès que vous tentez de leur expliquer la stratégie économique canadienne, ils vous regardent comme si vous sortiez tout juste de la jungle. « Comment ! Vous vous lancez dans l'aventure du libre-échange sans avoir la moindre intention de vous donner une monnaie et des institutions politiques communes ? »

Pendant un temps les Européens ont pu craindre que l'Amérique allait devenir une véritable forteresse économique et les prendre de vitesse dans la guerre économique avec le Japon. Aujourd'hui, plus personne ne mentionne cette possibilité. En nous limitant à un libre-échange de biens et services, nous nous contentons d'élargir un peu plus le marché domestique nord-américain qui, avec ses 225 millions d'Américains, constitue déjà le plus grand marché capitaliste de la planète.

En y ajoutant les quelques millions de Canadiens, on ne règle rien du tout. Les problèmes de l'économie nord-américaine n'ont que peu à voir avec l'étendue du marché intérieur.

En Europe, personne ne comprend ce qui a pu motiver les Canadiens à choisir la voie de l'intégration économique. « Il fallait plutôt vous différencier au maximum, un peu à la manière de la Suisse. D'ailleurs, vos deux économies étaient déjà plus étroitement intégrées que ne le sont actuellement les économies européennes. »

C'est la même analyse qui commence à prévaloir dans le cas de l'Allemagne de l'Est. Il aura suffi de quelques semaines pour que les économistes les plus libéraux et les plus avant-gardistes de ce pays réalisent qu'en s'intégrant trop étroitement à l'Allemagne fédérale, ils se condamneraient à un rôle d'appoint. D'un seul coup, on commence à découvrir des avantages à l'existence de barrières économiques.

Intéressant n'est-ce pas ?

Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de ne pas dépasser quatre pages et demie dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.

L'année du siècle en Europe de l'Est

ANALYSE

FRANÇOIS BROUSSEAU

AVEC le bain de sang roumain, l'année 1989 est complète à l'Est. Une année proprement shakespearienne, unique dans le siècle, dont la progression dramatique, l'accélération géométrique et l'imprévisibilité stupéfiante ne se sont pas démenties, jusqu'à la fin.

Bucarest et Timisoara représentent à la fois une confirmation de la règle constatée depuis le milieu de l'année dans l'ex-bloc soviétique — les régimes communistes d'Europe centrale sont vromis par leurs populations et condamnés par l'Histoire — et une exception par le caractère extrêmement violent de l'opération, qui rapproche, dans une agonie sanglante, et toutes proportions gardées, la fin du communisme roumain en 1989 de celle du nazisme en 1945. Alors que Varsovie, Budapest et Prague avaient surpris par la civilité, la force tranquille de leurs révolutions pourtant profondes et radicales.

Pourquoi cette année folle ? Et pourquoi seulement maintenant ?

L'URSS de Gorbatchev n'a pas « inspiré », au sens programmatique du terme, la grandiose explosion de 1989. Inscrite dans l'illégitimité originelle de ces régimes imposés par la force, et dans l'utopie intrinsèque du modèle, cette éruption puise plutôt aux exemples, bien antérieurs à Gorbatchev, que sont Budapest 1956, Prague 1968 et, surtout, Gdansk 1980.

La *glasnost* et la *perestroïka* gorbatchéviennes, tout audacieuses et louables qu'elles soient dans le contexte soviétique, représentent en fait un *remake* des tentatives, théoriques et pratiques, des artisans des mouvements sociaux qui ont secoué l'Est depuis plus de trois décennies.

Gorbatchev n'a pas inventé, il s'en faut de beaucoup, la revalorisation du marché et de l'initiative individuelle en matière économique, ou l'acceptation de la libre discussion et du pluralisme en matière socio-politique. À mots couverts, il a prudemment marché dans cette direction. Tout en se rendant compte, sans doute progressivement et à tâtons, qu'il s'agissait bien là d'une rupture avec les fondements du système. Et surtout, il a laissé les alliés européens y aller à leur rythme. Un rythme soudain devenu galopant à partir du printemps 1989, d'une façon indépendante de sa volonté.

C'est, plus prosaïquement, la marge de manoeuvre laissée « par omission » aux pays de l'Est par l'ancien suzerain en matière de politique intérieure — et le fait, crucial, qu'on

se soit pris à croire à son existence — qui explique le raz de marée de 1989. Ce qui met encore plus cruellement en relief l'illégitimité de ces régimes, dont le ressort essentiel était la peur de l'intervention militaire.

À l'automne 1988, le bouillonnement annonciateur était palpable à Budapest, à Prague et à Varsovie. Mais la virulence de la tempête qui couvait était, elle, impossible à prédire.

Sous les apparences lisses de l'ancien régime, de l'État-parti toujours présent, de formes parfaitement préservées, la désaffection et l'hostilité populaires étaient généralisées et s'affichaient avec de moins en moins de peur. Des élites alternatives — nouvelles en Pologne, car issues de Solidarité, en partie anciennes en Hongrie, où le Parti s'est « social-démocratisé » de l'intérieur — se tenaient prêtes à entrer en scène.

C'était ce qu'on appelle une ambiance de fin de règne.

Dans la rue à Prague, on entendait parler, ici et là, de groupes d'opposition s'organisant peu à peu, et de répression policière se faisant plus hésitante. À Varsovie, les opposants ne

se cachaient plus depuis quelque temps déjà. Progressivement, Lech Walesa, entraîné dans la boue pendant six longues années, redevenait un interlocuteur valable. Soudain, le 30 novembre au soir, il apparaissait dans un débat télévisé. Signal de départ symbolique de la révolution polonaise de 1989 à l'Est.

Février 89 : c'est l'annonce du multipartisme légal — mais encore théorique — en Hongrie, et les débuts de la « table ronde » en Pologne. Cette dernière aboutit, en avril, à la relégation de Solidarité et à l'établissement d'un calendrier électoral.

Se développe alors, au printemps, l'embryon d'un cyclone qui emportera bientôt toutes les dictatures est-européennes : il passe par l'axe Varsovie-Budapest.

La décomposition du système se poursuivait depuis des années. Mais le révélateur, l'étincelle décisive de 1989, seule d'une fois de plus — la Pologne, seule — a abordé, puis rapidement suivie par la Hongrie dans la ronde de la « réforme auto-liquidatrice » du communisme. Le couple Pologne-Hongrie — auquel Moscou n'oppose aucune volonté répressive — signifie qu'il n'y a désormais plus, dans l'or-

bite moscovite, de crise dans tel ou tel pays, de cas d'espèce (Prague 68, Gdansk 80). Il y a une dégénérescence systémique et régionale, implicitement reconnue comme telle.

Moment irréversible, l'élection du 4 juin en Pologne fait exploser le carcan des 35 % (pourcentage des sièges librement pourvus) dans lequel avait voulu l'enfermer l'accord d'avril. Imre Nagy, héros tragique de la révolution de 1956, est réhabilité à Budapest, tandis que les nouveaux dirigeants hongrois se mettent à parler sérieusement de démocratie bourgeoise, d'alternance au pouvoir, et préparent leur hara-kiri médiatique de l'automne.

Et quand, éberlués, on se rend compte que, non, les chars ne bougent pas, que l'hérésie à Varsovie, puis à Budapest, est implicitement sanctifiée par l'inaction de Moscou, les conditions se mettent en place pour que se déclenche une tornade qui n'aura de cesse qu'avec la liquidation des régimes de tout le Bloc. La dynamique s'emballe.

La RDA et la Tchécoslovaquie, forteresses du communisme orthodoxe, îlots indérégables, havres de (relatif) confort matériel à côté de la

destin historique. Un pays né de la cohabitation « obligée » de deux peuples ennemis au sein d'un même État, par suite de la conquête de l'un par l'autre, n'est pas construit sur des bases solides.

Issu d'une longue guerre coloniale, le Canada porte en lui les germes auto-destructeurs de deux nationalismes antagonistes et incompatibles sur le même territoire.

Un nationalisme ne peut se développer sans porter atteinte à l'autre, sans le détruire peu à peu pour s'en nourrir et se fortifier lui-même. Depuis 1763, la guerre coloniale du XVIII^e siècle entre la France et l'Angleterre s'est transportée dans l'arène politique.

Se font face les descendants québécois des sujets français de Louis XV et les rejetons britanniques devenus canadiens des Loyalistes américains de George III réfugiés en pays conquis, après la guerre d'Indépendance américaine de 1775-1782. Aujourd'hui, l'affrontement plus que tridentaire, commencé par leur mère patrie respective pour la possession de cette partie nordique de l'Amérique appelée Canada, arrive à son dénouement.

Le Canada anglais et le Québec français achèvent l'un et l'autre la

conquête de leur territoire marqué de leur empreinte culturelle, nationale et politique propre.

Chacun des deux peuples aura réussi à la fin de ce long conflit séculaire à s'approprier son coin de pays et à le bâtir à son image, selon le rapport de force des camps en présence.

Avec un Canada anglais concentré à 95 % hors de la Belle Province et un Québec français où se retrouvent 90 % des francophones du Canada, le découpage linguistique de plus en plus net préfigure le clivage national et politique qui s'en vient.

Les discussions concernant l'accord auront révélé un peu plus le profond fossé qui sépare le Canada anglais et le Québec français. Les hommes politiques sont dépassés par les événements.

La surprise du lac Meech est qu'une entente politique pour célébrer la réconciliation nationale va sonner le glas du fédéralisme canadien que nous connaissons.

En fait, que l'accord soit accepté ou rejeté, la société distincte que constitue dans les faits le Québec français continuera la marche ascendante de son émancipation nationale et politique.

La surprise du lac Meech

LIBRE OPINION

JEAN-CHARLES CLAVEAU

ON S'AGITE beaucoup au sujet du lac Meech. Certains prétendent que la *société distincte* va conduire à l'éclatement du pays. D'autres, au contraire, soutiennent que cet Accord renforce plutôt le fédéralisme canadien en reconnaissant le particularisme québécois. Des propos aussi opposés sinon contradictoires, traduisent l'ambiguïté d'un tel accord, mais témoignent aussi de l'incertitude de nombre de gens face à l'avenir du Canada.

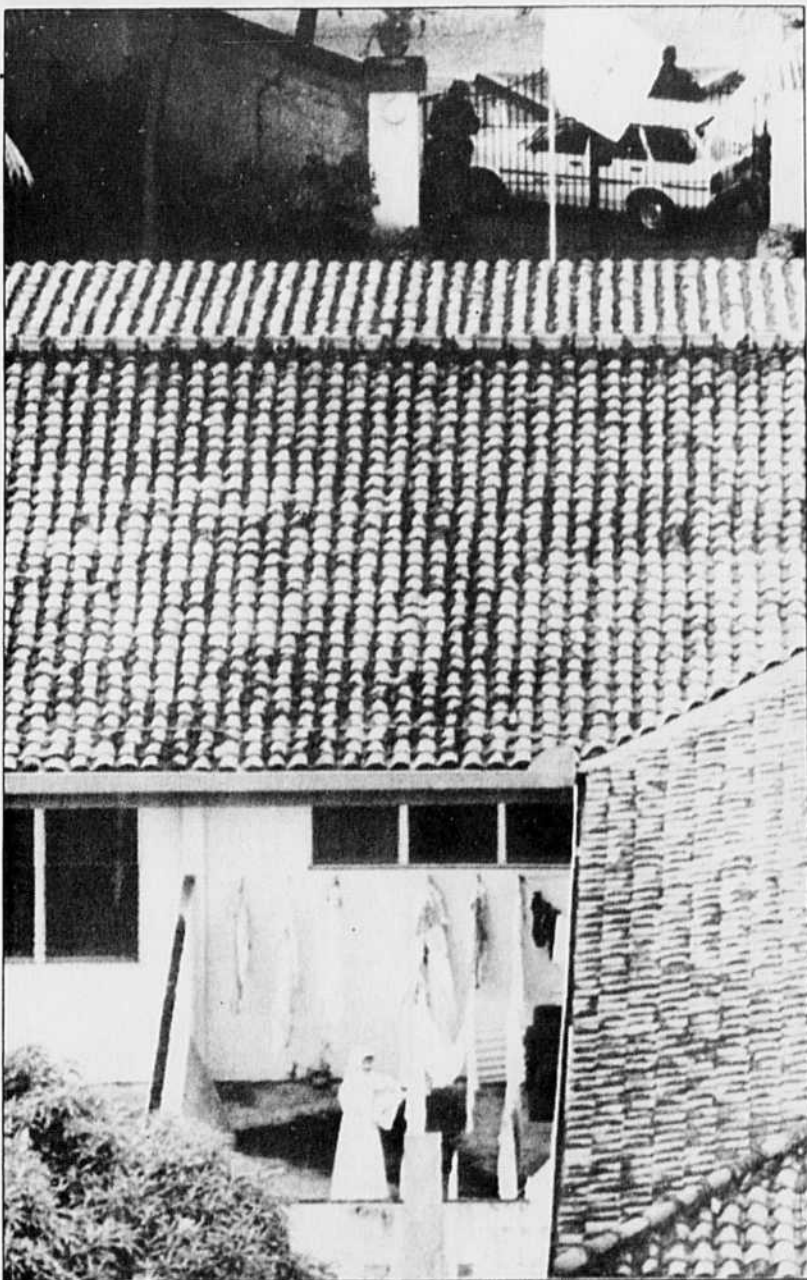
En 1965, la commission Laurendeau-Dunton avait bien diagnostiqué le mal canadien en parlant d'un « conflit entre le Québec français et le Canada anglais, entre le groupe majoritaire au Canada et le groupe majoritaire au Québec ».

L'Accord du lac Meech est devenu le nouveau champ de bataille sur lequel s'affrontent le Canada anglais et le Québec français.

Telle est la réalité des choses.

Le Canada ne peut échapper à son

Les USA laissent Noriega au Vatican



Pendant qu'une religieuse s'affaire à la lessive de la nonciature du Vatican à Panama City, sur laquelle flotte haut le drapeau papal, un militaire américain fait le guet devant la grille d'entrée.

d'après Reuter et AFP

CORPUS CHRISTI — La Maison-Blanche a reconnu hier que le sort du général Manuel Antonio Noriega était dans les mains du Vatican mais elle a déclaré qu'elle continuerait de faire pression pour obtenir l'extradition de l'ancien homme fort du Panama parce que les États-Unis ont versé du sang pour l'évincer.

« Nous avons dû agir militairement et nous en avons payé le prix », a déclaré le porte-parole Marlin Fitzwater en réponse à une question sur le changement d'attitude des États-Unis, qui déclaraient il a six mois qu'ils pourraient se satisfaire d'un départ en exil de Noriega s'il renonçait au pouvoir.

« Cette proposition prévoyait qu'il pourrait s'en aller pacifiquement, pour sauver des vies et éviter un bain de sang. Il ne l'a pas acceptée », a-t-il ajouté.

Fitzwater, qui accompagnait Bush pour des vacances texanes, a toutefois reconnu que Washington n'aurait pas le dernier mot sur l'avenir de Noriega. « Cette affaire est dans les mains du Vatican », a-t-il dit.

Par ailleurs, l'ambassadeur de Cuba au Panama, M. Lazaro Mora, qui a été arrêté puis remis en liberté en compagnie du premier secrétaire de l'ambassade, M. Alberto Cabrera, par les troupes américaines hier après-midi, a précisé, dans un entretien par téléphone avec l'AFP, les circonstances de son arrestation.

Selon l'ambassadeur, les deux diplomates ont été arrêtés à la sortie de la résidence par des soldats américains sous prétexte que le premier secrétaire ne portait pas de documents l'identifiant comme un diplomate, ce qui a été démenti par l'ambassadeur.

Les deux hommes ont été conduits par la suite à la caserne de Panama Viejo, dans la capitale panaméenne, où ils ont restés pendant 1h30 avant d'être libérés, a précisé l'ambassadeur.

Selon des sources diplomatiques, les États-Unis paraissent s'orien-

ter vers l'acceptation d'une remise du général Noriega au gouvernement de M. Guillermo Endara, mais rien n'indiquait que le Vatican soit prêt à cette solution.

Aucune information réellement substantielle n'a filtré jusqu'à présent sur les négociations entamées pour déterminer le sort de l'ancien homme fort du Panama, renversé par l'invasion américaine du 20 décembre. L'archevêque de Panama, Mgr Marcos McGrath, a indiqué hier sur la chaîne CNN qu'elles risquaient d'être longues.

L'un des principaux soucis des autorités américaines à l'heure actuelle est de consolider le pouvoir du nouveau gouvernement panaméen. Celui-ci a été formé par les vainqueurs des élections du 7 mai dernier qui avaient été invalidées par le régime Noriega mais il a été mis en place par l'armée américaine.

Washington, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, a tout intérêt à éviter de donner l'impression, notamment aux pays latino-américains dont plusieurs ont sévèrement critiqué l'intervention américaine, que les nouvelles autorités lui sont soumises.

Le Vatican pour sa part est resté très discret. Son porte-parole Joaquín Navarro a affirmé hier qu'aucune demande de remise du général Noriega n'avait été reçue du gouvernement Endara. Il avait souligné la veille que le cas posé par l'ancien commandant en chef de la force de défense panaméenne ne concernait pas seulement un criminel mais avait des implications politiques.

Sur cette base, il semblait que l'Église penche plutôt vers un exil du général dans un pays tiers, estimait-on jeudi à Washington. On y soulignait que le gouvernement américain était intervenu mardi auprès de la France, de la Suisse, de la Grande-Bretagne et du Luxembourg pour y faire bloquer les comptes qu'y possède Noriega. L'objectif est de le priver de ces ressources en cas de départ pour l'étranger.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Une image vaut mille chars

LES incroyables événements qui se déroulent en Europe de l'Est, particulièrement en Roumanie, remettent une fois de plus en cause la notion conventionnelle de l'objectivité en matière d'information.

La diffusion instantanée du cauchemar, en Roumanie même, et presque simultanément dans les pays du monde entier, a déterminé le cours de ceux-ci par la seule vertu de les avoir relatés à mesure même qu'ils se déroulaient, de minute en minute, dans les rues de Bucarest.

Plus encore, la télévision, parce qu'elle accomplissait librement sa fonction, créait elle-même des événements nouveaux, qui n'existaient pas à l'origine du soulèvement.

Elle déterminait à l'avance, littéralement, le comportement des acteurs d'un drame qui ne trouve sa vraisemblance que dans la fiction kafkaesque. Une seule image au petit écran devenait le creuset de millions de volontés retrouvées dans une résurrection qui n'a son pareil que dans la mythologie, seule porteuse de puissances de l'Instant. Entraînée par son inévitable dynamique, la télévision se transformait elle-même en un événement, aussi capital que ceux qu'elle avait eu d'abord pour mission de rapporter.

À vrai dire, si la télévision roumaine avait voulu respecter la notion classique de l'objectivité, il aurait fallu qu'elle se condamne de sa propre autorité à la censure, celle-là même que Ceausescu lui imposa durant un quart de siècle. C'eût été pour elle la seule façon de ne pas intervenir dans le déroulement du drame au nom de la neutralité professionnelle.

Faut-il s'étonner que même dans nos démocraties occidentales, c'est au nom de cette objectivité-là aussi que les pouvoirs publics ont de tout temps cherché à contraindre les médias, de crainte qu'une opinion publique trop vigilante ne vienne contrecarrer leurs scénarios ?

L'exemple le plus stupéfiant de toute cette dynamique de l'information télévisée tient dans la diffusion des corps du dictateur et de son épouse, après leur exécution. Cette image à elle seule valait plus que mille mots, plus que mille chars. Les forces de la *Securitate* fidèles du dictateur ne l'ignoraient pas, qui avaient fait des installations de la télévision de Bucarest leur première cible. C'était là tout l'arsenal dont disposait le peuple, un retranchement de liberté mille fois plus redoutable que toutes les armes de combat qu'il aurait pu posséder.

Car dès lors qu'elle fut diffusée, cette séquence de quelques secondes à peine signa l'arrêt de mort de la police secrète. Sans la télévision, Ceausescu aurait probablement repris le pouvoir. L'avoir diffusée avec trop de retard lui eût peut-être permis de reprendre l'initiative, et le massacre n'aurait été rien d'autre qu'une solution finale. Pour respecter l'objectivité, au sens où les pouvoirs politiques les plus libéraux du monde hélas la souhaitent secrètement, la télévision se serait faite sourde, muette et aveugle, c'est-à-dire complice. Elle aurait privé le peuple roumain de la seule arme dont il pouvait disposer. Elle aurait empêché l'histoire roumaine de s'écrire comme le peuple roumain voulait qu'elle fût écrite à compter de ce jour-là.

L'histoire peut-être écrira aussi que Ceausescu fut l'ultime victime de sa propre censure. L'ayant imposée au peuple, il se l'était imposée aussi, à son insu. Ou alors, était-il aussi lucide que Caligula, conscient que chacun de ses crimes scellait sa destinée ? Dans les quelques minutes qui précéderont son exécution (cette mise à mort, incidemment, ne constitue-t-elle pas en elle-même un acte de censure terminale, puisqu'elle fut exécutée par ceux-là mêmes qui partageaient une semaine plus tôt encore la complicité de son régime ? La question vaut d'être posée) Ceausescu affichait devant la caméra floue comme un cauchemar l'arrogance d'un homme qui croyait que la *Securitate* était déjà à la porte du tribunal pour le livrer. La censure l'avait aliéné à son tour. Elle avait rompu le lien psychique qui accorde le cerveau et l'âme à la réalité.

Ceausescu est mort, mal informé.

plus ferme.

L'employé a dit que Ceausescu s'était échappé par le réseau de souterrains secrets qui ont été creusés sous la capitale, et qu'il n'avait pas pu fuir en hélicoptère, aucune installation ne le permettant sur le toit du bâtiment.

Les nouveaux dirigeants ont entrepris de s'atteler à la lourde tâche du redressement économique et social, en procédant à une révision des données officielles sur l'état du pays.

La presse cite des statistiques du ministère de l'Agriculture montrant que le régime Ceausescu a falsifié les données à outrance. La production céréalière de l'année, à propos de laquelle Ceausescu parlait voici un mois de plus de 60 millions de tonnes, s'élève en réalité à 18 millions de tonnes.

La production de riz, de betteraves à sucre, de fruits, de légumes et d'autres produits a fait l'objet de dissimulations analogues, liées à un programme d'industrialisation massif qui a endetté le pays à hauteur de 20 milliards \$, intérêts compris.

Des responsables et des experts américains, l'un des effets probables de la révolution roumaine sera une réduction immédiate des exportations agricoles du pays vers l'Union soviétique, dont la population souffre cet hiver de pénuries sévères qui ne pourront que s'aggraver.

Selon Agerpres, la sœur de Ceausescu, Elena Barbulescu a été arrêtée avec son fils Emil et la femme d'un des quatre frères du conduc-

tor, Elena Barbulescu était en possession de 60 000 \$ en chèques et de 4400 \$ en liquide. La femme d'Ilie Ceausescu se cachait à Scornicești, village d'où la famille est originaire. Le fils de Ceausescu, Nicu, et sa fille Zoia sont déjà en détention.

29 décembre

par la PC et l'AP

1986: Espagne: une bombe explose à 500 mètres de la résidence de vacances du roi Juan Carlos: l'attentat est revendiqué par l'ETA.

1984: un membre de la direction de l'O.L.P. est abattu par deux inconnus à Amman.

1981: les Américains suspendent leur commerce et leurs exportations de technologie vers l'Union soviétique, en signe de protestation contre l'instauration de la loi martiale en Pologne.

1978: malgré une économie paralysée et une situation qui tourne au chaos, le Chah d'Iran refuse d'abdiquer.

1973: le président philippin Ferdinand Marcos arrive au terme de son mandat électif, mais reste au pouvoir et gouverne par décret.

1958: les réalisateurs de Radio-Canada déclenchent la grève.

1944: décès de l'écrivain français Romain Rolland, né en 1866.

1940: des bombardiers allemands infligent à Londres les plus grands dégâts que la capitale britannique ait subis depuis le grand incendie de 1666.

1933: Ion Duca, premier ministre roumain, est assassiné par des membres de la "Garde de Fer"; Georges Tatarescu lui succède.

1916: Raspoutine, un moine accusé d'avoir exercé une influence néfaste sur la famille impériale russe, est assassiné par le prince Youssouf.

1910: la région du Bas du fleuve est reliée à Québec et Montréal par le train.

1903: la police arrête une quinzaine d'agents de loteries clandestines à Montréal.

1845: le Texas est admis dans l'Union américaine.

Il s'est né un 29 décembre La marquise de Pompadour (Antoinette Poisson), épouse du fermier général Charles le Normant d'Étiolles et favorite du roi Louis XV (1721-1764); le violoncelliste espagnol Pablo Casals (1876-1973); l'actrice d'origine suédoise Viveca Lindfors (1920); le premier ministre ontarien David Peterson (1943).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

vant d'Ottawa, comme la construction d'un port.

Le projet de loi, dont l'annonce officielle a été retardée en raison de résistances politiques ou de problèmes techniques, selon les versions, exigera une évaluation environnementale « préalable » de tous les grands projets relevant du gouvernement fédéral ou de ses sociétés d'État ainsi que de l'ensemble des politiques et programmes fédéraux. C'est exactement ce que recommandait l'an dernier - et en vain jusqu'ici - au gouvernement du Québec, le rapport Lacoste sur la révision des procédures et mandat du BAPE.

Selon le mémoire confidentiel de M. Bouchard à ses collègues, éviter une telle réforme équivaut à mettre de côté la notion de « développement durable » préconisée par la commission Brundtland (ONU, 1987) et aux principales recommandations de la commission McDonald sur l'économie canadienne.

Le projet de loi entend aussi mettre fin au vieux « conflit d'intérêt » qui permettait au ministre responsable d'un projet de décider lui-même s'il fallait le soumettre à une évaluation publique de ses impacts. Cette décision serait dorénavant confiée au ministre fédéral de l'Environnement ou à la future Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), quitte à ce que ses décisions puissent être portées en appel devant le ministre.

Certains ministres, comme celui des Travaux publics, tirent encore de la patte et préféreraient une décision conjointe avec leur collègue de l'Environnement... Le ministère de l'Agriculture a d'autres réserves mais ne s'oppose pas globalement. Les Transports voudraient que les ports, organismes portuaires et autres administrations similaires ne s'en retrouvent pas désavantagées par rapport à leurs compétiteurs. Énergie, Mines et Ressources sont d'accord à condition qu'on soustraie aux évaluations Petro-Canada et Énergie atomique du Canada, laquelle ne s'oppose pas à être soumise aux nouvelles règles: Les Finances s'interrogent pour leur part, précisait en novembre le mémoire ministériel, un coût supplémentaire des mesures de protection environnementale qui résulteraient de ces audiences publiques.

La nouvelle agence fédérale serait totalement distincte du ministère fédéral de l'Environnement, ce qui n'est pas le cas actuellement du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEÉE). Ottawa a pensé confier cette responsabilité au Vérificateur général qui, révèle le document, ne s'est pas enthousiasmé outre mesure.

La future loi sur l'évaluation des impacts environnementaux devrait s'appliquer à tous les projets susceptibles d'avoir des effets en dehors du pays, aux projets en cours à l'étranger susceptibles d'avoir des effets ici comme, par exemple, le stockage de déchets nucléaires américains près de la frontière canado-américaine et aux projets évalués dans une province qui auraient des conséquences environnementales dans une province voisine. Le document ne dit pas si son pouvoir d'examen sur les projets interprovinciaux s'appliquerait lorsque deux provinces s'entendent pour faire ce travail ensemble.

Si Ottawa opte pour un système

d'examen non judiciaire qui débouche sur des recommandations, en somme le modèle québécois, il entend soustraire par règlement et liste d'exceptions plusieurs acteurs et projets au lieu de laisser les ministères, comme maintenant, dresser leurs listes noires de projets à ne jamais soumettre à une audience!

Ainsi, les sociétés de la Couronne pourraient se soustraire à la loi fédérale si leurs projets tombent déjà sous la loupe d'un organisme provincial. Mais les projets de l'ACDI, les prêts consentis aux exportations, certains prêts commerciaux bénéficieraient d'un régime distinct sinon d'une exemption totale: Ottawa pense que s'il y avait une évaluation environnementale en règle à l'endos de toutes ses formules d'aide financière, plusieurs sociétés publiques et privées et même des gouvernements étrangers ne voudraient plus soudainement de son argent. C'est ce que le document appelle la nécessité de soutenir la concurrence commerciale ou internationale. Pis encore: une évaluation environnementale par les Canadiens des projets de l'ACDI pourrait constituer une imixtion dans les affaires internes d'autres pays!

◆ Le Québec

spiritueux connaissent une décroissance importante.

Alors que les vins enregistrent, depuis cinq ans, une croissance moyenne de 3,5 % par année représentant, en 1988, 71,8 % des ventes totales réalisées par la SAQ, les spiritueux, quant à eux, connaissent une décroissance moyenne de 4,5 % par année, n'occupant plus maintenant que 20 % du marché.

Après, le « dry gin » domine le marché des spiritueux. Depuis cette année surtout, on constate que le « dry gin », le rhum et la vodka s'équilibrent détenant chacun autour de 12,5 % du marché. Le scotch importé connaît une légère baisse tandis que le whisky canadien est en chute libre.

La vodka, toutefois, est en légère croissance: on l'utilise dans la préparation de cocktails. Parmi les liqueurs de fruits, le « schnapps » de pêche ou d'abricot est à la mode.

Les boissons à base de vin, de cidre ou de spiritueux (connus communément sous le nom de « coolers »), les bières importées et les cidres se partagent presque équitablement ce qui reste du marché (soit 8 %).

Une tendance intéressante, note M. Diquélou, est la montée des bières importées. Introduites en 1985, elles ont enregistré depuis cette date une croissance totale de 280 %, soit une moyenne de 70 % par année.

Les bières importées les plus populaires sont celles des Pays-Bas, puis viennent les bières américaines suivies des bières allemandes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les bières belges ne viennent qu'en quatrième place.

Le taux de croissance de la SAQ a toujours été à la hausse. Actuellement, toutefois, note M. Diquélou, on constate un ralentissement dans la croissance en dollars.

Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, dit-il: le vieillissement de la population; des changements dans le profil socio-économique de la population; les effets de la campagne sur la modération: « L'alcool au volant, c'est criminel »; des changements dans le style de vie des gens qui surveillent de plus près leurs poids et leur taux de cholestérol; un engouement pour les boissons à teneur en alcool moins élevée.

Tout le monde parle de l'augmentation des prix des vins et spiritueux. Oui, il y a une hausse, mais pas aussi élevée qu'on le croit, remarque le di-

recteur-adjoint à la mise en marché.

Une analyse démontre que, depuis deux ans, l'indice des prix d'un panier de produits de la SAQ est inférieur à l'indice des prix à la consommation. Alors que la variation de l'indice des prix à la consommation atteignait 4,2 % en 1987 et 4,1 % en 1988, l'indice des prix des vins et des spiritueux indiquait une croissance de 0,6 % et 1987 et de 2,8 % en 1988.

La SAQ a une politique de prix qui est modérée, soutient M. Diquélou. Les prix de détail des boissons alcooliques au Québec sont maintenant comparables à ceux que l'on retrouve ailleurs, conclut-il.

◆ La liste

Etats-Unis se sont également recyclés dans le lobbying.

Simon Reisman, notre négociateur-en-chef, vend maintenant ses bons offices à des compagnies comme Ranger Oil et Beatrice Food.

Gordon Ritchie, son ancien bras droit, a récolté des contrats de Télémedia, du Conseil des industries forestières canadiennes, de Bombardier et de Southern.

Ron Atkey, ex-ministre conservateur et jusqu'à tout récemment président du comité de surveillance du SCRS, veille actuellement au grain à Ottawa pour Amway, Warner Home Video et British Gas.

Et même de simples députés comme le conservateur David Daubney, battu dans la région d'Ottawa aux dernières élections, hante encore la colline mais pour le compte de Bell International.

De tous les libéraux en vue, c'est Francis Fox, président du PLC-Québec, qui est le plus actif auprès du gouvernement fédéral. Selon le registre, il compte 39 clients à son nom dont les grands de l'industrie pharmaceutique comme Merck Frosst, Upjohn, Squibb. Mais il est loin d'être le seul ancien des banquetteres libérales à figurer au registre. D'anciens collègues comme les ontariens Doug Frith et Jean-Jacques Blais y sont également. Tous ces familiers des corridors du pouvoir fédéral font partie de la première catégorie de lobbyistes que prévoit la loi, à savoir ceux qui sont engagés à contrat pour exercer du lobbying auprès du gouvernement. À ce titre, ils sont tenus de fournir leur adresse et numéro de téléphone, ceux de leurs clients et l'objet du lobbying.

La loi crée une autre catégorie réservée au dirigeant ou employé d'une entreprise qui a notamment comme fonction de faire du lobbying pour sa compagnie.

Les obligations de ce deuxième groupe se limitent à fournir annuellement des « coordonnées ».

La loi prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ pour les lobbyistes qui omettraient de s'inscrire. Le gouvernement fédéral ne dispose cependant d'aucun mécanisme pour identifier les fautes.

La direction du pays a été confiée à Elena durant la visite officielle de Ceausescu en Iran et un téléphone rouge a été établi entre Bucarest et Téhéran pour qu'il soit tenu au courant de l'évolution de la situation.

À son retour, Ceausescu a ordonné à son état-major d'organiser un rassemblement massif d'ouvriers, mais le stratagème a échoué lorsque la foule s'est mise à scander des slogans antigouvernementaux.

Lors d'une courte pause dans la manifestation, on a entendu Elena dire à Ceausescu: « Dis-leur quelque chose. Promets quelque chose. »

L'employé assistait au rassemblement depuis le bâtiment du CC, situé devant la place de la République.

Tandis que les Roumains se lançaient dans leur lutte pour la conquête des points stratégiques de la capitale, Ceausescu a téléphoné aux responsables régionaux pour les placer en état d'alerte, a dit l'employé.

Selon ce dernier, Elena a interrompu ses conversations à plusieurs reprises pour lui dire de se montrer

ALCOOL...

TROP,

TROP

SOUVENT,

C'EST RISQUÉ!



Le taux d'escompte inchangé

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté inchangé à 12,47 %, hier.

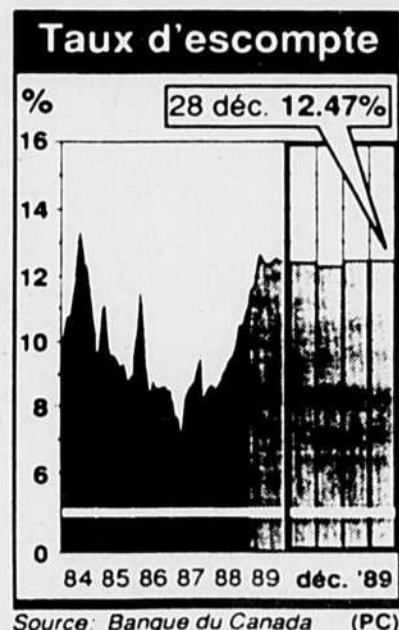
La banque centrale s'en tient à sa politique de crédit cher pour modérer le rythme de croissance de l'économie. Ce faisant, elle espère éviter une reprise de l'inflation, qui est de cinq pour cent environ en rythme annuel.

Le loyer élevé de l'argent a créé un afflux de capitaux étrangers dans notre pays, ce qui a eu pour effet d'apprécier fortement le dollar canadien. Celui-ci, qui cote plus de 86 cents par rapport à la devise américaine — son plus haut niveau depuis neuf ans — a faibli la position concurrentielle des entreprises canadiennes qui exportent leurs produits.

Certains exportateurs ont fait part cette semaine, de leur crainte que la « piasse » ne monte à 87 cents US d'ici un à deux mois, avant de fléchir au printemps.

Hier, le dollar canadien a continué à s'apprécier, clôturant en hausse de 6 centimes, à 86,47 cents US.

La devise canadienne profite, entre autres, de la faiblesse actuelle du billet américain qui a été délaissé depuis la hausse du taux d'escompte japonais en début de semaine. Déjà, les événements en Europe de l'Est avaient entraîné une dépréciation du dollar US par rapport au mark.



Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

2011.92
+ .68

Indice TSE-300

3932.24
+ .06

Indice Dow-Jones

2732.30
+ 7.90

Dollar canadien (Cents US)

86.47
+ .06

Or (Toronto, US\$)

399
- 1

Taux d'escompte

12,47

Inflation

5,2 %

L'économie canadienne à l'aube d'une nouvelle décennie — 2

En 1990, l'évolution des taux sera déterminante

La TPS se fera déjà sentir sur les dépenses

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

S'IL FALLAIT identifier le point focal sur lequel la plupart des analystes ajustent leurs jumelles en ce début d'année 1990, ce serait sans nul doute sur les taux d'intérêts.

En effet, si plusieurs économistes hésitent entre parler d'un ralentissement ou évoquer le spectre d'une récession en 1990, un trait commun rallie la plupart d'entre eux : la direction que prendra les taux d'intérêts au cours des prochains mois, sinon des prochaines semaines, sera déterminante. La Banque du Canada devra les réduire, sinon les chances sont très élevées que le pays connaisse une récession.

Une récession, rappelons-le, se définit par un recul du produit intérieur brut (PIB) pendant deux trimestres consécutifs.

Une grande inconnue aussi demeure : quel sera le véritable impact de l'introduction de la TPS fédérale sur les dépenses en 1990 ? Dans le cas des dépenses de consommation, on estime que les contribuables pourraient devancer des achats et ainsi contribuer à une reprise de l'économie. Mais du côté des entreprises, l'exemption de la taxe de vente fédérale à compter de 1991 pour les biens d'équipement inciterait les compagnies à reporter des achats. Ces tendances contradictoires « compliquent davantage l'analyse des perspectives », note la Caisse de dépôt et placement du Québec dans *Cycles et tendances*.

Mais que ce soit à la Caisse, au Mouvement Desjardins, à la Banque Royale, à la Banque CIBC ou encore au Conseil du patronat du Québec, on parle toujours d'une économie qui croît au Canada en 1990, quoique à un rythme beaucoup plus modeste qu'au cours des dernières années. Les prévisions faites par ces diverses institutions suivent le taux de croissance du produit intérieur brut en 1990 dans une fourchette allant de 1,5 à 2 %. C'est donc inférieur aux 2,6 %, estimés pour 1989.

Mais partout aussi, ces prévisions se fondent sur une prémisse : devant le ralentissement prononcé de l'économie, évident en cette fin de 1989, la Banque du Canada sera moins restrictive et les taux d'intérêts baisseront.

La CIBC prévoit « qu'une fois les indices de ralentissement seront plus prononcés, probablement au début de 1990, la Banque du Canada commencera à assouplir sa politique monétaire afin d'empêcher une récession ».

La semaine dernière, la Banque Royale prévoyait une réduction de deux pour cent des taux d'intérêts d'ici le mois de juin 1990. Il n'y aurait pas de baisse immédiate, précisait-elle, mais à mesure qu'apparaîtront ces prochains mois les signes de chute de l'économie, la Banque du Canada devrait réduire les taux de manière « significative ».

Il y a quelques semaines, un économiste du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy, estimait que la situation sera particulièrement précaire au Québec au cours des six premiers mois de 1990, puisque l'économie de la province est entrée en période de ralentissement plus tôt que le reste du pays. Le Québec est donc plus exposé à une « stagnation », c'est-à-dire une croissance zéro, de son économie.

Il y a un an, la plupart des économistes avaient prévu une hausse des taux d'intérêts dans le premier semestre de 1989 puis une détente au second. La hausse a eu lieu, mais les taux n'ont pas baissé cet automne autant que certains l'attendaient. L'hypothèse était alors que les pressions inflationnistes inciteraient la Banque du Canada à hausser les taux mais, devant le ralentissement de l'économie qui s'en suivrait, elle desserrerait son emprise.

Mais, et c'est ce que répète depuis des années le gouverneur de la Banque centrale, John Crow, c'est le niveau de l'inflation qui guide ses agissements. L'objectif de la banque est la stabilité des prix. Or, à 5,1 % comme ce fut le cas en 1989, c'est un niveau d'inflation que M. Crow juge trop élevé.

Et pour 1990, les prévisions à ce chapitre ne sont guère à la baisse : la Banque Royale prévoit un taux de 5,1 %, la CIBC et le CPQ 5 % aussi tandis que la Caisse de dépôt parle de 4,6 %. Rien donc pour inciter M. Crow à la souplesse, du moins vu sous le seul angle de l'inflation.

Mais, ajoute de son côté le directeur de la recherche au CPQ, Jacques Garon, un autre argument joue en faveur d'une baisse des taux : le déficit fédéral est intenable et sou-

mis pour une bonne part au gonflement du service de la dette. Cette situation incitera le ministre des Finances, Michael Wilson, et le gouverneur Crow à abaisser les taux d'intérêts.

Quant au taux de chômage moyen, la plupart des analystes estiment qu'il a déjà atteint son niveau plancher et que la tendance sera à la hausse. Au mieux, on parle de maintien à son niveau actuel autour de huit pour cent environ. Au Québec toutefois, le taux de chômage demeurera plus élevé, quelque part entre 9,5 % et 10 %, s'il faut en croire les divers pronostics.

De l'avis de plusieurs, l'année 1990 ne sera toutefois pas sombre sur tous les plans. Au Québec, nombreux sont les analystes qui prévoient que les investissements industriels demeureront vigoureux.

« Les investissements publics et privés seront encore l'élément le plus dynamique de l'économie québécoise », écrit récemment Gilles Soucy, du Mouvement Desjardins. Cela tient à quelques grands projets en cours de réalisation. Le taux de croissance des investissements publics et privés, selon M. Soucy, devrait se situer autour de sept pour cent, soit autour de 30 milliards \$.

Parmi ces grands investissements, il y a ceux d'Hydro-Québec, qui veut améliorer la fiabilité de son réseau et accélérer son programme de construction de nouveaux barrages hydro-électriques.

Ensuite, dans le secteur privé, ce sont les divers projets d'alumineries annoncés au cours de 1989 qui seront en pleine phase de construction, avec les retombées que cela comporte en terme d'emplois mais aussi de sous-traitants pour les firmes locales. Ce sont aussi quelques projets dans le secteur des pâtes et papier. Au chapitre des mises en chantier, on prévoit un piétement autour des 40 000 nouvelles unités, à peu près le niveau de 1989.

L'année 1990 sera cruciale enfin pour un secteur important de l'économie québécoise : l'agro-alimentaire. En effet, à la fin de l'année se tiendra la séance finale de l'actuel cycle de cinq ans de négociations de la centaine de pays membres du GATT. L'enjeu principal sera alors le secteur agricole, qui fait l'objet depuis plusieurs années d'une guerre

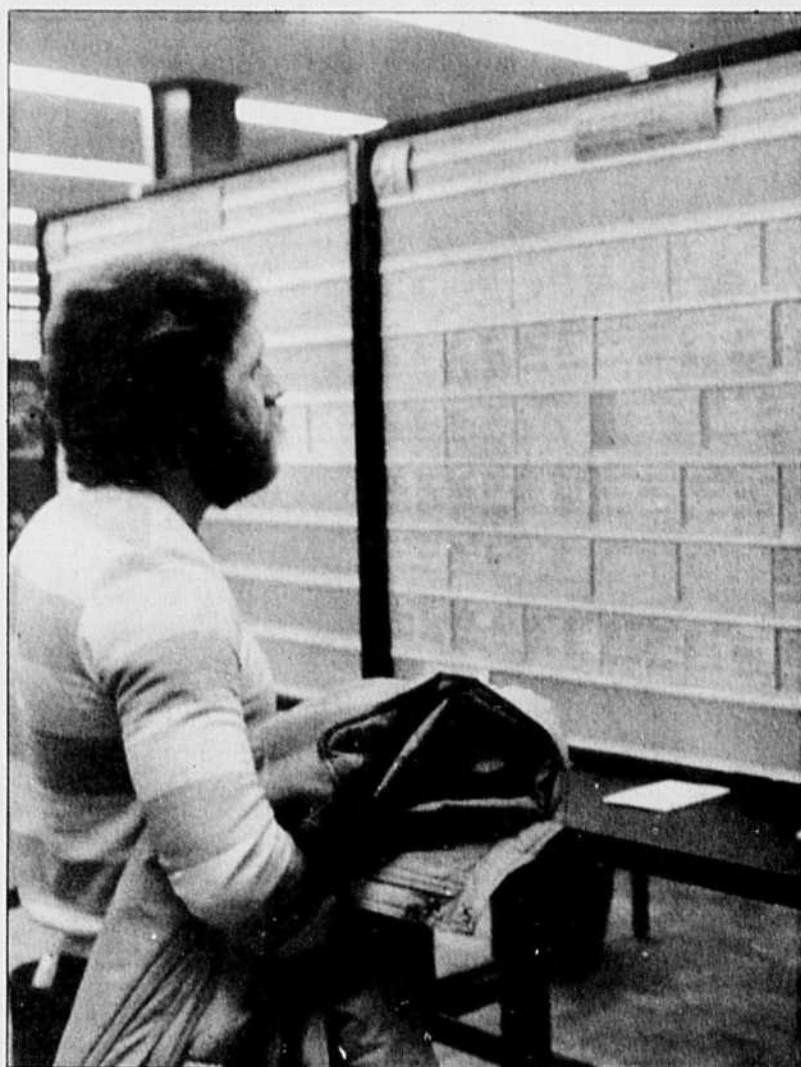


Photo Jacques Grenier
La plupart des analystes croient que le chômage a touché son niveau plancher et devrait être à la hausse en 1990.

de tranchée principalement entre les États-Unis et la Communauté économique européenne. Les agriculteurs québécois, par le biais de l'UQA, font pression auprès du gouvernement canadien pour qu'il ne brade pas le système interne de ges-

tion de l'offre et de la demande des produits agricoles. Le ministre fédéral du Commerce extérieur, John Crosbie, en a fait la promesse mais l'UQA se méfie.

On verra dans un an qui avait raison.



En six ans, Airbus a vendu 1339 appareils à 87 compagnies, dont 411 en 1989.

Airbus-Industrie a doublé ses commandes en 1989

Guy Clavel
de l'Agence France-Presse

TOULOUSE — Doublement des commandes fermes par rapport à l'année précédente, lancement du programme A321, cadences records sur les chaînes d'assemblage, ouverture aux pays de l'Est, l'année 1989 aura été pour Airbus-Industrie un cru exceptionnel.

Six ans après le premier vol de l'ainé de la « famille » Airbus, l'A300-600, le consortium européen a vendu 1339 appareils à 87 compagnies différentes, indique-t-on au siège d'Airbus-Industrie à Toulouse (sud-ouest de la France). Et pour la seule année 1989, les commandes fermes se sont montées à 411, tous modèles confondus, contre 167 en 1988.

Le dernier-né de la gamme, l'A321, qui n'a reçu le feu vert pour son développement que le 24 novembre dernier, peut déjà se targuer d'un record : 107 engagements d'achats et 74 options le jour de son lancement, pour un appareil qui n'effectuera son premier vol qu'en 1993 et n'entrera en service auprès des compagnies aériennes qu'en 1994.

En 1989, le consortium européen, numéro deux mondial sur le marché de l'aviation commerciale pour les huit premiers mois, peut également se flatter d'avoir conforté son implantation aux États-Unis et continué à pénétrer les pays de l'Est.

En effet, la plus importante commande de l'année a été réalisée par Texas Air, avec dix A330 et dix A340 (et autant d'options) pour le compte de Continental Airlines. Pour sa part, TWA a commandé 20 A330 et pris 20 options supplémentaires. L'entrée d'Airbus sur le marché de l'Est a été d'abord marquée par la livraison à la compagnie est-allemande Interflug de trois A310. Par ailleurs, la compagnie tchécoslovaque CSA a passé une commande ferme de deux A310, et, précise-t-on à Airbus-Industrie, des négociations ont été engagées en URSS avec l'Aeroflot.

En France, le dernier contrat de l'année a été signé le 14 décembre dernier avec Air-Inter pour l'achat

de 15 A330 et la confirmation de 15 options supplémentaires sur ce futur bi-réacteur gros porteur (plus de 400 places). Air-France a également passé en 1989 commande ferme de sept A320 — 529 commandes, 58 livrées en 1989 —, des cadences records ont dû être suivies sur les chaînes d'assemblage de l'Aérospatiale dans ses usines de Saint-Martin-du-Touch, près de Toulouse, avec la sortie d'une moyenne de 9,5 appareils par mois.

Le succès de cet avion a d'ailleurs été à l'origine d'une polémique : en RFA, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer le transfert de l'unité d'assemblage à Hambourg. Cette question sera au centre des discussions lors du prochain conseil de surveillance du consortium qui doit se tenir en janvier.

Enfin, 1989 aura été pour Airbus-Industrie l'occasion d'une première : il a pu se procurer lui-même auprès des marchés financiers internationaux le financement de son nouvel appareil, l'A321, au lieu de faire appel, comme pour les précédents avions de la gamme, aux gouvernements des partenaires du consortium européen (France, RFA, Grande-Bretagne et Espagne).



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Avis de dividende
Actions privilégiées, série 2 (dividende no 22)

La Banque a déclaré un dividende régulier de 2,36250 \$ par action sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, rachetables, à dividende cumulé à taux flottant, payable le 31 décembre 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 11 décembre 1989.

Par ordre du conseil d'administration
Louis Bernard
Secrétaire

Une difficile sortie de crise au Mexique

Jean-Pierre Clerc
du journal Le Monde

LES MEXICAINS approcheraient-ils de la lumière après le long tunnel des années 80 ? Les autorités assurent que certains frémissements d'indices enregistrés récemment sont bien les premiers résultats concrets de la stratégie radicalement nouvelle qu'avait lancée en 1986 Miguel De la Madrid à l'enseigne de l'« ouverture » internationale, et que son successeur, l'actuel président Carlos Salinas, dénomme tout simplement la « modernisation ».

L'unique certitude est que l'inflation est désormais sous contrôle : 18 % escomptés pour 1989, 12 % en glissement. C'est en effet un excellent résultat pour un pays qui, il y a douze mois, en était à 51 % l'an.

Il est, par ailleurs, fait état d'une croissance de 2,5 % pour le premier semestre, avec une projection de près de 3 % sur l'ensemble de 1989, alors que le gouvernement n'escomptait que de 1 % à 1,5 %. Ce serait alors la première fois depuis la crise financière d'août 1982 que l'augmentation de la production brute dépasserait la croissance démographique.

Le retour des capitaux

Les autorités annoncent aussi un retour des capitaux nationaux « évadés » (2 milliards \$ US, sur un total de 85 milliards, dont environ 30 milliards « mobilisables ») qui laisse pour l'instant sceptiques maints observateurs non mexicains.

Quelle chose a bougé, mais il s'agit en toute hypothèse d'un progrès fragile. La balance commerciale, après avoir été en excédent de 8 milliards \$ US en 1987, sera à peine positive cette année, à la suite de la politique d'ouverture aux produits étrangers. Les importations de toute nature ont galopé, tandis que piétinaient les exportations.

Perdre ainsi 8 milliards \$ US — alors que la fameuse renégociation de la dette du 23 juillet en fera gagner, lorsqu'elle sera « finalisée » l'an prochain, de 2 à 3 milliards \$ US par an (sur un total de 105 milliards \$ US) — voilà qui est certes préoccupant. Le ministre du commerce, Jaime Serra, considère pourtant, non sans cranerie, qu'il s'agit là d'« un déficit temporaire sain ». Les jeunes « tecnos » du cabinet économique du président Salinas constatent les très graves dégâts provoqués dans le tissu industriel mexicain par les importations massives, convaincus comme ils le sont d'être sur le bon chemin.

Où trouver, alors, les devises — d'autant plus cruciales pour le pays que le remboursement de la dette, même réduite, ponctionnera quelque

10 milliards \$ US en 1990 ? On compte sur « l'effet de confiance » et sur des taux d'intérêt très élevés (32 %) pour activer le retour des capitaux nationaux réfugiés à Miami.

On compte aussi sur une confirmation de la remontée — légère — des prix du pétrole enregistrée en 1989, sur une amélioration des capacités de production et d'exportation du pays, enfin sur la conclusion, en 1990, d'accord sectoriels avec les États-Unis en vue d'obtenir un meilleur accès au marché américain pour certains produits mexicains, et... sur de l'argent frais.

Cette « new money » — comme on dit volontiers à Mexico — sera prêté, sans aucun doute désormais, tant par les organisations financières internationales que par de grands États amis — le Japon en particulier, — rassurés sur le « cas » mexicain. Des banques, aussi, choisiront cette option. Beaucoup forment déjà presque ouvertement, à Mexico, le pronostic que « dans trois ou quatre ans il faudra renégocier » la dette. Mais « cette fois les banques occidentales auront provisionné un maximum », se rassure un interlocuteur.

Une chute des revenus

Le gel des prix et des salaires en vigueur depuis la fin 1987, jusqu'au 31 mars 1990 au moins est une bonne illustration des ambiguïtés du moment. C'est en effet une des rares mesures prises par les deux derniers gouvernements depuis le virage de 1986. Mais le secrétaire général de la grande confédération syndicale

CTM, Fidel Velasquez, n'est certes pas seul à constater que « les salaires sont davantage gelés que les prix ».

La chute des revenus, notamment salariaux, des Mexicains — de l'ordre de 50 % en sept ans — a été aggravée par une très profonde détérioration des services rendus par la collectivité publique. Dans son souci de rééquilibrer le budget, l'État a réduit tous ses investissements : ceux à finalité économique et également ceux d'utilité sociale immédiate.

D'autres sacrifices sont à venir. Dans sa politique de vérité des prix et des tarifs publics, le gouvernement a déjà commencé à supprimer certaines de ces traditionnelles subventions par lesquelles les gouvernants, dans tout le tiers-monde, amadouent leurs populations urbaines. Les prix de l'électricité ont ainsi récemment été fortement augmentés, tandis que la toute récente restructuration de la CONASUPO — une énorme organisation destinée à fournir aux citoyens des vivres à bas prix — laisse présager d'autres augmentations.

On conçoit dès lors combien l'expérience mexicaine est importante : elle pose rien de moins que la question de savoir si l'expérience des quatre dragons d'Asie est jouable à l'échelle d'un pays latino-américain de quatre-vingt-quatre millions d'habitants. Avec, tout de même, une spécificité non reproductible : la contiguïté avec les États-Unis, une donnée culturellement difficile à vivre, mais qui constitue, à n'en pas douter, un atout économique majeur.

GM licencie aux É-U

DETROIT (AFP) — En réponse à la faiblesse persistante de ses ventes, General Motors, premier constructeur automobile américain, a annoncé hier une nouvelle réduction de son activité qui se traduira par la suppression de 3200 emplois de production dans trois de ses chaînes d'assemblage.

Ces réductions d'activité prévues à compter de février et de mars s'ajoutent à celles déjà annoncées et qui dès janvier, touchaient 28 de ses 34 unités d'assemblage en Amérique du Nord. Une porte-parole de GM, Mme Nettie Seabrooks, a précisé que ces baisses de production avaient été décidées pour une période indéfinie.

Selon des analystes, ces nouvelles mesures indiquent que GM ne prévoit pas de reprise rapide

dans le secteur automobile en proie depuis le début de l'automne à une crise de débouchés, aggravée par la montée en puissance des usines japonaises installées aux États-Unis.

Mme Seabrooks a précisé que GM licenciera en février 1990 ouvriers assurant l'équipe de l'après-midi à son usine de Doraville (Géorgie), où est assemblée la berline de luxe Oldsmobile Cutlass Supreme. Le constructeur supprimera également le même mois les postes de travail de 700 de ses 4200 ouvriers à son unité de Fairfax (Kentucky), où sont produites les Pontiac Grand Prix.

Enfin à la fin mars, GM retirera 600 des 6000 employés travaillant sur les chaînes d'Oklahoma City pour les transférer vers d'autres types d'activités.

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL

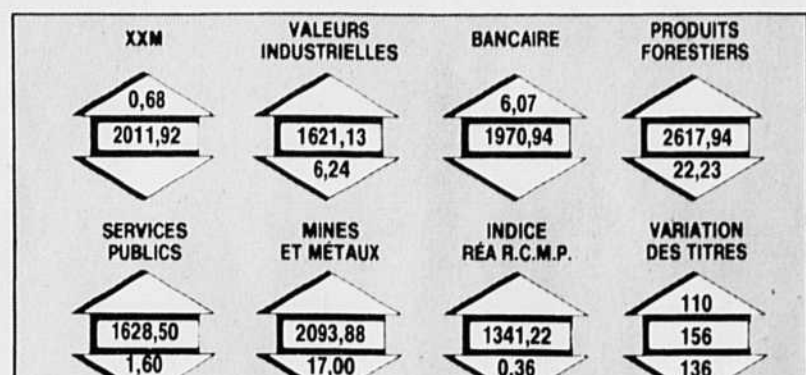
Seules les bancaires grimpent

MONTREAL (PC) — Une faible activité régnait hier à la Bourse de Montréal. Le volume négocié totalisait 2,5 millions d'actions d'une valeur globale de 29,4 millions \$. L'indice général xtm a terminé la journée sur un gain de 0,68 point à 2011,92. Son point le plus élevé en cours de séance a été de 2016,48 et son point le plus bas de 2008,20.

Les bancaires ont gagné 6,07 à 1970,94. Par contre, les minières ont cédé 17,00 à 2,093,88, les industrielles 6,24 à 1,621,13, les services publics 1,60 à 1,628,50, les forestières 22,23 à 2,617,94 et les pétrolières 1,81 à 1,742,52.

Parmi les titres industriels qui ont été traités en gros volumes, on remarque: Banque nationale, stationnaire à 12,25; Banque royale, stable à 49,88; Banque de Nouvelle-Ecosse, en hausse de 0,13 à 16,13; Northern Telecom, en recul de 0,13 à 26,75; Air Canada, inchangé à 12,88.

Sur 402 titres mis en jeu 110 étaient en hausse, 136 en baisse et 156 stables.



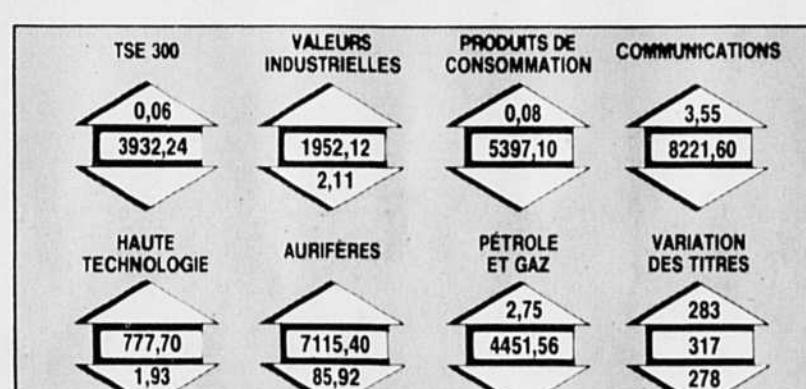
TORONTO

Les prix de l'or ont chuté

TORONTO (PC) — Le marché était stationnaire et l'activité extrêmement calme, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la séance en hausse de six centièmes de point seulement, à 3932,24. Le volume des transactions n'était que de 11,25 millions d'actions comparé à 18,9 millions mercredi.

Les prix de l'or ont chuté. Il s'agit d'une réponse à un plus fort marché obligataire et à une grimpée du dollar US, particulièrement vis-à-vis du yen, a expliqué Leon Tsey, analyste indépendant à Toronto. Par ailleurs les investisseurs sont demeurés inquiets de la chute des actions de Campeau qui a perdu cinq cents à 3,50 avec 163,700 actions transigées.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a gagné 1-8 à 25 3-8, Inasco 1-8 à 37-75, Canadian Tire 1-4 à 24-50, Laidlaw 1-8 à 25-8 et Seagram 1-4 à 103-25. Inco a perdu 1-4 à 31-1-8, Innopac 5-8 à 8-50, Newscowell 5-8 à 15-1-8 et Cineplex Odeon 1-2 à 7-5-8. Dans les mines, Total Energol a gagné 30 cents à 2,80, La Fosse un cent à 45 cents et Belmorat Mines trois cents à 72 cents. Echo Bay Mines a cédé 1-4 à 20-5-8, American Barrick 1-2 à 18-3-8 et Placer Dome 1-8 à 20-75. Dans les pétroles, Cabre Exploration gagne 1-4 à 6-50, Ocelot Industries B 1-4 à 10 et Morgan Hydrocarbons 25 cents à 3-95. Chauvau A abandonne 3-8 à 11,25, Total Petroleum 1-4 à 32-50 et North Canadian Oils 1-4 à 23.



NEW YORK

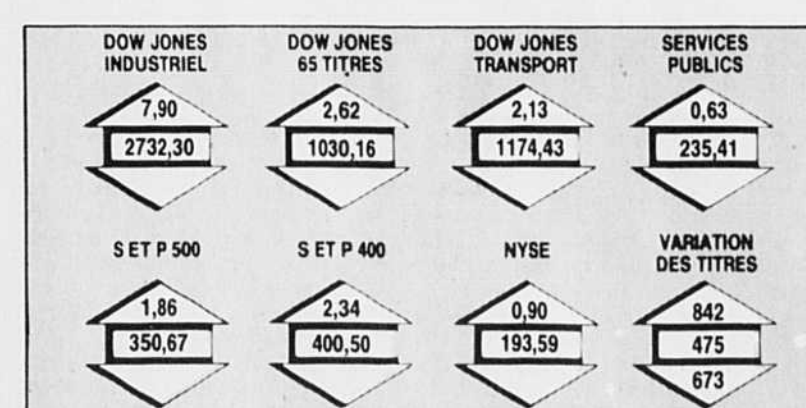
Le Dow grimpe à la veille des bilans 89

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes a clôturé hier soir à 2732,29, en hausse de 7,89 points, à la Bourse de New York, à l'issue d'une séance peu active.

L'essentiel des transactions était motivé en cette fin d'année par des considérations fiscales, selon les opérateurs. Les grands investisseurs étaient absents du marché.

Le principal indicateur de tendance de Wall Street avait clôturé la veille en hausse de 15,5 points. Quelque 130 millions de titres seulement ont été échangés en séance, contre 135 millions la veille et 150 en moyenne quotidienne. 842 valeurs ont terminé en hausse et 673 ont baissé en clôture; 475 n'ont pas évolué.

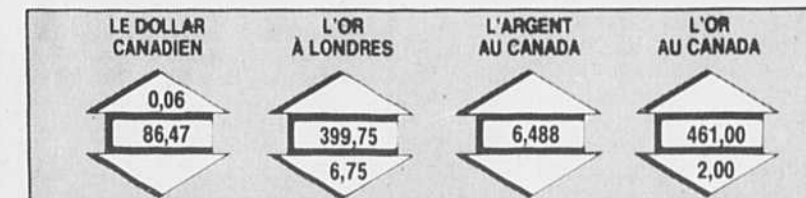
Parmi les valeurs en hausse on relève Polaroid, qui a gagné 3 dollars à 44,25, Campbell Soup 3,50 à 56,50 dollars et Walt Disney 2-3-8 à 112,25. Dans les titres en recul, on note IBM, en baisse de 3-4 à 94-1-8 et UAL qui a cédé 1-2 point à 170,50. Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a gagné 1-8 à 22,25, BCE 1-8 à 39-1-8 et Becton Dickinson 7-8 à 61-3-8. Canadian Pacific a cédé 1-8 à 21-7-8 et Northern Telecom 1-8 à 23,25.



DEVISES

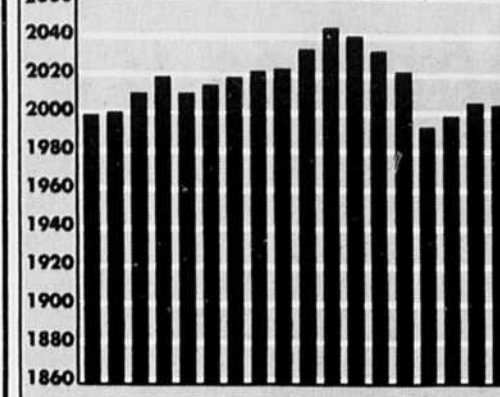
Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4570	Hong Kong	Dollar	0,1485
Australie	Franc CFA	0,004037	Inde	Roupie	0,0690
Allemagne-Ouest	Mark	0,6897	Israël	Sheqels	0,5946
Antilles Angl.	Dollar	0,4301	Italie	Lire	0,000921
Australie	Dollar	0,9223	Japon	Dollar	0,2147
Autriche	Schilling	0,09804	Liban	Yen	0,008144
Bahamas	Dollar	1,1587	Liban	Livre	0,00234
Belgique	Franc	0,03281	Mexique	Peso	0,000438
Danemark	Couronne	0,1774	Norvège	Couronne	0,1770
Espagne	Peseta	0,010680	Nouv.-Zélande	Dollar	0,6929
Etats-Unis	Dollar	1,1587	Portugal	Escudo	0,007796
Finlande	Mark	0,2883	Royaume-Uni	Sterling	1,8877
France	Franc	0,2018	Suède	Couronne	0,1877
Grèce	Drachme	0,007477	Suisse	Franc	0,7577
Hollande	Florin	0,6106	Vénézuéla	Bolivar	0,02702

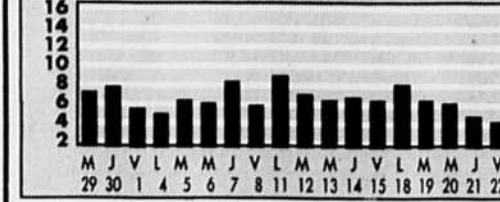


MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



A B

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
BA Royale	137,60	147,00	147,00	147,00
BA Ry 1-45	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210
BA Ry 1-8	200	210	210	210

C D

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950
CAE Ind	6950	6950	6950	6950

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	JF Bal	9,01	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96
ABC Fund	5,83	11,08-10	NMF	11,08-10	Securité	3,96

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal hier, avec en parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1341,22 (131,58)
Services (XRS): 1310,54 (130,99)
Manufacturières (XRM): 1385,28 (138,08)

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier en baisse de 8-100 et coté 1,1565 \$CAN au lieu de 1,1573 \$CAN le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en recul de 73-100 à 1,8562 \$.

En devise US, le dollar canadien a gagné 6-100 à 86,47 cents US mais le sterling a cédé 2-25-100 à 1,6050 \$.

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cotes de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture.

Londres... 399,75 (406,50)
Paris... 400,70 (410,40)
Francfort... 401,18 (409,69)
Zurich... 399,50 (406,00)
Hong Kong... 402,35 (409,25)

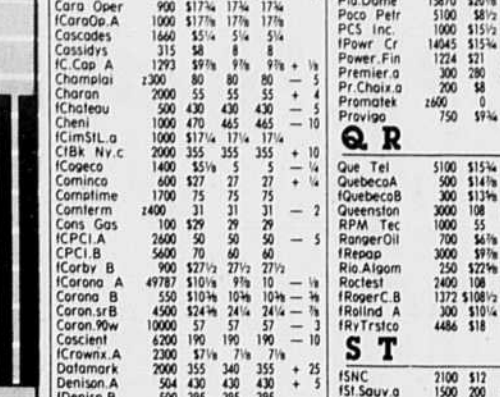
L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy et Harman étaient fermés hier. La dernière cote de l'argent métal, qui remonte à jeudi dernier, était de 6,488 \$ l'oz et 208,59 \$ le kg, comparativement à 6,482 \$ et 208,40 \$ le kg, le jour précédent.

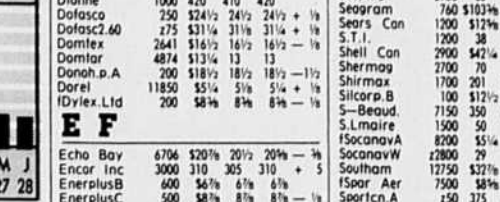
Ces cotes sont en dollars canadiens.

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



E F

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676
EA Bay	676	676	676	676

G H

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950
GA Ind	6950	6950	6950	6950

I J

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950
IA Ind	6950	6950	6950	6950

K L

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950
KA Ind	6950	6950	6950	6950

M N

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950
MA Ind	6950	6950	6950	6950

O P

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950
OA Ind	6950	6950	6950	6950

Q R

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Cl.
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950
QA Ind	6950	6950	6950	6950

MONTREAL

INDICE GENERAL



LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

REPENTIGNY Bung. dév. rén. abri d'auto, piscine creusée, 8 pces, 2 s/b, 94.500 \$ Taxes: 1.000 \$ 581-4869.

105 Propriétés à louer

CONTRECOEUR: Bord de l'eau. Canadienne, 6 pces, 3 c.c., foyer, libre mm. 1.000\$/mois. Mtl. 352-4763.

MTL (N.D.G.) Côté 7 pces, 1 1/2 b. garage, bien situé, compl. rén. à neuf, 1.150 \$ + élect. Guy: 484-8604

N.D.G.: Cottage semi-détaché, 5 c.c., à sous-louer du 15 jan. au 31 mai: 1.000 \$/mois non-chauffé, cuisine équipée, non-meublé. 488-3318

107 Propriétés à partager

PARTAGERAIS ACHAT TRIPLEX: Dans Outremont avec 2 autres propriétaires. Approx. 260.000 \$. 689-6611

121 Condos à louer

AVE. MONT-ROYAL: Face parc. Nouveau condo, équipé, 4 1/2, 2 c.c., stat. endroit très agréable. Nég. 989-5112

122 Condos à vendre

RUE CHAMBLY, nouveau, 1145 pi. ca., 3e étage, foyer, stationnement, 100.000 \$, vente rapide. 524-6675.

ST-LAMBERT, 3 1/2, 86, vue fleur, électro-m. inclus, 85.000 \$, C. Dansereau, 541-4810 (jour, lun. au vend.)

122 Condos à vendre

A VENDRE à St-Lambert, près de la 132, condo très lumineux sur 2 étages, très grand 4 1/2, bain tourbillon, 2 stationnements souterrains, près du métro, 466-4261.

BROMONT, 4 1/2 et 5 1/2 meublés, adj. piste de ski (Ou à louer courte/longue période). 448-2221 (Mtl), 1-378-1890.

CO-PROPRIÉTÉ/ROSEMONT 17ème Ave., rén. meubl., planchers bois franc, bonne occasion, 79.000 \$ 725-4874

PLATEAU MONT-ROYAL Économique, 1 chambre, neuf, terrasse sur le toit, 4 électroménagers, 68.000 \$ 5309 Cham. bord. Dimanche 14h à 16h. 523-9967.

124 Maison Mobile

CHOIX MAISONS NEUVES, endroit de rêve, bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires. 562-9551, 455-0471.

MAISON MOBILE, 14' x 70', pour être démontée, avec essieux, prix ferme 24.000 \$ 371-5194, M. Séguin.

125 Chalets à louer

A ST-ADOLPHE D'HOWARD, villa 5 1/2 avec foyer, semaine, mois ou saison, près pentes ski, 581-0466.

CHALET BOIS ROND A ST-DONAT à louer pour saison. 500 \$/mois ou à vendre. Pour rendez-vous: Robert Grenier, 277-1742.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

125 Chalets à louer

CHALET DE SKI LUXUEUX DANS RÉGION MAGOG/ORFORD 3 c.c., 2 s/b. (bain tourbillon), tout équipé, lav./séch., lave-vaiss., foyer (bois de foyer et déneigement inclus). Idéalement situé, à proximité d'Orford et Owl's Head, directement sur la rive du Memphrémagog. Disponible jusqu'à 15 avril ou au mois ou à la semaine pour la période des fêtes. (819) 643-7445.

PIEDMONT Maison neuve, 3 chambres à coucher, chauffé, 1.500 \$/mois. Bur: 1-431-6977. Rés: 271-5774

ST-JEAN-DE-MATHA, maison près Val St-Côme + Lac Noir. Saison d'hiver, 252-1493, 1-889-8522.

129 Chalets à vendre

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON 5 pièces, meublé, 85.000 \$, 1-228-4742.

137 Maisons de campagne à louer

BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoît, 3 chambres, s/séjour spacieux, foyer pierre, idéal ski. 819-567-9209 ou 819-847-1782.

149 Terrains à vendre

VILLE DE SUTTON, 3 lots de 66 X 100, accès à l'aqueduc, vue imprenable du Mont Sutton, 3,10 \$/pi.ca. après 17h, 342-9134.

160 App. et log. à louer

R.D.P. MOIS GRATUIT? Au 10545 boul. PERRAS. Occupation immédiate. Logements modernes. Grand 4 1/2 pièces standard, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. Aussi grand 8 pièces, style condo, bain tourbillon, s/manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiserie de pin. Hâtez-vous! Nombre de plus en plus limité! Info: 494-9915 et 18 ou 468-4759, 449-4499.

168 A vendre hors frontières

AU MAROC, pour investissement, terrain 2 hectares, idéal pour industrie ou loisir résidentiel, eau et électricité, 654-9416.

173 Maisons repos/retraite

LE MANOIR DU LAC MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES RETRAITÉES: 1er MOIS GRATUIT Soins médicaux, personnel qualifié, atmosphère chaleureuse. Chambres avec vue sur le lac. Endroit agréable au bord de l'eau. Ste-Marthe-sur-Le-Lac, 3, 17ème Ave., 623-4405.

LONGUEUIL OUEST, chambre pension pour personnes ou couples âgés, autonomes, bonne nourriture, administration de gîte, nouvelle administration. Je vous attends avec amour, soyez chez-vous chez-nous. Mimi: 442-9655. Aussi gardienne, 1 ou 2 ans, étudiantes bienvenues.

LONGUEUIL, super spécial pour âge d'or, adultes, services complets. Prés de toutes les commodités: 679-8248.

RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable: 642-0935.

251 Bureaux à louer

50 PLACE CRÉMAZIE Env. 625 pi. ca., sous-location, poss. serv. tél., libre imm., l.b. prix, Jacques Couture, 382-9670.

BOUL. ROSEMONT entre Pie IX et d'Iberville. Pour professionnel. 6 bureaux bur. 2 s/b, conférence au 1er étage, stat. incl. Voies si demandées. Baux brutes. Jean Leduc: 646-4814.

BUREAU À LOUER Pour professionnels Chauffage et électricité compris. Boul. St-Joseph. 525-4568.

BUREAU EXCEPTIONNEL Emplacement de choix, près de Square Victoria. Hauts plafonds, grand puits de lumière, mezzanine magnifique, accès direct à l'ascenseur. 12 s/p.c. 1.500 à 3.000 p.c. Barbara ou Pierre: 649-7557.

BUREAU sous-location, jusqu'en oct. 99, 1.100 pi. ca., 1000 St-Antoine O. 499-1422, disp. immédiatement.

CENTRE-VILLE Bureau ou salle de montage, 11.500 pi. ca., divisions selon vos besoins. Grand stat. 939-3327.

CÔTE-DES-NEIGES, coin Édouard Montpetit. Près des hôpitaux et du métro. Bureaux modernes à louer, 350 à 5700 pi. ca. Excellents pour docteurs, dentistes ou autres professionnels, 484-3571.

OUTREMONT Espaces pour professionnels. Aménages selon vos besoins. De 500 à 3.700 pi. ca. disponibles. 184-7197

ST-JOSEPH COIN PAPINEAU Bureaux 3 app. et 1 app. garage disp. Contactez Denis: 523-1325 (laissez mess.)

VIEUX-MONTREAL Rénovation unique a.c., clé en main. Prés stat., métro, 1000 à 2600 pi. ca. 845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3.000 pi. ca. 277-5781, R. Nantel.

268 Espaces industriels à louer

BOUCHERVILLE 7000 - 21 000 pi. ca., 23 p. de haut, possibilité pont routier, De Montaigne/autoroute 20, 449-3807.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES 4000 + 2000 pi. ca., élect., stationnement, bureau. 648-4616, 662-0248.

275 Locaux à louer

AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl, 4000 à 18 000 pi. ca. Idéal: Commerce, grossiste, industrie. M. Charest: 526-8294.

AHUNTSIC Local commercial à louer 384-0851, 385-0853

PLACE FRONTENAC Bureaux 2.000 à 10.000 p.c. + magasin à louer. Cmt. métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.

164 App. et log. à partager

CHERCHE 1 ou 2: autres non-fumeurs, assez tranquilles, pour partager 8 1/2 garage, s/sol pour entreposage. 5 min. à pied métro Jarry. 2775/mois + chauff./élect. 364-7153 — 385-4686, après 2 jan.

167 A louer hors frontières

MIAMI NORD Studio face à la mer, cuisine, télé, 382-0360 (bur.).

168 A vendre hors frontières

MAISON MOBILE 24' X 48', 2 chambres, 2 s/bains, galerie moustiquaire, abri d'auto, remise, parc 5 Étoiles, Pompano Beach, 4 mi. de la mer. (819) 583-5946.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT(E)S

Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires

CONDITIONS: Début janvier 1990 • Horaire flexible • environ 8 \$/heure et plus

EXIGENCES: Personnes autonomes et enjouées

CAMPUS: Montréal • Québec • Ottawa • Hull

Communiquer avec Claude Moureaux (514) 844-3361 (jour)

168 A vendre hors frontières

AU MAROC, pour investissement, terrain 2 hectares, idéal pour industrie ou loisir résidentiel, eau et électricité, 654-9416.

173 Maisons repos/retraite

LE MANOIR DU LAC MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES RETRAITÉES: 1er MOIS GRATUIT Soins médicaux, personnel qualifié, atmosphère chaleureuse. Chambres avec vue sur le lac. Endroit agréable au bord de l'eau. Ste-Marthe-sur-Le-Lac, 3, 17ème Ave., 623-4405.

LONGUEUIL OUEST, chambre pension pour personnes ou couples âgés, autonomes, bonne nourriture, administration de gîte, nouvelle administration. Je vous attends avec amour, soyez chez-vous chez-nous. Mimi: 442-9655. Aussi gardienne, 1 ou 2 ans, étudiantes bienvenues.

LONGUEUIL, super spécial pour âge d'or, adultes, services complets. Prés de toutes les commodités: 679-8248.

RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable: 642-0935.

251 Bureaux à louer

50 PLACE CRÉMAZIE Env. 625 pi. ca., sous-location, poss. serv. tél., libre imm., l.b. prix, Jacques Couture, 382-9670.

BOUL. ROSEMONT entre Pie IX et d'Iberville. Pour professionnel. 6 bureaux bur. 2 s/b, conférence au 1er étage, stat. incl. Voies si demandées. Baux brutes. Jean Leduc: 646-4814.

BUREAU À LOUER Pour professionnels Chauffage et électricité compris. Boul. St-Joseph. 525-4568.

BUREAU EXCEPTIONNEL Emplacement de choix, près de Square Victoria. Hauts plafonds, grand puits de lumière, mezzanine magnifique, accès direct à l'ascenseur. 12 s/p.c. 1.500 à 3.000 p.c. Barbara ou Pierre: 649-7557.

BUREAU sous-location, jusqu'en oct. 99, 1.100 pi. ca., 1000 St-Antoine O. 499-1422, disp. immédiatement.

CENTRE-VILLE Bureau ou salle de montage, 11.500 pi. ca., divisions selon vos besoins. Grand stat. 939-3327.

CÔTE-DES-NEIGES, coin Édouard Montpetit. Près des hôpitaux et du métro. Bureaux modernes à louer, 350 à 5700 pi. ca. Excellents pour docteurs, dentistes ou autres professionnels, 484-3571.

OUTREMONT Espaces pour professionnels. Aménages selon vos besoins. De 500 à 3.700 pi. ca. disponibles. 184-7197

ST-JOSEPH COIN PAPINEAU Bureaux 3 app. et 1 app. garage disp. Contactez Denis: 523-1325 (laissez mess.)

VIEUX-MONTREAL Rénovation unique a.c., clé en main. Prés stat., métro, 1000 à 2600 pi. ca. 845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3.000 pi. ca. 277-5781, R. Nantel.

268 Espaces industriels à louer

BOUCHERVILLE 7000 - 21 000 pi. ca., 23 p. de haut, possibilité pont routier, De Montaigne/autoroute 20, 449-3807.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES 4000 + 2000 pi. ca., élect., stationnement, bureau. 648-4616, 662-0248.

275 Locaux à louer

AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl, 4000 à 18 000 pi. ca. Idéal: Commerce, grossiste, industrie. M. Charest: 526-8294.

AHUNTSIC Local commercial à louer 384-0851, 385-0853

PLACE FRONTENAC Bureaux 2.000 à 10.000 p.c. + magasin à louer. Cmt. métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.

407 Offres d'emploi

397 Animaux

CHIOTS Rotweiler, 1 mois, enregistrés, tatoués. Garantie 2 ans. 600 \$ 435-2211.

399 Divers

A VENDRE À PARTIR DE 3\$. Lampe de bureau. Séchoir. 2 stores. Fer à repasser. Fer boucles cheveux. 2 housses couette. 384-6963

487 Services domestiques

GARDIENNE, non-fumeuse pour bébé de 11 mois, 5 jours/semt. Réf. exigées. Tél.: 989-9966, entre 12h et 17h.

RECHERCHE Femme fiable, honnête, très propre, d'apparence soignée pour travail de domestique dans une grande maison à Laval-sur-le-Lac. Les occupants sont tous d'âge adulte. Préférence sera accordée à celle qui habitera à la maison. Références nécessaires. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer à compter de lundi entre 9h et 17h: 273-8557.

497 Emplois demandés

ETUDIANT UNIVERSITAIRE recherche emploi, (travail général) à temps plein. Bonne rémunération. 382-3915.

551 Déménagement

A BAS PRIX! ACHETER PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, tireur de joints, peinture et réparations de tous genres. 474-4234, 670-5624.

PEINTURE SICO, tirage de joints, lavage, rénovation, travail soigné. Marcel Desloges, 481-3883.

571 Peintres, peinture

PEINTURE ET PLANCHER Estimation gratuite. 1 1/2: 150 \$, 2 1/2: 250 \$, 3 1/2: 325 \$ 271-4563.

578 Santé

MASSAGE PROFESSIONNEL, suédois, énergétique, par praticiennes diplômées, au centre les 5 Éléments, 682-5958.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

591 Occasions d'affaires

VOTRE REVENU VOUS SATISFAIT-IL? Laissez vos talents augmenter vos revenus, époux peuvent travailler ensemble. 727-9696.

599 Offres de services

AUTOCAD Dessinerais tous genres de projets par autocad pour les PME ou autres. Très grande expérience. M. Attia, 687-2395.

GOUVERNEMENT de courte durée, très fiable, durant vos déplacements, voyages, etc... 354-2435.

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86 (22.000 km) VALEUR À NEUF 125.000,00 \$ 621-8496 VENTE RAPIDE

04-01-90

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984 (47.000 km.) couleur bourgogne. 386-1970

04-01-90

695 Automobiles à vendre

ACURA INTEGRA LS 1989, 4 portes hatchback, air clim., équipement complet. J. Ouellet Libé: 686-2301.

BMW 225i Convertible, 1988, «Hard top» + 4 pneus d'hiver, 23.000km. 34.000\$. Jour: 638-1732. Soir: 481-4648, entre 18h et 20h.

BMW 320i 1978, aut., 115.000 km, pneus, suspension, silencieux neuf, toit ouvrant, \$3.800, 667-2665.

CHEVETTE '83, man., AM/FM cassette, 4 pneus neufs, mécanique A-1, très propre, 1400 \$, 468-3056.

ESCORT LX '89, aut., 4 portes hatchback, stéréo-cassette, 7800 \$ J. Ouellet Libé: 686-2301.

MERCURY COUGAR LS '89, 21 000 km, ent. équipé, 18 500 \$. Autos André Guy: 1-742-1363.

MEZERATI Spider Zegato 89, 5.000 km, deux turbos. Vitesse et luxe pour 62.500 \$ Listée à 72.000 \$ (613) 596-2548. Privé.

OLDS DELTA 88, 1988, tout équipée, 55 500 km, avant 17h, 323-9866, après 17h, 323-2009.

PROBE GL '89, aut. et semi-manuelle, AM/FM, toit ouvrant, comme neuve, 6 000 km. 15 000 \$, Roger 499-1777, 524-2169.

DECES

Bilodeau, Charles — À Silery, le 26 décembre 1989, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Charles Bilodeau, avocat. M. Bilodeau a rempli plusieurs missions à l'étranger pour l'UNESCO, particulièrement aux Indes et dans le Sud-Est Asiatique. Il était l'époux de Dame Rolande Charest.

La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Liée, 975 rue Marguerite-Bourgeois, Québec, mercredi, de 19 h à 22 h, jeudi, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, vendredi, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et samedi, de 08 h à 09 h 45. Le service religieux sera célébré samedi le 30 décembre 1989 à 10 h en l'église St-Charles Garnier de Silery et de là au cimetière St-Joseph de Beauce, où un libéra aura lieu à 12 h.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa sœur Madeleine Ethier, son beau-frère, Marcel Ethier, son neveu, Jacques Ethier, sa nièce, Suzanne Bouchard (Pierre Bouchard), son petit-neveu Christian.

S'il vous plaît, compensez l'envoi de fleurs par un don à la Maison Michel Sarrazin, C.P. 392, Silery, Québec, G1T 2R5 ou à la Société canadienne d'Alzheimer, 3108, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 3R3, ou au 110 Alexandre, Montréal, H2Z 1P9.

Des dons au département d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840 rue St-Urbain, Montréal, Québec seraient appréciés. Direction: Les Résidences Funéraires Lussier et Frères Ltée, 95 boul. St-Luc, St-Luc.

ETHIER, MARIETTE À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 décembre 1989, est décédée à l'âge de 74 ans, M. Mariette Ethier, demeurant à St-Jean-sur-Richelieu. Elle laisse dans le deuil son frère Dr Fernand Ethier (Marceline Dubreuil), sa sœur Suzanne Ethier (Dr Guy Lemieux), ses neveux Dr Serge Ethier (Suzanne Lasserre), Danièle Ethier (Pierre Thériault), Christiane Lemieux (Dr Étienne Cardinal), 2 arrière-neveux Marie-Hélène et François Ethier. Elle ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 30 décembre à 15h en l'église St-Gérard-Magella. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la célébration à l'arrière de l'église.

1989, une bien mauvaise année pour les prophètes

NEW YORK (Reuter) — Les grands prophètes professionnels n'ont pas réussi, cette année encore, à prédire les événements qui ont marqué l'actualité de 1989, tels l'ouverture du Mur de Berlin, le tremblement de terre de San Francisco, la sanglante répression en Chine ou l'invasion du Panama par les Américains.

Très peu, voire aucun des événements qu'ils avaient prédit — comme l'écrasement d'un avion sur le Vatican, l'écroulement de la Statue de la Liberté, les violentes manifestations des militants anti-tabac à Washington et la mise en accusation du président Georges Bush par la procédure d'impeachment — ne se sont produits.

La prophétesse Jeane Dixon avait pourtant affirmé que le Mur de Berlin serait ouvert et vendu brique par brique dans les boutiques de souvenir. Mais elle prédisait que l'événement aurait lieu au début du 21e...

Dans une entrevue au magazine américain « National Examiner », un autre « visionnaire » a prédit que le président du Panama Manuel Noriega serait renversé et qu'il déménagerait à New York, où il entreprendrait une carrière de mannequin de photo pour un distributeur de jus d'ananas. Ce qui est réellement arrivé est que Noriega a été chassé du pouvoir par une invasion américaine.

Un autre a prédit que la célèbre actrice Zsa Zsa Gabor joindrait les rangs de la secte religieuse Hare Krishna. Elle a plutôt défrayé les manchettes à l'occasion de son procès pour voies de faits contre un policier.

Les prophètes ont de plus annoncé que des terroristes feraient exploser un stade afin de perturber le match annuel du Super Bowl, mais qu'ils se tromperaient de stade.

Certains ont même affirmé que Mikhaïl Gorbatchev fuirait l'URSS pour se réfugier aux États-Unis.

Les 10 prophètes interrogés par le magazine National Enquirer avaient prédit qu'en 1989, les téléspectateurs bouderaient l'émission « Roseanne Barr's Show » après que l'animatrice eut perdu une cinquantaine de kilos, que Madonna aurait un bébé, que Jane Fonda gagnerait une quarantaine de kilos et que l'écrasement

d'un appareil sur la Cité du Vatican entraînerait la mort de centaines de personnes et causerait des dommages inestimables.

Les devins ont annoncé que 1989 serait l'année où l'existence d'un vaisseau spatial extra-terrestre serait révélée au public, où Priscilla Presley annoncerait qu'Elvis était toujours en vie et qu'on découvrirait que les agents de conservation mis dans la nourriture créaient un effet de dépendance chez les consommateurs.

La prophétesse Sophia Sabak a affirmé au magazine Weekly World News qu'un chercheur découvrirait un médicament qui éliminerait le besoin du sommeil. Elle a ajouté que le légendaire continent perdu Atlantis réapparaîtrait et que des cosmonautes soviétiques seraient secourus par des astronautes américains lors d'une mission périlleuse.

Mme Jeane Dixon a aussi prédit que le peuple américain s'opposerait farouchement à un projet de modification de la monnaie du pays, que la Corée deviendrait un des endroits les plus chauds du globe et que les forces armées restaureraient la paix et l'ordre dans certains quartiers terrifiés par des bandes du monde de la drogue.

Parmis les autres événements qui devaient se réaliser en 1989 mais qui ne se sont jamais produits, on retrouve :

— Ronald et Nancy Reagan prendront le contrôle du réseau de télévision PTL, des prédicateurs Jim et Tammy Bakker.

— Le président Bush — avant d'être accusé, bien sûr — obligera les journalistes affectés à la couverture de la Maison Blanche à prendre des cours de « bonnes manières », mais des dizaines d'entre eux échoueront les examens et seront bannis de la Maison Blanche.

— Un éminent prophète français va étonner la population mondiale en réussissant un transfert d'esprit avec un chat. Le félin deviendra alors un chat parlant. Cependant, une tragédie se produira : le félin réussira à s'échapper et sera écrasé par un autobus, ce qui condamnera le pauvre prophète à conserver son esprit de chat toute sa vie.

Un séisme fait 11 morts en Australie

Des soldats dépêchés pour prévenir le pillage

SYDNEY (AFP) — L'armée et la police patrouillaient hier les rues de Newcastle pour empêcher les pillages, après le violent séisme qui a ravagé ce port du sud-est de l'Australie, jeudi, faisant au moins 11 morts et plus de 120 blessés, dont 15 grièvement atteints, selon un dernier bilan officiel.

Le premier ministre australien Bob Hawke a interrompu ses vacances et s'est rendu sur place en hélicoptère.

Les équipes de secours tentaient toujours hier après-midi de dégager les personnes encore bloquées dans les immeubles en ruines, notamment dans la salle de réunion du Newcastle Workers' Club, d'où huit cadavres ont déjà été extraits. Selon les estimations, de quatre à 50 personnes pourraient encore se trouver à l'intérieur du club, un des bâtiments les plus touchés.

Trois autres personnes ont été tuées par l'effondrement de façades de magasins, a précisé la police.

Le séisme, de 5,5 degrés sur l'échelle de Richter, a été enregistré à 10h30 locales, à une heure de grande affluence dans les magasins du centre de cette ville de 430 000 habitants.

Une douzaine d'immeubles de la ville, qui se trouve à quelques kilomètres seulement de l'épicentre du séisme, se sont effondrés ou ont été endommagés. Le courant a sauté, des canalisations d'eau se sont rompues et les habitants pris de panique



PHOTO AP

Une partie du Newcastle Workers' Club s'est effondrée, huit personnes au moins perdant la vie à cet endroit.

ont envahi les rues de Newcastle, port industriel à 160 km au nord de Sydney.

Plusieurs routes ont été coupées, notamment le pont de Stockton reliant Newcastle à la ville côtière de Port Stephens.

Le séisme a également été ressenti à Sydney, où plusieurs immeu-

bles ont vacillé et de nombreux feux de signalisation sont tombés en panne.

À son arrivée, le premier ministre Bob Hawke a assuré que les forces

armées participeraient à l'effort de reconstruction de la ville. Selon les premières estimations, les dommages s'élèvent déjà à 1,2 milliard \$ US.

Les chiens perçoivent les couleurs

SANTA BARBARA, Californie (AP) — Trois chiens ont aidé des chercheurs de l'université de Californie à démontrer que le noir et le blanc n'étaient pas les seules couleurs que leur espèce pouvait distinguer.

Après une année d'études, les scientifiques ont constaté que les chiens avaient une vision moins limitée des couleurs qu'on pouvait le croire.

Les chiens devaient réagir à des lampes de différentes couleurs. A chaque expérience, deux lampes de même couleur et une de couleur différente étaient allumées devant les chiens. Ceux-ci avaient appris à appuyer sur des boutons avec leur mu-

seau et devaient éteindre la lampe différente des autres.

« Les chiens n'avaient aucune difficulté à distinguer le rouge et le bleu. Ils pouvaient même faire la différence entre les différentes teintes de bleu et le violet. En revanche, ils ne pouvaient faire aucune différence entre le jaune-verdâtre, l'orange et le rouge », a rapporté le Scientific American dans son numéro de janvier. L'étude était en partie financée par l'Institut national de la vue.

Le professeur Gerald Jacobs a précisé que son équipe s'était assurée que les chiens ne se contentaient pas de faire la différence entre plusieurs teintes de gris.

SPORTS

Les Eagles contre les Rams

Un match qui promet

d'après la Presse Canadienne

LES EAGLES de Philadelphie et les Rams de Los Angeles, avec des dossiers de 11-5, ont fait aussi bien en saison régulière que n'importe quelle équipe de la Conférence américaine. Mais dans la puissante Conférence nationale, on les retrouve dans le match des meilleurs deuxièmes.

Un match qui vaudra bien tout ce qu'on nous offrira dans l'AFC au cours des prochaines semaines.

Jusqu'à une malencontreuse défaite de 30-20 contre les Saints de la Nouvelle-Orléans il y a deux semaines, les Eagles filaient vers le championnat de la section Est de la NFC et figuraient parmi les équipes favorites pour le Super Bowl. Ils ont remporté cinq de leurs six dernières rencontres, et la défense n'a permis que 13 points par match en moyenne au cours de cette période.

À la veille des matches éliminatoires, on ne parle d'ailleurs plus dans l'entourage des Eagles de Randall Cunningham, mais plutôt de la défense, la quatrième meilleure de la NFC. Quand vient le froid et les matchs à la dure, les poids lourds de la ligne défensive, les Reggie White, Jerome Brown, Mike Pitts et Clyde Simmons, deviennent des joueurs de premier plan.

C'est à ce niveau que se jouera le match. La puissante ligne défensive

des Eagles contre l'excellente ligne offensive des Rams. Reggie White, l'un des joueurs défensifs les plus dominants de la NFL, contre le vétéran bloqueur Jackie Slater, le meilleur des Rams à la ligne offensive; Jerome Brown, remarquablement lourd et puissant à 295 livres, contre le garde Tom Newberry, l'un des plus puissants bloqueurs de la ligue, particulièrement sur les jeux au sol.

L'enjeu est la protection du quart Jim Everett. Avec 4310 verges de gains aériens et 29 passes de touché, Everett représente toute l'offensive des Rams depuis la deuxième moitié de saison. S'il n'a pas le temps de repérer ses receveurs Henry Ellard et Willie Anderson, les Rams n'iront nulle part.

Que la défense des Eagles maintienne son rythme des dernières semaines, et Randall Cunningham trouvera bien le moyen de leur donner suffisamment de points.

Les Rams ont remporté six de leurs sept dernières rencontres en saison régulière, mais présentent un dossier de 2-5 en matches éliminatoires sous la férule de John Robinson. Trois de ces défaites sont survenues dans des conditions hivernales sur le terrain adverse. Comme ce sera le cas cette fin de semaine à Philadelphie.

BILAN DE LA MI-SAISON

L'attaque du Canadien a été lamentable

Guy Robillard
de la PRESSE CANADIENNE

EDMONTON — Le 40e match du Canadien, une défaite de 2-1 à Vancouver, a été l'illustration presque parfaite de sa première moitié de saison : l'équipe a des problèmes offensifs.

« On a eu nos chances, mais leur gardien (Steve Weeks) a été bon », a répété Burns pour la 11e fois. On l'a assez entendue celle-là.

« C'est l'histoire de notre saison », a d'ailleurs constaté Bobby Smith.

Le Canadien n'a pas réussi plus de trois buts dans un match depuis le 9 décembre à Toronto, et c'était dans une défaite de 7-4.

À ses sept parties suivantes, il n'en a marqué que 14. Pas surprenant qu'il n'ait remporté que deux de ses derniers matches, des victoires contre des équipes faibles de la trempe des Red Wings de Detroit et des Rangers de New York.

Et pourtant, les rares fois que le Canadien accorde quelques buts de trop, on entend répéter à satiété que la défensive est jeune, qu'il faut être patient avec les recrues.

Assez de sornettes, le problème n'est pas là. La preuve incontestable ? Le Tricolore présente encore la meilleure fiche défensive de toute la Ligue nationale. À ses sept derniers matches, il n'a donné que 15 buts.

Brian Hayward présente la meilleure moyenne de tous les gardiens, soit 2,57, devant Mike Liut, 2,58, et Patrick Roy, 2,64.

Même si ce dernier n'a pas été aussi dominant que la saison dernière au Forum (cinq défaites déjà), les gardiens et la défensive en général ne sont certes pas à blâmer.

Pat Burns se plaint que son équipe manque de production offensive, mais il persiste à utiliser Brent Gil-

christ (trois buts) à la place de Stéphane Lebeau (neuf) ou Andrew Cassels, comme ce fut le cas à Vancouver.

Après le match, il a signalé que Lebeau n'était pas la solution et que celle-ci devra être apportée par les joueurs d'expérience. Or lui-même a noté que la formation qui a affronté les Canucks ne comptait qu'une seule recrue, soit Mathieu Schneider. N'est-ce pas contradictoire ?

Le Canadien en arrache au moment où presque tous ses blessés sont revenus au jeu et ne gagne plus avec les Lebeau, Lefebvre, Lemieux et Dufresne dans les estrades.

Burns se plaint aussi d'un manque de robustesse, et il utilise Gilchrist encore, à la place d'un Jocelyn Lemieux.

Lemieux totalise quatre buts, soit le même nombre que Mike Keane, qui ne rate jamais un match.

Et que dire de Russ Courtnall ? Il est beau, il est charmant et il patine vite, mais il n'a marqué que trois buts de plus que John Kordic. Serge Savard a-t-il vraiment réussi le vol du siècle aux dépens des Maple Leafs de Toronto ?

À Vancouver, le Canadien a bien réussi 34 tirs au filet, mais 14 venaient des défenseurs Jyrki Lumme (six), Chris Chelios et Mathieu Schneider (quatre chacun), quatre autres étaient les habitués tirs de loin de Courtnall et deux ont été dirigés par Todd Ewen.

À l'exception de Stéphane Richer

et Shayne Corson, deux ailiers à la recherche d'un centre, les joueurs offensifs n'ont pas fait leurs devoirs. Mats Naslund a bien 13 buts, mais seulement six passes.

Il faut rendre crédit à Burns d'avoir défini le problème.

Smith l'a répété à Vancouver : « Nous avons l'habitude de gagner le trophée Jennings et le réflexe de penser en fonction de la défense ».

« Ce qui n'est pas une mauvaise chose, a-t-il ajouté, mais certains joueurs, et je m'inclus, n'ont pas connu un bon début de saison ».

Smith est cependant convaincu que le Canadien a le personnel qu'il

faut. Il suffit que la machine se mette en branle.

Il n'y a pas encore de raison de paniquer en effet, mais si l'on tient compte du nombre de matches disputés, le Canadien présente la sixième meilleure fiche de la ligue, la troisième de la section Adams, et il se retrouve à sept points des Sabres de Buffalo, qui ont deux parties en main.

Mais surtout, l'équipe ne pourra jamais gagner la coupe Stanley avec une offensive semblable.

Et qu'on cesse de parler des jeunes défenseurs et de l'absence des Robinson, Green et Gainey : ceux-là ne marquaient pas de buts.

L'URSS dément tout dopage

GRENOBLE (AFP) — Les accusations de dopage portées récemment par l'ex-international soviétique Igor Larionov contre plusieurs de ses anciens coéquipiers, champions du monde de hockey sur glace en 1986 à Moscou, sont mensongères, a déclaré hier à Grenoble Vladimir Vasiliev, entraîneur de la sélection olympique d'URSS.

Igor Larionov a révélé en novembre que certains joueurs soviétiques avaient utilisé des produits dopants à l'occasion du tournoi de 1986.

M. Vasiliev a en outre indiqué que des dérogations exceptionnelles seraient éventuellement accordées à la fin de la saison aux internationaux soviétiques sollicités par les clubs professionnels nord-américains.

« Nous avons laissé partir l'été dernier des internationaux âgés surtout de plus de 30 ans afin d'évoluer dans la Ligue nationale de hockey, mais si d'autres départs se manifestaient, nous réagirions favorablement pour les joueurs âgés de 28 ans au moins et il y aurait des possibilités de dérogations pour les plus jeunes », a expliqué Vasiliev.

CHAMPIONNATS MONDIAUX DE HOCKEY JUNIOR

Le Canada massacre la Pologne 12-0

HELSINKI (PC) — Mike Needham, des Blazers de Kamloops de la Ligue Jr de l'Ouest, a marqué deux buts et obtenu trois passes quand le Canada a écrasé la Pologne 12-0 lors des Championnats mondiaux de hockey junior, hier.

Il s'agit de la deuxième victoire d'affilée du Canada dans le tournoi qui regroupe huit équipes tandis que la Pologne a une fiche de 0-2, ayant concédé 23 buts en deux matches.

La Pologne avait perdu son premier match 11-1 contre l'URSS et le Canada l'avait emporté 3-2 contre les États-Unis, mardi.

Les juniors canadiens ont entrepris le match en lions, marquant dès la 18e seconde de jeu à leur premier lancer.

Dave Chyzowski, des Islanders de New York, et Mike Craig, des Generals d'Oshawa de la Ligue Jr de l'Ontario, ont également réussi deux buts. Scott Pellerin, de l'Université du Maine, Kevin Haller, des Pats de Regina, Dan Ratushny, de l'Université Cornell, Eric Lindros, d'Oshawa, Dwayne Morris, de Michigan State, et Wes Waltz, de Lethbridge, ont été les autres marqueurs.

Le gardien Stéphane Fiset, de Victoriaville, a eu la vie facile. Il n'a été

sérieusement menacé qu'une seule fois, alors qu'il restait six minutes à jouer en deuxième période, quand il a bloqué avec sa poitrine un tir de Peter Malakiewicz, parvenu seul devant lui.

Le Canada menait 7-0 après le premier vingt. Il a marqué un but à la deuxième période et quatre autres au troisième engagement.

La Norvège sera le prochain adversaire du Canada, aujourd'hui.

COUPE SPENGLER

Le Canada bat la Suède

DAVOS, Suisse (PC) — Lane Lam-bert a marqué les trois premiers buts et Steve Graves a enregistré le but vainqueur avec moins de cinq minutes à faire, hier, quand le Canada a défait le Farjestads de Suède 6-5 au tournoi de la Coupe Spengler.

Le Canada affiche maintenant un dossier de 1-1 dans le tournoi à la ronde qui réunit cinq équipes.

Mike Blaisdell et Steve Nemeth ont réussi les autres buts du Canada qui tirerait de l'arrière 4-3 après deux périodes.

Bengt Gustafsson, un ancien joueur des Capitals de Washington, et Michael Holmberg ont compté deux buts chacun. L'autre but des Suédois a été réussi par Thomas Rohdin.

Blaisdell, qui a joué avec Detroit, les Rangers de New York, Pittsburgh et Toronto en neuf saisons dans la Ligue nationale, a égalé le compte à 9:03 de la troisième période et Nemeth a donné l'avance au Canada, à 10:26.

Le deuxième but de Gustafsson, 56 secondes plus tôt, a ensuite recréé l'égalité, mais Graves a tranché le débat à 15:09 en faisant dévier un tir de la pointe de Don Dietrich.

Le gardien Warren Skorodenski a excellé au cours du match. Après deux périodes, les Suédois dominaient 3-11 au chapitre des lancers.

Le prochain match du Canada a lieu aujourd'hui contre les États-Unis.

HOCKEY

Ligue nationale

Mercredi

Vancouver 2, Montréal 1
Pittsburgh 7, Rangers 4
Detroit 7, Toronto 7
Wash'ton 3, N. Jersey 1
Edmonton 2, Phil'phie 1
Calgary 5, Los Angeles 5

Hier

St. Louis à Islanders
Minnesota à Chicago

Ce soir

Boston à Buffalo
Rangers à New Jersey
Detroit à Washington
Montréal à Edmonton
Winnipeg à Calgary

Samedi

Islanders à Québec
Montréal à Calgary
Boston à Toronto
Hartford à Chicago
Phil'phie à L. Angeles

Dimanche

Pittsburgh à Rangers
Edmonton à Winnipeg
Islanders à Buffalo
N. Jersey à Detroit
St. Louis au Minnesota
Phil'phie à Vancouver

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

b a pts

Gretzky, LA 19 59 78

Lemieux, Pit 24 49 73

Nicholls, LA 26 38 64

Messier, Edm 20 37 57

Robitaille, LA 30 26 56

Turgeon, Buf 18 36 54

Yzerman, Det 27 25 52

Hull, St.L 31 20 51

Oates, St.L 11 40 51

Francis, Har 17 31 48

Nieuw'dyk, Cal. 25 21 46

Leeman, Tor 23 23 46

Lafon, ne. Isl 27 18 45

Garner, Min 23 22 45

Tocchet, Phi 18 27 45

Savard, Chi 12 33 45

Kurri, Edm 18 26 44

Olczyk, Tor 16 28 44

Craven, Phi 14 30 44

Sundstrom, N.J. 12 32 44

Bellows, Min 24 19 43

Muller, N.J. 16 27 43

Brown, Pit 15 28 43

Steen, Win 12 31 43

Bloten, Min 10 33 43

Bourque, Bos 5 38 43

Maclean, Har 21 21 42

Richer, Mi 19 23 42

Stevens, Was 18 24 42

Bullard, Phi 17 25 42

Makarov, Cal 9 33 42

Sakic, Qué 18 24 42

Wilson, Chi 15 26 41

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

PIJ g p n bp bc pts

BUFFALO 38 23 9 6 135 113 52

MONTRÉAL 40 20 15 5 127 110 45

BOSTON 37 20 14 3 130 111 43

HARTFORD 38 19 17 2 130 127 40

QUÉBEC 37 6 25 6 113 176 18

Section Lester Patrick

WASHINGTON 37 17 16 4 127 123 38

PHILADELPHIE 38 17 17 4 136 122 38

NEW JERSEY 38 17 17 4 149 148 38

NY RANGERS 38 15 16 7 122 123 37

PITTSBURGH 37 15 19 3 152 162 33

ISLANDERS NY 37 13 20 4 125 143 30

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO 38 21 15 2 152 143 44

TORONTO 40 18 21 1 167 179 37

ST. LOUIS 36 15 15 6 129 121 36

MINNESOTA 38 17 19 2 126 138 36

DETROIT 37 11 20 6 119 147 28

Section Connie Smythe

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Always* 23 déc. au 4 janv. 1 h 10, 3 h 45, 7 h, 9 h 30, dern. spect. 29-30 déc. 24 h.

ASTRE II: — *Back to the Future* no 2 23 déc. au 4 janv. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, dern. spect. 29-30 déc. 11 h 45.

ASTRE III: — *War of the Roses* 23 déc. au 4 janv. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, dern. spect. 29-30 déc. 24 h.

ASTRE IV: — *Wizd 23* déc. au 4 janv. 1 h, 3 h, 5 h, — *Sex Devil* 23 déc. au 4 janv. 7 h, 9 h, dern. spect. 29-30 déc. 11 h.

BERRI I: (288-2115) — *Retour vers le futur* no 2 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30

BERRI II: — *Mon cher papa* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, — *Cinéma paradiso* 7 h, 9 h 15

BERRI III: — *Astérix et le coup du menhir* 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, — *Mon cher papa* 7 h 30, 9 h 45

BERRI IV: — *Noce blanche* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI V: — *Roselyne et les lions* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Prancer* 23 déc. au 4 janv. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, — *Dad tous les soirs* 9 h 10

BONAVENTURE II: — *Wizd 23* déc. au 4 janv. 1 h 45, 4 h 25, 7 h, 9 h 20

BROSSARD I: — *Always* 23 déc. au 4 janv. 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Roselyne et les lions* 23 déc. au 4 janv. 7 h, 9 h 30, — *Wizd 23* déc. au 4 janv. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 30

CARREFOUR LAVAL 2: — *War of the Roses* 23 déc. au 4 janv. 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 25, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL 3: — *Always* 23 déc. au 4 janv. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 4: — *Sex Devil* 23 déc. au 4 janv. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 5: — *Mon cher papa* 23 déc. au 4 janv. 12 h, 2 h 20, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 6: — *Back to the Future* no 2 23 déc. au 4 janv. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt— *Sex Devil* 1 h 30, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Prancer* 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, — *Back to the Future* no 2 7 h, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future* no 2 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mt— *Bye Bye chaperon rouge* 1 h, 3 h, 5 h, — *Family Business* 7 h, 9 h 25

CINÉMA OMEGA 1: — *La famille Yen* 7 h 15, 9 h 45, dim. 7 h 30, — *Tous les chiens vont au paradis* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15

CINÉMA OMEGA 2: — *Blaze* (fr.) 7 h, 9 h 30, dim. 7 h, — *Bye Bye chaperon rouge* 1 h, 3 h, 5 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Always* 23 déc. au 4 janv. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Always* 23 déc. au 4 janv. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Wizd 23* déc. au 4 janv. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *War of the Roses* 23 déc. au 4 janv. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Back to the Future* no 2 23 déc. au 4 janv. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Sex Devil* 23 déc. au 4 janv. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉMA V 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Blaze* 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

CINÉMA V 2: — *Steel Magnolias* 6 h 50, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 50, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Always* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX II: — *Cruising* Bar 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

CINÉPLEX III: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 3 h 15, 5 h 05, 9 h 35

CINÉPLEX IV: — *Portion d'éternité* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

CINÉPLEX V: — *I Want to Go Home* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

CINÉPLEX VI: — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25

CINÉPLEX VII: — *Crimes and Misdemeanors* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉPLEX VIII: — *War of the Roses* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX IX: — *Cinéma Paradiso* 1 h 20, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Crimes et délits* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35

COMPLEXE DES JARDINS II: — *Cruising* Bar 1 h, 3 h 5, 5 h 7, 10 h 30, 9 h 20

COMPLEXE DES JARDINS III: — *Révolution française Les Années Lumières* 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30

COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Révolution française Les Années Terribles* 1 h 30, 5 h 30, 8 h 45

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *L'ami-ami* 90 19 h (27 au 30 déc.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (849-3878) —

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Retour vers le futur* no 2 23 déc. au 4 janv. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Astérix et le coup du menhir* 23 déc. au 4 janv. 12 h, 1 h 40, 3 h 20, 5 h, — *Cruising* Bar 23 déc. au 4 janv. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN II: — *Sexe, mensonges et vidéo* 23 déc. au 4 janv. 7 h 30, 9 h 30, — *Cruising* Bar 23 déc. au 4 janv. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *War of the Roses* 23 déc. au 4 janv. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Back to the Future* no 2 23 déc. au 4 janv. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — *Tango and Cash* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL II: — *The Little Mermaid* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — *Harlem Nights* 10 h 30

DORVAL III: — *The Bear* 1 h — *We're No Angels* 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL IV: — *All Dogs Go to the Heaven* 1 h — *Steel Magnolias* 4 h, 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470) — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 7 h, 9 h 10

DU PARC 2: — *We're No Angels* 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20

DU PARC 3: — *Family Business* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Bye Bye chaperon rouge* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, — *De quoi je me mêle* 7 h 30, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — *Tous les chiens vont au paradis* 1 h, 3 h, 5 h — *Blaze* fr. 7 h, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8055) — *All Dogs Go to Heaven* 1 h 30, 5 h 20 — *National Lampoon's Christmas Vacation* 3 h 25, 7 h 20, 9 h 30

FAIRVIEW II: — *Family Business* 1 h 30, 3 h 55, 6 h 45, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *War of the Roses* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Valmont* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Always* 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Wizd* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Family Business* 4 h 30, 7 h, 9 h 30, — *L'ours* 12 h 30, 2 h 30

GREENFIELD 2: — *Passions tourmentées* 1 h 15, 4 h, 6 h 50, 9 h 25

GREENFIELD 3: — *La petite sirène* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, — *Harlem Nights* tous les soirs 10 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Ben-Hur* (fr.) ven. sam. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — lun. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — mar. mer. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — jeu. ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30 — *Grand Canyon* et *The Deepest Garden* 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Family Business* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

LAVAL I: (688-7778) — *De quoi je me mêle* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL II: — *Bye Bye chaperon rouge* 12 h, 1 h 50, 6 h 10, — *Le petit diable* 4 h, 7 h 45, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h

LAVAL III: — *L'ours* 12 h 40, 2 h 50 — *Blaze* fr. 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 24 h

LAVAL IV: — *Family Business* fr. 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h, — *Tous les chiens vont au paradis* 12 h 30, 2 h 30

LAVAL V: — *La petite sirène* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* no 2 23 déc. au 4 janv. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

LAVAL 2000 2: — *Cruising* Bar 23 déc. au 4 janv. 5 h 25, 7 h 25, 9 h 15 — *Astérix et le coup du menhir* 23 déc. au 4 janv. 12 h 30, 1 h 50, 3 h 20

LOEW'S I: (861-7437) — *We're No Angels* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S II: — *Steel Magnolias* 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

LOEW'S III: — *Blaze* 1 h 15, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S IV: — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 15

LOEW'S V: — *The Bear* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 25

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1. *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Batman* 21 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Sam. salle 1. *Jonathana et la sorcière* 19 h 30 — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein* 16 h 15 — *Sexe, mensonges et vidéo* 19 h 15 — *Batman* 21 h 15 — Salle 3. *L'homme invisible* 21 h 20 — Dim. salle 1. *Fierro: l'été des secrets* 14 h — *Animafest* 16 h — *Jonathana et la sorcière* 19 h — *Au delà du vertige* 21 h — Salle 2. *Moustache, Cornipoli et les autres* 14 h 15 — *Le jeune Einstein*

LE GUIDE DU WEEK-END

NOS CHOIX
CINÉMA

✓ En cette fin d'année, il est de bon ton de proposer des films pour enfants. Au risque de me démarquer, j'invite tout d'abord leurs aînés à aller voir *Valmont* de Milos Forman et *Au-delà du vertige* de Zanussi.

✓ **Valmont.** Quelques mois après Stephen Frears, Milos Forman réalise ses propres *Liaisons dangereuses* d'après l'œuvre de Choderlos de Laclos. Dans ce cas-ci, les liaisons sont heureuses. Dépourvues de tout calcul pervers ou d'une quelconque condamnation morale, ces « liaisons » restituent au libertinage sa saveur originale. En s'attachant au portrait du vicomte de Valmont, jouisseur impénitent pris au piège de sa propre entreprise de séduction, Forman livre un film maîtrisé de bout en bout et admirablement dirigé, un formidable hymne à la vie. Cette belle réussite n'empêche pas de voir ou de revoir l'œuvre de Stephen Frears tout aussi brillante. Au Faubourg Sainte-Catherine II.

✓ **Au-delà du vertige.** Pour son plus récent film produit par la Pologneet l'Allemagne, Krzysztof Zanussi filme la dérive mentale d'une jeune femme qui a suivi son mari, diplomate uruguayen, dans la Pologne de 1939. Dans l'atmosphère oppressante d'une guerre imminente, Zanussi filme une dramatique histoire d'amour et parvient à faire de ce film grave une œuvre d'une beauté crépusculaire. Au Oumetoscope, jusqu'au 11 janvier, à 21 h.

✓ **La petite sirène.** (*The Little Mermaid*). Il s'agit de la première adaptation du conte d'Andersen réalisée par les studios Disney. On connaît l'histoire. Désireuse de retrouver le prince Eric à qui elle a sauvé la vie, Ariel, la petite sirène, fille de Triton le roi des mers, signe un pacte avec la sorcière Ursula qui lui fait don de jambes. Elle ne sera délivrée de ce pacte que si elle obtient, le troisième jour, un baiser du prince. Ce film est un festival de couleurs et de musique, un régal pour les yeux que l'on doit à John Musker et Ron Clements. En français au Parisien, Versailles, Greenfield, en anglais aux cinémas Palace et Dorval.

✓ **L'Ours.** Un film de Jean-Jacques Annaud tourné avec de véritables kodiaks et d'adorables ours (photo). Deux d'entre eux se lient d'amitié: un gros bougonneur que des chasseurs ont blessé et un jeune et fragile bébé qui vient de perdre sa mère. L'histoire est émouvante et non dépourvue d'humour, les paysages de nature sauvage vraiment splendides. Une œuvre naturaliste avec sa juste dose de morale. Aux cinémas Palace, Versailles, Loew's, Greenfield.

✓ **Animafête 90.** Une occasion de voir un ensemble de six films produits par le Studio d'animation du Programme français de l'Office national du film: *Le colporteur*, *The Persistant Peddler*, *L'anniversaire/Anniversary*, *Nathael* et *la chasse aux phoques*, *Juke-Bar*, *Félicité/Felicity* et *La boîte/The Box*. Complexe Guy-Favreau de l'ONF. Jusqu'au 30 décembre.

✓ **The Second Animation Celebration: The Movie.** Il s'agit ici d'une sélection de 22 films d'animation, les plus populaires du Los Angeles International Animation Celebration qui en comptait 450. Dans cette avalanche de films de 1 à 6 minutes chacun représentant sept pays, *25 Ways To Quit Smoking*, *Pencil Dance* et *The Marathon*, hommage rendu par des étudiants russes au 60e anniversaire de Mickey Mouse, sont quelques uns des titres-vedettes. Au Rialto jusqu'au 4 janvier.

— France Lafuste

ARTS VISUELS

✓ **Fictions à Mirabel.** Un nouveau concept d'exposition qui dissémine dans les lieux publics des œuvres d'art qui s'intègrent aux panneaux publicitaires (les Levine, Gerz, General Ideal) aux systèmes vidéos (Suzanne Giroux, Marie-Jo Lafontaine), au mobilier (Kenlum, Nancy Dwyer), aux objets du bar (Aballéa), qui se vend dans les boutiques (T-shirt du groupe français IFP, sacs de Dominique Blain, etc.), qui écrivent des poèmes d'amour dans les toilettes (Mark Lewis). Armez-vous du plan disponible au comptoir de la galerie Aubes (proche de renseignements Canada) et faites la tournée: c'est l'exposition la plus « flyée » de l'année.

Fictions, aéroport de Mirabel, jusqu'au 31 décembre.

— Claire Gravel

Qui étaient ces riches collectionneurs ?

(PC) Lorsque le tableau « Les Iris », de Van Gogh, s'est vendu au prix record de 53,9 millions \$, un mouvement de surprise a pu se sentir à travers le monde.

On a jase de plus belle lorsque récemment une œuvre de Willem de Kooning, toujours vivant, s'est vendue 20,7 millions \$.

De nos jours, les collectionneurs sont devenus les vedettes du domaine des arts. Ils achètent et revendent avec frénésie et font la une des médias.

Une nouvelle exposition regroupant des œuvres de collectionneurs du début du siècle révèle cependant que la fièvre ne date pas d'hier.

L'exposition « Disparue retrouvée: les collectionneurs montréalais 1880-1920 » présente une collection impressionnante rassemblée à Montréal par les tsars de la révolution industrielle canadienne.

La plupart des collectionneurs sont des magnats anglophones de la finance liés à la compagnie ferroviaire Canadien Pacifique — des « self made men » comme sir Wil-

liam Van Horne, lord Strathcona et sir George Drummond. « C'était l'époque où les grandes collections nord-américaines commencent à voir le jour, a souligné en entrevue la conservatrice de l'exposition, Mme Janet Brooke. Montréal était un centre important de collection d'œuvres d'art en Amérique du Nord, au même titre que New York et Boston.

Les collectionneurs montréalais achetaient tout, les œuvres des vieux maîtres européens, celles de la nouvelle vague impressionniste et ce, à des prix records.

En 1886, lord Strathcona a déboursé 45 500 \$ pour « Les communicateurs », de Jules Breton, l'une des œuvres présentées à l'exposition. C'était à l'époque la somme la plus importante jamais déboursée pour l'acquisition d'une œuvre d'un artiste encore vivant. « Je me plais à l'appeler le de Kooning de sa génération », souligne Mme Brooke.

Alors que de nos jours les observateurs américains dénoncent « l'invasion japonaise » dans le domaine

des arts, à la fin du siècle dernier, les Européens sont scandalisés de voir leurs trésors s'envoler en direction de l'Amérique du Nord.

La presse française parlait à l'époque d'« un pillage légal », fait remarquer Mme Brooke.

Cette dernière a mis quatre ans pour assembler les œuvres puisque plusieurs tableaux ont été vendus par la suite dans les encans et transférés à l'extérieur du Canada.

L'exposition en cours ne regroupe qu'une partie des œuvres retrouvées: un regroupement éclectique de chefs-d'œuvre de Turner, Constable, Delacroix, Courbet, Monet et Cézanne. Selon Mme Brooke, l'exposition devrait dissiper les préjugés selon lesquels ces collectionneurs sont « des parvenus manquant de goût ».

« L'un des premiers Turner à traverser l'Atlantique a été acheté par Strathcona, souligne-t-elle. Les Degas et Monet (présentés à l'exposition) étaient également les premiers tableaux impressionnistes sur le marché en Amérique du Nord. »

« Grosso modo, je dirais que leurs

collections étaient plus conservatrices — et de mon avis de meilleure qualité — que celles des Américains », ajoute la conservatrice.

Les nouveaux magnats industriels s'entouraient d'œuvres d'art « pour montrer qu'ils possèdent une certaine culture », souligne-t-elle. Contrairement aux collectionneurs d'aujourd'hui, ceux d'autrefois étaient convaincus que l'art possède en lui-même un pouvoir éducatif. Les collectionneurs d'autrefois prêtaient régulièrement leurs tableaux aux musées locaux.

« C'était un comportement très victorien, naïf, mais sincère. Il était important que les Montréalais puissent avoir accès à ces œuvres puisqu'à l'époque, peu de gens voyageaient et les livres d'art se faisaient rares. Aujourd'hui, les tableaux disparaissent. Le collectionneur moyen ne songe pas au pouvoir éducatif des arts. »

L'exposition se poursuit au Musée des Beaux-Arts, de Montréal, jusqu'au 25 février.

Courtemanche est surpris de tant faire rire à Paris

par Jeann-Paul Bury
de la Presse Canadienne

PARIS — Depuis plus d'une semaine maintenant le nom de Michel Courtemanche illumine, en lettres rouges néon, le fronton de l'Olympia.

Depuis le 18 décembre, il fait rire les 2200 spectateurs du plus célèbre music-hall parisien.

Mais tout juste sorti de scène et installé torse nu devant la grande glace de la loge six, face à laquelle il se démaquille consciencieusement, il n'y croit pas encore. « Je vis un rêve. Quand je suis arrivé l'autre lundi, avenue des Capucines, j'ai d'abord ri. Je me suis dit, ça s'est peut-être un peu trop gros. Et puis après, j'ai eu un peu peur. »

Dix jours après, Michel Courtemanche est tout à fait rassuré. « Quand on descend de scène avec des applaudissements, ça regonfle.

On se dit j'ai gagné. »

En une demi-heure, en ouverture du spectacle des Vamps, deux comiques français, nouvellement arrivés sous les feux de la rampe, Michel Courtemanche gagne tous les soirs.

Comme au Québec, ses sketches mimés sur l'halitrophile et le batteur font ici, un malheur. Celui de la machine à photo rebaptisée photomaton déclenche les mêmes rires.

D'emblée, Michel Courtemanche a conquis le public et gagné le pari engagé par son producteur, François Rozon qui a choisi, à Paris, de le faire tout de suite débiter sur la scène de l'Olympia. Seul galop d'essai en France, une émission de variétés de la première chaîne de télévision française, « Sébastien c'est fou », il y a deux mois. Mais François Rozon qui prépare dans le même temps, à Paris, son prochain festival *Juste pour rire* se félicite « on a eu raison d'être audacieux. D'ailleurs



Michel Courtemanche

Michel revient au printemps; et cette fois pour trois mois. »

Le Jésus de Montréal en nomination

(PC) — Le film *Jésus de Montréal* du réalisateur Denys Arcand a été sélectionné, hier, comme finaliste dans la catégorie du meilleur film étranger pour les *Golden Globe Awards*, une récompense remise annuellement par la presse étrangère à Los Angeles.

Les autres films mis en nomination en vue du gala du 20 janvier prochain sont *Camille Claudel* de Bruno Nuyten, *Cinéma Paradiso* de Bernardo Bertolucci, *Une histoire de femmes* de Claude Chabrol et *My uncle Legacy*.

Par ailleurs, c'est le 3 janvier que les membres de l'Académie du cinéma visionneront *Jésus de Montréal* dans le cadre de la sélection pour la remise annuelle des Oscars. La liste des finalistes sera dévoilée le 14 janvier.

PRIX SPECIAL DU JURY/CANNES 1989
SÉLECTION OFFICIELLE
AUX OSCARS 1990

CINEMA PARADISO

EN VERSION FRANÇAISE
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Meilleur acteur de l'année
PHILIPPE NOIRET
pour ses deux rôles
PRIX DU CINEMA EUROPEEN

PHILIPPE NOIRET
SABINE AZEMA

"La vie et rien d'autre."

UN FILM DE
BERTRAND TAVERNIER

CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

"CRIMES AND MISDEMEANORS":
PUR COMME UN DIAMANT...
UN BIJOU CINÉMATOGRAPHIQUE."
— FRANCO NUOVO, JOURNAL DE MONTRÉAL

"TOUJOURS BRILLANT, WOODY ALLEN.
TOUJOURS ÉTONNANT. ET D'UNE
VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE".
— SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

CRIMES ET DÉLITS

version française de
CRIMES AND MISDEMEANORS

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR
WOODY ALLEN

EN VERSION FRANÇAISE
COMPLEXE DESJARDINS

VO. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ

BASILAIRE 1 288-3141
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

MICHEL CÔTÉ
DANS UN FILM DE
ROBERT MENARD

CRUISING BAR

MALOFILM DISTRIBUTION

DAUPHIN
HEAUBERT - BÉVILLE 721-6990

CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ

COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

ODÉON LAVAL
CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

CINÉMA COMMODORE
3760 BOUL. GOUIN 338-8580

PARADIS
8215 RUE HOCHÉLAGE 354-3110

TROIS-RIVIÈRES
CINÉMA DE PARIS

Après "DIVA", "LA LUNE DANS LE CANIVEAU"
et "37° 2 LE MATIN",

Didier Foné présente
UN FILM DE
JEAN-JACQUES BEINEIX

ROSELYNE

ET LES LIONS

DISTRIBUTION ACTION FILM

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CARREFOUR LAVAL
2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684

Vanessa Paradis
Bruno Cremer
dans
NOCE BLANCHE

un film écrit et réalisé par
JEAN-CLAUDE BRISSEAU

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LA
RÉVOLUTION
FRANÇAISE

Première époque
"LES ANNÉES
LUMIÈRE"

35 de rabais sur
LES ANNÉES TERRIBLES
Détails au cinéma

un film de
ROBERT ENRICO

COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

LA
RÉVOLUTION
FRANÇAISE

Deuxième époque
"LES ANNÉES
TERRIBLES"

un film de
RICHARD HEFFRON

COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

HAHAHA!

Qu'est-ce qui fait
rire nos comiques?
Janette
le demande
à Clémence
Desrochers,
Pauline Martin,
Dominique Michel,
Guy A. Lepage et
Stéphane Laporte.

Parler pour parler
Avec Janette Bertrand
Réalisation, Jacques Chabotte
Ce soir, 22h
Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 29 décembre 1989

NOS CHOIX

DANSE

✓ Les Grands Ballets canadiens présentent jusqu'à mardi prochain à la salle Wilfrid-Pelletier leur incontournable rendez-vous du temps des Fêtes : **Casse-Noisette**. Comme depuis 25 ans, l'oeuvre est splendide, somptueuse, et surtout, habitée du début à la fin par une magie qui touche presque au surnaturel. Les décors et les costumes, qui ont été refaits il y a deux ans par Peter Horne et François Barbeau donnent désormais une dimension quasi-surréaliste au ballet, tandis que la chorégraphie, signée Fernand Nault, réussit toujours à conjuguer les légèretés de la cocasserie à l'éloquence quasi-solennelle inséparable de la tradition du ballet classique. Une oeuvre magnifique qu'il faut voir au moins une fois dans sa vie.

— Mathieu Albert



MUSIQUE

✓ **Le Vaisseau fantôme.** L'Opéra du samedi présente depuis le Met de New York à 13 h *Der Fliegende Holländer* (Le Vaisseau fantôme) de Richard Wagner. Radio-Canada, réseau FM-Stereo.

✓ **Pierre et le loup.** Un classique du temps des Fêtes qui ravira les jeunes pour accueillir le Jour de l'an et la Nouvelle décennie: Pierre et le loup ou les aventures d'un petit garçon au royaume des animaux, musique de Prokofiev, narration de Jean-Louis Millette. Lundi à midi, à la télé de Radio-Canada.

✓ **Ensemble Claude-Gervaise.** Concert du temps des Fêtes donné par l'Ensemble Claude-Gervaise (notre photo) en remplacement du bulletin d'information à TV-5, lundi à 19h 30.

✓ **Place à la valse.** Radio-Concert propose une Soirée viennoise du Jour de l'an enregistrée à Lugano avec le soprano Maria Venuti et l'Orchestre Johann Strauss de Vienne dirigé par Alfred Eschwé. À Radio-Canada à 20 h, le lundi 1er janvier.

— Marie Laurier



LE CHOIX DE LA SEMAINE



Spécial 100 limite, dimanche à 22 h à TQS.

Adieu, bye bye, arrividerci, auf wiedersehen

Les veilles du Jour de l'an ne sont plus ce qu'elles étaient. Finies les soirées joyeuses où la faconde de l'oncle Arthur tenait toute la famille en haleine. Adieu les trémolos de tante Florida assise bien droite au piano. Disparues les gigue, les polkas. Jadis naguère, le ton des voix grimpait à l'approche de minuit. Maintenant, le silence est de rigueur pour mieux écouter la télévision. Et ce sera cette année un silence d'une soirée entière, puisque les trois réseaux ont compté pour faire taire toute la province avec chacun une émission d'adieu à l'année, à des heures différentes. D'abord, **Ne me quitte pas** à Télé-Métropole à 19h30. L'ex-grand-manitou de huit des 12 derniers *Bye bye*, André Dubois, a écrit les textes de ce *Spécial Rira bien*... une rétrospective humoristique de l'année qui met en vedette Véronique LeFlaquais, Pierrette Robitaille, Pierre Verville, André Montmorency, Guy Richer, Paul Houde et Michel Beaudry.

Quatre-Saisons prend la relève à 22 h avec *Une semaine plus tard*. *Spécial 100 limite* présente une rétrospective loufoque des événements de l'année dans une émission intitulée *NATM: Noël après tout le monde*. Les textes du trio habituel (Muguette Berthelet, Ghislain Taschereau et Serge Chayer) seront « interprétés » par Pierre Brassard, Richard Z. Sirois, Jici Lauzon, Yvon Landry, Jacques Chevalier et Anthony Cavanagh.

Et l'année s'achève comme il se doit par le traditionnel *Bye bye* à la société d'État, à 23 h. Cette année, les textes sont signés Jean-Pierre Plante et Michel Rivard; les interprètes sont Dominique Michel, Patrice L'Écuyer, Yves Jacques et Suzanne Champagne. On ne saura qu'à minuit si on a eu droit à une bonne cuvée 89.



Rira bien, dimanche, à 19 h 30, à Télé-Métropole



Bye Bye 89, dimanche à 23 h, à Radio-Canada.

LA TÉLÉ DU WEEK-END

AUJOURD'HUI

★ **Sans limite.** Première revue de l'année par l'équipe de 100 limite composée par Pierre Brassard, Richard Z. Sirois et Jici Lauzon. On présentera les meilleurs films de l'année qui seront illustrés par un *medley* de Pierre Lacroix; Richard Z. Sirois rediffusera ses entrevues farfelues avec Pascal Perez et Mennik; on rappellera les moins pires moments du provocateur *Jeu de trafic*. T.Q.S. 19 h.

★ **Pots cassés recolés.** À *Droit de parole*, des parents de famille reconstituée discutent des défis à relever pour établir une union durable. R.-Q. 20 h.

★ **Rire pour rire.** Janette Bertrand se demande qu'est-ce qui fait rire nos comiques? Pauline Martin, Dominique Michel, Clémence Des Rochers et Guy A. Lepage sont les invités de *Parler pour parler*. R.-Q. 22 h.

★ **Traverser l'écran.** Woody Allen illustre sa vision du rapport entre le cinéma et la vie

dans son excellent film *La rose pourpre du Caire* qui met en vedette Mia Farrow, Jeff Daniels et Danny Aiello. R.-C. 00h 15.

SAMEDI

★ **Vent d'est.** Denise Bombardier présente une émission spéciale sur la situation de l'Eglise face aux changements qui surviennent dans les pays de l'Est. R.-C. 18 h 10.

★ **Clip clip.** MusiquePlus présente un marathon de 46 heures des 500 meilleurs vidéoclips de la décennie choisis parmi quelque 10 000 titres par un jury d'experts. MusiquePlus 20 h.

★ **Deux têtes valent mieux qu'une.** Steve Martin est hilarant dans le film de C. Reiner *L'homme aux deux cerveaux*. Un chirurgien s'empare d'un cerveau de femme conservé par un collègue autrichien. Kathleen Turner et David Warner sont les autres interprètes de cette comédie. T.-M. 20 h.

★ **On se souvient.** Hélène Fouquet, Christiane Fournier et

Normand Labelle présentent les grands événements de l'année écoulée. T.Q.S. 22 h.

★ **Juste pour rire.** Anthony Kavanagh anime une rétrospective des meilleurs moments du dernier Festival Juste pour rire. On verra des numéros de Michel Courtémance, Daniel Lemire, Patrick Sébastien, Popec et Jerry Seinfeld. TV5 22 h.

★ **Ma vie de chien.** Ce film suédois raconte les aventures d'un petit garçon qui va chez son oncle à la campagne et qui perçoit avec ironie le monde des adultes. Le titre du film vient du fait que le garçon s'inquiète du sort de la pauvre chienne que les Russes ont abandonnée dans l'espace. R.-Q. 23 h.

DIMANCHE
★ **Mutt and Jeff à la sauce tchécoslovaque.** Un grand sot et un petit rusé sont en butte aux manœuvres de certains officiels dans un petit village tchécoslovaque dans le film de Jiri Menzel *Mon cher petit vilage*. R.-C. 20 h.



Madonna

RESTAURANTS ET VIN EN RAPPEL



Josée BLANCHETTE

LE LUTETIA
Hôtel de la Montagne
1430, rue de la Montagne
tél : 288-5656.

Rococo à souhait, ce restaurant d'hôtel est un véritable tableau d'une époque un peu passée et qu'il faut retrouver l'instant d'une fête. Le *Lutetia* incite à la dépense et le chariot de champagnes n'est pas seul à être mis en cause. Le service sous cloche présente son menu gastronomique fait de terrine de gibier, de pétoncles sautés au beurre, de consommé de

boeuf au xérès, de médaillons de caribou sauce grand veneur et de crêpes farcies au chocolat et à la mousse aux pruneaux à l'armagnac... Comptez 38 \$ par personne avant vin, taxe et service avec mignardises et café.

LE WITLOOF
3619 rue St-Denis
tél : 281-0100.

Les murs sont couleur champagne et le menu bistrot convient tout à fait aux réjouissances de la Saint-Sylvestre. De la salade d'endives à la terrine de sanglier, des harengs marinés aux moules poêlées, en passant par les frites et la mayonnaise, ce restaurant aux inclinations belges sert aussi le tartare à perfection. On ne mange pas idiot et des desserts comme la crêpe pralinée ou la tarte au sucre valent la peine qu'on s'y arrête. Comptez 50 \$ pour deux person-

nes avant vin, taxe et service.

LE PETIT EXTRA
1690, rue Ontario est
tél : 527-5552

C'est complet pour la soirée de la Saint-Sylvestre, et pour cause ! Beau-bon-pas-cher, ce petit resto ne désemplit pas et ne prend aucun répit. On peut tout de même en saison régulière goûter à la raie aux câpres, au cassoulet, à la dinde sauce aux marrons ou aux aiguillettes de canard au poivre vert. Ce petit resto affiche son menu quotidien au grand tableau noir, de même que les vins honnêtes et les fromages casse-croûte. Les patrons sont sympas (ce qui ne gâche rien) et le service mené rondement. Comptez environ 25 \$ pour deux personnes avant vin, taxe et service.



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

Parmi les 27 vins que nous vous avons recommandés la semaine dernière en voici trois blancs qu'il ne faut pas rater à cause de leur originalité et, bien sûr, de leur qualité :

SIRIUS 1987
Sichel, Bordeaux
15,75 \$
MUSCAT GOLDERT
GRAND CRU 1987
Zind, Humbrecht
20,80 \$
VIN SANTO 1980
Brollo, Ricasoli
Italie, 20,50 \$